

PER

A-95

BAnQ

# ARGUS

Corporation  
des bibliothécaires  
professionnels  
du Québec

Corporation  
of Professional  
Librarians  
of Quebec

La revue québécoise des professionnels  
de l'information documentaire



Pour une histoire  
des bibliothécaires  
québécois

La bibliothèque 2.0  
entre réalité et illusions

État des milieux:  
les universités en vedette

Virtualisation et délocalisation  
d'une bibliothèque collégiale

Professionnels de l'information  
et numérisation du monde

Entente modèle à Saint-Jean-sur-Richelieu

La Bibliothèque numérique mondiale

Érudit: des milliers d'articles en accès libre

Encore une réunion!

Portrait de COBA Bibliothèque

Les oiseaux de bibliothèques  
apprivoisent Twitter

Le livre numérique verrouillé

VOL. 39. N° 1, PRINTEMPS-ÉTÉ 2010

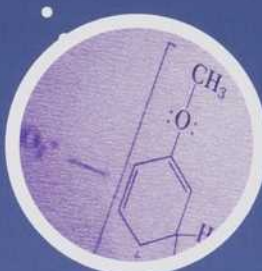
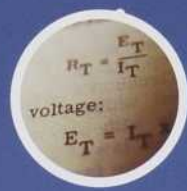
POSTE PUBLICATION 40021801



Établissez

# PLUS

de connexions



**WorldCat.org** donne à votre bibliothèque plus de visibilité sur le Web. Il met en valeur votre matériel sur le plus grand réseau de bibliothèques au monde. Vos utilisateurs trouveront beaucoup plus — plus de matériel, plus de formats, plus d'options de socialisation, plus de langues — dans votre bibliothèque, dans votre groupe et ailleurs.

Voyez comment établir plus de connexions avec vos utilisateurs au [www.worldcat.org](http://www.worldcat.org).





**Rédaction**

Jean-François Barbe,  
rédacteur en chef  
Marie D. Martel,  
responsable de la section Tribune libre  
Frédéric Champoux,  
responsable de la section État des milieux  
Linda Patry et Aminata Keita,  
responsables de la section Comptes-rendus

**Traduction**  
Brigitte Lafond

**Révision**  
Véronique Parenteau  
Jean-François Barbe

**Page couverture**  
Fig Communications  
figcom@sympatico.ca

**Graphisme**  
Manon André  
manonand@videotron.ca

**Impression**  
CRL Imprimerie

**Publicité**  
Rodica Demian  
(514) 845-3327

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0315-9930

**Poste publication**  
40021801

**Tirage**  
1000 exemplaires

**ARGUS**

est une revue publiée trois fois l'an par  
la Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec (C.B.P.Q.)  
dont le siège social est situé au :  
353, rue St-Nicolas, bureau 103,  
Montréal (Québec), H2Y 2P1  
Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618  
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue  
expriment les points de vue et opinions  
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Abonnement annuel 33\$  
(Québec tarif individuel 12\$ le numéro )  
Québec institutionnel 40\$ (15\$ le numéro)  
Canada 48\$ (17\$ du numéro)  
États-Unis 48 \$ US  
(17 \$ US du numéro)  
Étranger 50\$ US  
Étudiants 23\$

Toute demande concernant les numéros  
manquants doit être envoyée au plus tard un  
mois après la date de parution au Secrétariat  
de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,  
en totalité ou en partie, doit être autorisée  
par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans:

- Pascal Thema. T 205, Sciences de  
l'information-documentation
- Information Science Abstracts
- Library and Information Science Abstracts (USA)
- Library Literature
- Repère

**3 le mot de présentation**

par Jean-François Barbe

**5 tribune libre**

**Le livre numérique verrouillé**

par Patrick M. Lozeau

**7 Virtualisation et délocalisation d'une bibliothèque collégiale**

par Roger Charland

**10 Pour une histoire des bibliothécaires québécois**

par Marcel Lajeunesse

**14 La Bibliothèque numérique mondiale**

par Isabelle Lorrain

**15 Une entente modèle à Saint-Jean-sur-Richelieu**

par Guy Desjardins

**16 La bibliothèque 2.0 entre réalité, illusions et nouvelles aspirations**

par Olivier Le Deuff

**21 Les oiseaux de bibliothèques apprivoisent Twitter**

par Marie D. Martel

**23 Les professionnels de l'information et la numérisation du monde**

par Jean-Philippe Accart

**29 Encore une réunion!**

par Stéphanie A. Grenier

**30 Un SIGB pour le secteur scolaire, COBA Bibliothèque**

par Richard Coveny

**33 Érudit, des milliers d'articles en accès libre**

par Tanja Niemann et Émilie Paquin

**37 état des milieux**

**Les universités en vedette**

par Frédéric Champoux

**Technologies et services techniques à l'UQO**

par Sylvie Gervais

**41 Les services techniques à l'Université Concordia**

par Daniel Paradis

**44 Traitement documentaire et gestion des systèmes à l'UQAR**

par Isabelle-Annie Lévesque et Denis Boisvert

**47 comptes-rendus**

par Joachim Schöpfel et Dominique Lapiere



# Découvrez la Librairie Monet

un salon des nouveautés mensuel,  
des espaces de travail,  
des libraires d'expérience  
et un service personnalisé.

**Un service aux institutions qui s'adapte à vos besoins!**  
Consultez notre site [www.librairiemonet.com](http://www.librairiemonet.com)



**Monet** nous  
réinventons  
la librairie



Galeries Normandie · 2752, de Salaberry, Montréal (Québec) H3M 1L3 · Sortie 4 de l'autoroute 15 · 514.337.4083



Jean-François Barbe  
rédacteur en chef

## Oui, l'aventure a été belle

Est-il possible de trouver des bibliothèques encore plus dégarnies que celles que l'on trouve dans le milieu scolaire? Oui, c'est possible. C'est ce que montre en nos pages Roger Charland. Lisez-le bien. Car que dit Roger Charland? Que le pouvoir d'achat de sa bibliothèque collégiale équivaut à 600 livres par année ou à 0,4 livre par étudiant. Oui, 0,4 livre par année, par étudiant. Mais il est vrai que cette bibliothèque se situe hors des yeux et de la vue des faiseurs d'opinions qui habitent les beaux quartiers de Montréal et de sa banlieue! Cette situation est proprement scandaleuse, car elle met en péril l'avenir de nos jeunes qui n'ont pas tous la possibilité de s'approvisionner à la Grande Bibliothèque.

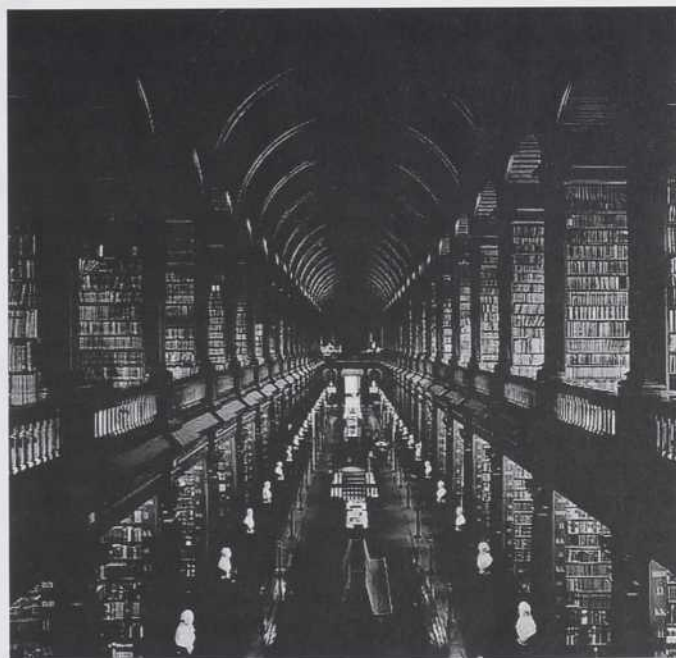
Après quatre ans à la barre d'Argus, il est maintenant temps de tirer ma révérence. Marie D. Martel et Vincent Chapdelaine, tous deux de la Ville de Montréal, prendront le relais à compter du numéro d'automne. Ils donneront alors une autre dimension à cette revue que j'ai beaucoup aimée.

Je tiens à remercier, du fond du cœur, les collaborateurs et les artisans de la première heure, soit les Guy Desjardins, Dominique Lapiere, Olivier Le Deuff, Isabelle Lorrain et Denis Thibault, ainsi que les Frédéric Champoux, Richard Coveney, Stéphanie A. Grenier, Marie D. Martel et Tristan Müller qui se sont joints, un peu plus tard, à cette solide équipe. Avoir contribué à l'expression de ces talents a constitué ma plus grande source de satisfaction.

Un merci tout particulier à Véronique Parenteau, ma complice de plus de dix ans en édition. Merci à Linda Patry et à Aminata Keita, responsables de la section des comptes-rendus. Merci à Mance Lanctôt qui a imaginé de belles, de si belles couvertures. Merci à Manon André qui a accompli avec style la refonte graphique de la revue.

Au final, je crois que notre équipe aura réussi à enrichir la mémoire du monde québécois de la documentation ainsi qu'à mieux mettre en évidence notre milieu, ses rêves et ses idéaux. Ce qui est la mission même d'Argus, comme l'a si bien dit Gaston Bernier dans le livre *Bibliothécaire : passeur de savoirs* (Carte Blanche, 2009).

Oui, nous avons réussi.



Source : [www.ahmetertug.com](http://www.ahmetertug.com)

Et l'aventure a été belle. Oh oui! Elle a été belle. Merci, merci à vous, mes chers camarades.

Finalement, mes salutations aux enfants de l'École du Phare qui ont créé de très jolies cartes — dont certaines ont été reproduites dans ces pages! — afin de financer une bibliothèque scolaire qui n'avait de « bibliothèque » que le nom.

Tant que cela durera, chers lecteurs, tant qu'un jeune de 16 à 25 ans sur trois sera incapable de lire un texte comme celui-ci, tant qu'un garçon sur trois décrochera du système scolaire, ayons la rage au cœur. Et refusons l'endormissement, la complaisance et l'insignifiance. Vivement, retroussons-nous les manches. De grands chantiers sont devant nous. Au Québec, terre d'un peuple corseté de toutes parts mais toujours capable de grandes choses.

# BiblioMondo

**DSI** Entrepôts de données **CAP** Géolocalisation 3D

Métarecherche **Portails** Libre-service

**SIGB** Gestion de postes publics **GED**

***Vivez l'innovation !***



[www.bibliomondo.com](http://www.bibliomondo.com)



Patrick M. Lozeau  
pmlozeau@gmail.com

## Le livre numérique verrouillé

**P**remier dimanche du printemps, je me trouve dans la situation appréciée de tout bibliophile : je dois choisir le prochain bouquin que je vais lire. J'ai soudainement souvenir d'avoir téléchargé un livre numérique le mois précédent. En fait, la maison d'édition l'offrait gratuitement pendant une campagne promotionnelle et j'ai découvert son existence grâce à un contact sur le réseau social Twitter. Cela tombe bien, car, depuis le téléchargement du livre, je me suis procuré une liseuse, un de ces appareils utilisant l'encre électronique, dédié à la lecture de livres numériques. L'ironie, c'est que je l'ai acheté sur un site web de petites annonces qui contribue au déclin des revenus des journaux papier. Je sais parfaitement que la technologie de ces appareils n'est pas à pleine maturité et qu'il y aura beaucoup d'améliorations dans les mois à venir, mais je veux expérimenter de mes propres mains cette lecture mobile en format numérique.

Je raccorde ma liseuse à mon ordinateur et tente de transférer le fichier téléchargé sur mon nouveau gadget. Pour accomplir la tâche, j'utilise le logiciel de gestion de livres numériques Calibre, mais j'échoue, car celui-ci n'est pas en mesure d'ouvrir ou de transférer le fichier. Je me tourne par la suite vers le logiciel recommandé à la fois par la maison d'édition et l'entreprise qui a produit ma liseuse, Adobe Digital Editions. Je joue de malchance, un message m'informe que je ne possède pas les autorisations pour y transférer le fichier. Évidemment, je n'ai aucun moyen d'obtenir de l'aide pour corriger la situation.

Frustré de mon expérience utilisateur, je me défoule avec un message de 140

caractères sur Twitter et je quitte mon appartement avec un livre en format papier. Aucune chance qu'on m'interdise la lecture de celui-ci et, dans le pire des cas, on me fera payer des frais de retard pour ne pas l'avoir retourné dans les délais prescrits par ma bibliothèque.

Le lendemain, j'ai souvenir qu'au moment de télécharger le fichier la maison d'édition m'a forcé à installer le logiciel d'Adobe de façon à télécharger et à ouvrir ce livre numérique. Je me rends compte qu'au moment de télécharger le fichier, je n'ai pas créé d'identifiant personnel nommé Adobe ID et que c'est la raison pour laquelle le logiciel refuse d'ajouter le fichier sur ma liseuse.

*Les technologies de gestion des droits numériques sont-elles nuisibles?*

Qu'est-ce qui peut bien s'être passé pour qu'une situation pareille survienne? La vérité? Je suis une autre de ces personnes honnêtes qui ont subi les effets secondaires des technologies DRM.

Les technologies de gestion des droits numériques, mieux connues sous l'acronyme anglophone DRM pour *Digital Rights Management*, sont notamment nées pour empêcher la copie et la distribution illégale de fichiers numériques. Les DRM ajoutent un verrou virtuel sur les fichiers sonores, vidéos et textes en leur attribuant les

caractéristiques d'un objet physique. Pour ouvrir ces fichiers verrouillés, il faut utiliser des logiciels et des appareils spécialement sélectionnés par l'entreprise qui impose les DRM. Les entreprises culturelles affirment ainsi protéger le droit d'auteur et la perte de revenus que le partage, la copie et le piratage engendrent selon eux. Le livre numérique n'échappe pas à cette stratégie.

De leur côté, les détracteurs des technologies de DRM mettent de l'avant que les DRM nuisent aux utilisateurs légitimes et respectueux du droit d'auteur plutôt que de contrecarrer la distribution illégale de fichiers. Un exemple de cette situation remonte à 2004 quand Sony Music distribuait un CD avec une technologie DRM qui installait un logiciel espion sur les ordinateurs où il était consulté. Un autre exemple plus récent est celui de la compagnie Ubisoft qui souhaite empêcher le piratage de ses jeux vidéo et qui force ses clients à maintenir un lien Internet constant avec ses serveurs pour avoir la simple possibilité de jouer à leurs jeux. La première fin de semaine d'opération, le serveur d'Ubisoft est devenu inaccessible, ce qui a provoqué une interruption d'accès pour les utilisateurs.

Une alternative possible au DRM est de favoriser une technique comme le tatouage numérique (aussi connu sous l'appellation anglaise *watermarking*). Cette technologie identifie la propriété d'un fichier en insérant une trace non intrusive sur le fichier au moment du téléchargement. On pourrait, par exemple, songer à une stratégie déjà proposée par certains éditeurs de livres numériques qui insèrent des informations personnelles de l'utilisateur sur le document au téléchargement (nom, numéro de carte de crédit, etc.).

Dans le contexte d'une bibliothèque, ceci pourrait prendre forme par l'ajout du nom de la bibliothèque, du nom de l'usager, ainsi que son numéro de téléphone. De cette façon, un utilisateur qui souhaite partager illégalement un document y réfléchirait deux fois avant de l'envoyer à une personne de son entourage. Peut-être même que l'usager préférera lui suggérer de se procurer le document à la bibliothèque.

En acceptant d'utiliser les technologies de DRM sur les ressources numériques en bibliothèque, nous devenons les entremetteurs d'un mécanisme intrusif nuisible à l'expérience d'utilisation de nos institutions. Les usagers des bibliothèques risquent de blâmer la bibliothèque qui leur a fourni le fichier plutôt que le fournisseur qui nous a fait payer si cher les ressources électroniques. En effet, les usagers sont rarement en mesure d'identifier la source véritable du problème qui se trouve brouillée entre les services de la bibliothèque et celui de nos fournisseurs. C'est la réputation de la bibliothèque auprès des usagers qui en sera affectée, plutôt que l'image du fournisseur.

Revenons à mon histoire du début. Plus tard dans la journée de dimanche, un ami me suggère, par l'entremise de Twitter, de faire une recherche sur les réseaux de piratage disponible sur Internet. J'y ai jeté un coup d'œil et je

n'ai pas trouvé le livre peu connu d'une maison d'édition universitaire américaine. Cependant, j'ai découvert un blogue qui m'expliquait comment retirer les DRM des fichiers de livres numériques. Je l'ai testé et ça fonctionne. Voyez, plutôt que de protéger le droit d'auteur, les DRM ont enrichi mon aversion de cette technologie nuisible à la diffusion de la culture et m'ont amené à développer mes compétences informatiques pour mieux les utiliser contre les DRM que je rencontrerai à l'avenir.

Patrick Lozeau est conseiller en communication web au Bureau des communications et des relations publiques de l'Université de Montréal. Il a enseigné le cours Gestion des technologies en bibliothèque à l'EBSI pendant la session d'hiver 2010. En savoir plus : <http://pmlozeau.ca>.

Vous avez envie d'écrire pour

Argus? Vous désirez

partager

vos expériences?

Creuser vos interrogations?

Faire part de vos lectures?

Nous mettre sur une bonne piste?

Contactez-nous à l'adresse

[info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)

## Les Solutions de rangement

**PRISMA**

1-888-248-4030

Agent distributeur exclusif des produits MONTEL



- Spécialiste en rayonnages de bibliothèques
- Vaste choix d'accessoires facilitant le classement des livres, bandes dessinées, DVD, CD...
- Chariot à livres (métal ou bois)
- Présentoir à nouveautés ou périodiques
- Mobilier sur mesure
- Panneaux et dessus finis bois pour vos étagères existantes ou neuves
- Service de déménagement et installation des étagères existantes ou neuves



**NOUVEAU!**  
Mobiliers pour enfants



# Virtualisation et délocalisation d'une bibliothèque collégiale



Roger Charland  
charro1010@gmail.com

Exposition des motifs et des modalités de la mise en place d'une bibliothèque virtuelle au Cégep Beauce-Appalaches de Saint-Georges de Beauce. Trois moments sont saisis comme une image fixe dans le temps : la réalité d'une bibliothèque traditionnelle en 2008, le plan de développement et un bilan temporaire des changements apportés à cette bibliothèque.

**Virtualization and delocalization of a college library** Presentation of the establishment of a virtual library at Cégep Beauce-Appalaches in Saint-Georges de Beauce. Three aspects : the reality of a traditional library in 2008; the development plan; and a preliminary assessment of changes that occurred in this library.

« L'éternité n'est guère plus longue que la vie. »  
René Char, Feuillettes d'Hypnos

**E**n août 2008, la bibliothèque du Cégep Beauce-Appalaches se caractérisait par deux éléments importants. Le premier, la nécessité de répondre à une clientèle répartie dans trois centres distincts : Saint-Georges (1 200 étudiants), Ville de Lac Mégantic (150 étudiants) et le CIMIC (100 étudiants). Le second, l'absence d'une vue d'ensemble d'un service de bibliothèque. Historiquement, aucun bibliothécaire n'avait vraiment occupé le poste de spécialiste en moyen et technique d'enseignement, sauf récemment pour une période de huit mois.

Malgré tout, la bibliothèque avait suivi le mouvement d'achats de banques de données en ligne, de modernisation de bases de données bibliographiques et de mise en place de collections de documents selon les demandes de la clientèle. Cela se faisait toutefois sans politique de développement de collection et sans véritablement s'appuyer sur les besoins des enseignants et des étudiants. Mais surtout, il manquait à cette collection une structure de diffusion à distance et un accès simple et protégé via Internet.

Cette situation n'est pas unique à ce cégep. Elle est en effet vécue par plusieurs établissements collégiaux, même par des collèges de grande taille. Chaque ordre d'enseignement connaît un niveau spécifique d'accès au savoir et l'utilisation des

moyens technologiques est hors du contrôle des acteurs des bibliothèques. Une situation connue des ordres d'enseignement primaire et secondaire. La faiblesse des bibliothèques de ce secteur implique qu'à l'entrée au collégial, les étudiants des régions n'ont à peu près jamais eu accès à une bibliothèque digne de ce nom et ne connaissent rien de son fonctionnement<sup>1</sup>. Malgré quelques efforts des dernières années de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le retard demeure. Et dans certaines régions, il est criant.

La situation de la collection était la suivante.

TABLEAU 1  
Livres et périodiques

	Imprimé - physique	Électronique-virtuel
Périodiques	100	
Base de données commerciales		4 000
Open Acces (DOAJ; Revues.org; etc.)		10 000 et plus
Livres	45 000	
		60

Films documentaires - fictions

Vidéos	800	
DVD	200	
À distance (ONF)		900

Aucune de ces banques de données n'était accessible à l'extérieur du Cégep. Seul le catalogue de la bibliothèque l'était.

Enfin, le logiciel Regard de la GRICS venait d'être retenu comme système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB). Il

s'agit davantage d'une base de données de titres que d'un véritable SIGB.

## Plan de développement

Trois éléments ont été décisifs dans la mise en place d'un plan de développement.

- La situation de délocalisation du Cégep Beauce-Appalaches;
- Une capacité budgétaire limitée telle qu'en connaissent les bibliothèques de cégeps.

## Délocalisation du Cégep

Cette réalité oblige la bibliothèque à couvrir à distance les besoins d'une clientèle ayant les mêmes besoins d'information. Ainsi, bien que la majorité des enseignants et des étudiants mènent leurs activités à l'ancien séminaire de Saint-Georges de Beauce, deux autres lieux sont à desservir de manière permanente, soit le Centre collégial de Lac-Mégantic (CECLM) et le CIMIC<sup>3</sup>. Si les besoins du CECLM sont en partie identiques à ceux de Saint-Georges, la situation est un peu différente pour le CIMIC.

Au CIMIC, il faut répondre aux besoins d'une clientèle rattachée à trois programmes techniques : technologie du génie civil, technologie du génie industriel et gestion de projet en communications graphiques. La clientèle est partagée géographiquement.

*La bibliothèque n'achète que  
602 livres par année.*

Dans la mouvance de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, la délocalisation a été un défi important. La réalité propre à la dématérialisation de la production savante a été un facteur déterminant et, pour nous, un facteur aidant. L'accès à distance aux abonnements de banques de données a été mis en place trois mois après notre arrivée. Les banques de données sont devenues accessibles dans tous les lieux où nous offrons des cours. Il en a été ainsi pour des lieux de formation non récurrents via un accès Internet à l'ensemble de la collection numérisée. Le même service s'applique, dès que la personne inscrite a un statut d'étudiant du cégep.

Nous avons aussi ajouté à notre collection de départ l'accès au Petit Robert en ligne et davantage de ressources dans le panier Eureka.

## SIGB d'ancienne génération

Notre logiciel de gestion de bibliothèque ne répond que partiellement à nos besoins. Nous n'avons pas accès à certaines fonctionnalités importantes telles que la gestion de fils RSS, la gestion financière, la gestion des abonnements et des commandes. C'est pourquoi je parle d'une base de données plutôt

que d'un logiciel de gestion de bibliothèque.

Cela dit, nous avons intégré au catalogue une banque de documents électroniques. Nous permettons ainsi l'accès à deux banques différentes : une première se limite aux publications imprimées ou vidéos, c'est-à-dire la collection matérielle, et une deuxième comprend les documents électroniques, quel que soit le type (pages web, revues électroniques, encyclopédies, outils pédagogiques, matériel didactique), c'est-à-dire la collection virtuelle.

## Capacité budgétaire limitée

Les budgets des bibliothèques collégiales sont très limités. Le financement, pour un cégep comme le nôtre, représente environ 35 \$ par étudiant. Le MELS considère que le prix moyen d'un document est de 43 \$. Cette somme doit aussi répondre à de nouveaux besoins de banques de données, d'abonnements de périodiques et de journaux, de documents vidéo. En somme, en utilisant le mode de calcul du MELS, j'aurais acheté environ 1 200 documents. Pourtant, les données publiées dans Statistiques de l'édition au Québec<sup>3</sup> indiquent que le coût moyen d'un manuel scolaire est de 68 \$ et de 30 \$ pour un livre. Notre clientèle requiert surtout des manuels scolaires dans certains cas, par exemple en soins infirmiers, et dans d'autres, on utilise principalement des livres. On peut donc affirmer que le coût moyen est davantage de 49 \$ et non de 35 \$ tel que prévu par le MELS. Avec ce nouveau taux par livre, ma capacité d'achat est donc de 1 061 livres au lieu de 1 200.

Cela reste à relativiser, puisque je consacre 6 500 \$ à l'abonnement de périodiques imprimés, 4 000 \$ à l'achat de vidéos et de licences de visionnement, et 12 000 \$ aux abonnements à des bases de données en ligne. Il ne reste plus, à la bibliothèque, qu'un pouvoir d'achat équivalent à 602 livres par année. Et donc, en moyenne, 40 livres par département ou 0,4 livre par étudiant.

Le « déploiement » du budget des bibliothèques des cégeps est caractérisé par le fait suivant : l'enveloppe budgétaire est partagée entre les départements et la bibliothèque. La responsabilité de la bibliothèque touche surtout le renouvellement des abonnements (base de données, périodiques) et la mise à jour des ouvrages de référence. La part dite départementale sert majoritairement à l'achat des monographies. Les suggestions d'achat proviennent du personnel enseignant et, à l'occasion, peuvent être « filtrées » par le bibliothécaire. Ce filtrage est minoritaire et place le bibliothécaire souvent hors des sentiers de sa politique de développement des collections. En ce sens, les bibliothécaires ferment les yeux, ou n'appliquent tout simplement aucune politique de développement de collection.

## Bilan du développement

Nous avons fait un inventaire des périodiques imprimés, élagué ceux qui étaient vétustes et rationalisé les abonnements. Nous avons ainsi défini des critères pour les besoins de la clientèle et comparé notre collection de périodiques avec celles des cégeps de même taille. Enfin, nous avons cessé certains abonnements et transféré les sommes vers de nouveaux abonnements qui répondaient mieux aux besoins de l'enseignement

TABLEAU 2

## Ressources imprimées

Livres et ouvrages de référence imprimés	50 000
Abonnements actifs	100
Documentaires et films de fiction	1 000
Abonnements inactifs ou n'étant plus publiés	250

## Ressources électroniques

Ebsco	Canadian resource center
Cedrom sni	Panier Actualité-Québec
Courrier international	
DeMarque	État du monde Encyclopédie Universalis
SDM	Repère
Statistique Canada	E-Stat

collégial. Nous avons aussi fait une avancée importante dans l'utilisation des périodiques publiés en accès libre (Open Access).

Un autre projet consistait à mettre en place l'accès à nos bases de données à distance. En misant sur la technologie EZProxy, nous avons déployé une bibliothèque virtuelle de très bonne qualité. L'accès aux bases de données est complété par un accès aux publications électroniques des gouvernements fédéral et provincial, des sites Internet de qualité, des publications électroniques et des livres électroniques.

Après avoir mis en place une bibliothèque virtuelle digne de ce nom, il reste bien des éléments à ajouter. Nous envisageons une phase deux, ou un second plan de développement.

Dans les mois qui viennent, c'est vers la mise en place de certains produits issus de l'Open source que nous voulons concrétiser notre vocation de diffuseur des connaissances. Nous pensons, dans un premier temps, mettre en place un blogue, le logiciel SubjectPlus, un outil de recherche fédérative tel que dbWIZ ou SORL - Ariane 2.0 de l'Université Laval, un outil de gestion de portail, et Zotero ou les outils de gestion bibliographique de OpenOffice Bibliographic Project (OooBib).

Bien du temps, beaucoup de planification, mais des résultats orientés vers l'utilisateur final. L'an dernier, 110 000 personnes ont visité la bibliothèque et autant ont fréquenté la bibliothèque virtuelle. Pour un cégep de 1 450 étudiants, il s'agit d'un taux de fréquentation très intéressant.

## Rénovation du lieu

Enfin, en plus de tous ces projets, nous avons procédé à la rénovation physique de la bibliothèque.

Un projet de rénovation du comptoir du prêt est devenu, après quelques réunions, un projet de rénovation de l'espace et de modernisation du mobilier. En bout de piste, cela a notam-

ment conduit à regrouper les livres et les périodiques sur un même étage, et les ouvrages de référence et les nouveautés, sur un autre. L'objectif était de concentrer sur un seul étage tout ce qui pouvait exiger une intervention du personnel. L'amélioration des services aux usagers a entraîné une hausse de la fréquentation de près de 100 personnes par jour. En effet, au cours de l'automne dernier, le nombre d'entrées a atteint 650 personnes par jour.

Il ne se passe pas une minute dans la vie d'un bibliothécaire sans que les mots virtualisation et délocalisation virevoltent dans son esprit. Ces termes font partie de son quotidien depuis des lunes. Des gestes, des politiques, des pratiques, toutes ces actions mènent inéluctablement à une réalité simple et concrète : la vie n'est plus un long fleuve tranquille, mais plutôt une suite de mouvements, de changements vers autre chose, le « bougisme », nous dit Taguief.

*« Le bougisme est le degré zéro du progressisme, ce qui reste du progressisme quand on a éliminé de celui-ci son rapport aux fins de l'humanité. Mais il fonctionne en même temps comme un ultraprogressisme, en tant que machine à détruire toute trace du passé et à légitimer sa totale éradication. »<sup>4</sup>*

Mais est-ce bien du progressisme ou seulement son idéologie que nous mettons en boîte dans nos nouveautés? En fait, c'est un peu des deux. Nous faisons preuve de progressisme « positif », car nous améliorons nos services, mais, en même temps, il y a conformisme et même, dans ces actes, traditionalisme moderniste.

## Notes

1. Dans les centres urbains, les étudiants ont accès à des bibliothèques publiques palliant l'absence de bibliothèques scolaires. Il faut le dire, au Québec, les infrastructures sont très mal réparties. Il serait intéressant de faire une comparaison entre les milieux urbains centraux que sont Québec et Montréal et les centres régionaux au niveau du nombre de livres disponibles par citoyen. Dans les régions, il y a un manque flagrant d'infrastructures de bibliothèques, et ce, malgré l'excellent travail du Réseau Biblio du Québec et le dévouement de certains conseils municipaux.
2. S'ajoutent des cours dans certaines municipalités et un nouveau campus à Sainte-Marie de Beauce qui démarrera à l'automne 2010.
3. 2008. *Statistiques de l'édition au Québec*.
4. 2001. Taguieff, Pierre-André. *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*. Paris : Mille et une nuits, pp. 75-76. Idée aussi développée de ce côté de l'Atlantique par Christopher Lasch dans : 2002. *Le seul et vrai Paradis*. Paris : Climats et dans 2000. *La Culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*. Paris : Climats.

**Roger Charland a été spécialiste en moyen et technique d'enseignement au Cégep Beauce-Appalaches.**

# Pour une histoire des bibliothécaires québécois



**Marcel Lajeunesse**  
marcel.lajeunesse@umontreal.ca

En plus d'apporter des solutions aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper les développements futurs, une profession mature doit connaître et assumer son passé. La connaissance de son évolution ne peut être comprise sans la prise en compte de l'apport de ses principaux artisans. L'histoire des bibliothécaires au Québec est ainsi une contribution à la connaissance de la discipline et de la profession en notre milieu.

For a History of Quebec Librarians In addition to facing today's challenges and anticipating future developments, a mature profession must be aware of and understand its past. The evolution of the profession cannot be considered without taking into account the contribution of its main artisans. The history of librarians in Quebec is therefore a contribution to the knowledge of the discipline and of the profession in our milieu.

Il y a de nombreuses pièces dans la vaste maison de l'histoire du livre. L'histoire des bibliothèques en est une. Pratiquée depuis longtemps dans le monde anglo-saxon, elle a fait une entrée remarquée en France à la fin de la décennie 1980 avec la parution des quatre volumes de *Histoire des bibliothèques françaises*.

Si l'histoire des bibliothèques s'est surtout intéressée aux institutions et a produit un certain nombre de monographies de qualité, elle a souvent négligé la biographie de ceux qui ont créé, dirigé, orienté, animé ces institutions, en l'occurrence les bibliothécaires. Il faut faire exception pour les États-Unis qui publient depuis 1978 le commode *Dictionary of American Library Biography*, avec suppléments en 1990 et en 2003. On retrouve dans ce dictionnaire les notices biographiques après décès de tous les bibliothécaires importants du pays. En France, le Centre de recherche en histoire du livre a tenu, en 2003, un premier colloque dans une perspective d'histoire comparée afin de favoriser une vision plus globale de l'histoire des bibliothécaires en France comme dans d'autres aires géographiques. Le responsable du colloque, Frédéric Barbier, avait dégagé trois axes autour desquels ce chantier de recherche pourrait s'articuler : le statut social et administratif du bibliothécaire, les fonctions matérielles et culturelles liées à cette charge, et enfin

le rôle du bibliothécaire. En somme, il s'agit de bien situer le bibliothécaire parmi les métiers du livre et de faire ressortir l'évolution de son statut, de sa fonction et de son rôle (Moledina, 2004). Dans le prolongement de ce colloque, le professeur Dominique Varry reconnaissait que la figure du bibliothécaire, en France surtout, méritait mieux que les études dispersées qui lui avaient été consacrées et qu'elle n'avait guère attiré les biographes. Pourtant, pour lui, s'intéresser à l'histoire des bibliothécaires, c'est s'intéresser à l'histoire des pratiques et des savoirs professionnels (Varry, 2005).

En 1988, Gilles Gallichan posait la question de la conscience historique des bibliothécaires québécois. Il fustigeait la méconnaissance des pionniers et des professionnels marquants de la bibliothéconomie en notre milieu. Trop préoccupés au cours de la dernière génération par les impératifs technologiques du moment et de l'avenir, les bibliothécaires en étaient venus, selon lui, à ignorer l'évolution de leur profession et de ceux qui l'ont soutenue et développée (Gallichan, 1988). Il est évident que l'informatique et les technologies de l'information ont été des agents puissants de changement, mais elles ne constituent que l'un des nombreux changements vécus par les bibliothécaires au cours des ans et principalement depuis la deuxième révolution de l'imprimé au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut se rappeler l'assertion d'Alberto Manguel dans *Une histoire de la lecture*, à savoir qu'il y a plus de différences entre une bibliothèque de 1960 et celle de l'an 2000 qu'entre les bibliothèques que consultait Érasme au début du XVI<sup>e</sup> siècle et celles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au Québec, l'histoire des bibliothécaires est un domaine qui a intéressé peu de chercheurs. Elle contribuerait pourtant à dessiner plus nettement le développement de la discipline et de la profession en ce coin d'Amérique avec les caractéristiques propres de l'histoire socioculturelle du Québec. Même s'il y a des bibliothécaires depuis qu'il y a des bibliothèques, il est impossible de dessiner le pourtour de la fonction de bibliothécaire dans les bibliothèques collectives de la Nouvelle-France, que ce soit au Collège des Jésuites de Québec, chez les Sulpiciens montréalais, au Séminaire de Québec ou au Conseil souverain. Le Collège des Jésuites a marqué l'histoire des bibliothèques canadiennes. On lui a consacré, en 1972, une exposition et un catalogue à la Bibliothèque nationale du Canada. Depuis, on n'a de cesse de reconstituer sa collection. Malgré cela, on sait très peu de choses concernant sa gestion, si ce n'est qu'un régent professeur d'humanités et de rhétorique, Pierre-Michel Laure, en était le responsable lors des obédiences de 1716 et qu'il est probablement l'auteur du catalogue

de 1720 (*Dictionnaire biographique du Canada*, à l'avenir *DBC*, notice par Victor Tremblay, vol. II). Relayant le Collège des Jésuites après la Conquête, le Séminaire de Québec a développé une collection considérable et le catalogue de 1782 décrivant ses quelque 5000 volumes est l'œuvre de l'abbé Arnaud-Germain Dudevant, en poste au Séminaire de 1775 à 1783 (*DBC*, Claude Galarneau, IV). Les Sulpiciens ont été, dès leur arrivée à Montréal en 1657, de gros importateurs de livres, et plusieurs de leurs supérieurs, Queylus, Dollier de Casson, Vachon de Belmont, Montgolfier, étaient des clercs de vaste culture et de grands moyens financiers. En 2007, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a publié un catalogue d'exposition, qui donnait une sélection des 5000 volumes de BANQ provenant des bibliothèques des Sulpiciens. Il est vraisemblable que la bibliothèque des Sulpiciens ait été au XVIII<sup>e</sup> siècle aussi considérable que celle du Collège des Jésuites et que le supérieur Étienne Montgolfier soit l'auteur du catalogue manuscrit de la bibliothèque, rédigé autour des années 1780 (*DBC*, Lucien Lemieux, IV; Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert, *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, 2007).

La Conquête britannique apporta à la nouvelle province de Québec deux nouveaux types de bibliothèque : d'abord la bibliothèque « de souscription », The Quebec Library/la Bibliothèque de Québec, fondée en 1779 à l'instigation du gouverneur Haldimand, et ensuite la bibliothèque parlementaire créée en 1802 à la suite de l'établissement de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Les François Romain, père et fils, ont exercé la fonction de bibliothécaire dans les deux bibliothèques, et ce sont les premières personnes à qui on peut accoler l'exercice de cette fonction avec suffisamment de données (*DBC*, Yvon Thériault, VI; Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, 1991). Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, cette bibliothèque parlementaire a eu à son emploi plusieurs bibliothécaires de grande envergure. Pensons à Étienne Parent qui, pendant son court mandat de 1833 à 1835, a voulu, à l'instar de la Library of Congress de Washington, faire de celle de Québec une bibliothèque nationale ouverte à tous les citoyens (Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada*). Nous connaissons mieux l'Œuvre de Georges-Barthélemi Faribault, le père de la bibliographie canadienne, qui s'était imposé, dès 1837, par la publication de son *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique*, et qui, en dépit des incendies survenus à la bibliothèque du Parlement en 1849 et en 1854, reconstitua les collections (*DBC*, Yvan Lamonde, IX; Gallichan, « Georges-Barthélemi Faribault et le Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique », in *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, 1996). Antoine Gérin-Lajoie a été nommé bibliothécaire sous l'Union des Canada en 1856 et il est l'auteur du *Catalogue de la Bibliothèque du Parlement* (*DBC*, Jean-Charles Falardeau; XI; René Dionne, *Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres*, 1978).

La Bibliothèque de l'Assemblée législative du Québec a été dirigée de 1867 à 1912 par deux bibliothécaires remarquables, l'un avocat et homme de lettres, Pamphile Le May (*DBC*, Maurice Pellerin, XIV; Pellerin et Gallichan, *Pamphile Le May,*

*écrivain et bibliothécaire*, 1987), l'autre médecin, historien et bibliographe, Narcisse-Eutrope Dionne (*DBC*, Gallichan, XIV; Gallichan « Un pionnier de la bibliographie québécoise : Narcisse-Eutrope Dionne », *Cahiers du livre ancien du Canada français, I* (1984)), tous deux soucieux d'enrichir les collections et d'en faire un instrument efficace pour le travail parlementaire. Au XX<sup>e</sup> siècle, Georges-E. Marquis, directeur de 1934 à 1952, a eu droit à une notice biographique (Jean-Guy Pelletier, « G.-E. Marquis, conservateur de la bibliothèque (1934-1952). Un tempérament impétueux », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 25(1996). De son côté, son successeur Jean-Charles Bonenfant, muté à la bibliothèque en 1939 en raison d'un changement de gouvernement, en devint directeur de 1952 à 1969. Il a acquis la réputation d'un grand intellectuel et d'un grand bibliothécaire au point que ses contemporains l'ont vu comme un bibliothécaire modèle (Galarneau, « Jean-Charles Bonenfant (1912-1977) », *Cahiers des Dix*, 51 (1996); Gaston Bernier, « Jean-Charles Bonenfant, un bibliothécaire modèle », *Documentation et bibliothèques*, 48 (2002)).

Les bibliothèques montréalaises du XIX<sup>e</sup> siècle ont laissé le nom de leurs bibliothécaires dans l'ombre. Que savons-nous du directeur de l'Œuvre des bons livres, le sulpicien Jacques-Victor Arraud qui en a été fondateur, du créateur du Cabinet de lecture paroissial Louis Regourd, des bibliothécaires de ces associations littéraires qui ont fleuri au milieu du siècle et qui s'appelaient l'Institut canadien de Montréal, l'Institut national, l'Institut canadien-français, l'Union catholique, le Cercle Ville-Marie, le Mechanics' Institute? Dans leurs composantes, elles avaient toutes une bibliothèque. Il faut attendre Ægidius Fauteux, bibliothécaire de la Bibliothèque Saint-Sulpice de 1912 à 1931 et directeur de la Bibliothèque municipale de Montréal de 1931 à son décès en 1941, pour qu'un bibliothécaire acquiert une telle notoriété. Pour ses contemporains, il était le bibliothécaire idéal (Gallichan, « Ægidius Fauteux : l'intellectuel généreux », *Cahiers des Dix*, 51(1996); Olivier Maurault, « Ægidius Fauteux », *Cahiers des Dix*, 6(1941); R. Baillargeon, *Ægidius Fauteux, bibliophile et homme de lettres. Étude monographique*, 1992; Jean-René Lassonde, *La Bibliothèque Saint-Sulpice, 1910-1931*, 1986). À la Bibliothèque municipale de Montréal, il faut retenir le nom d'Éva Circé-Côté, directrice adjointe de l'institution pendant trois décennies, féministe, écrivain, journaliste sous plusieurs pseudonymes (A. Lévesque, « Journaliste au masculin : Éva Circé-Côté (1871-1949) » in É. Tardy et al. *Les bâtisseuses de la Cité*, 1992), de Frédéric Villeneuve, directeur de 1909 à son décès en 1915, qui est l'auteur du second volume de l'*Essai de bibliographie canadienne* de Philéas Gagnon, d'Hector Garneau, le petit-fils de l'historien national, historien lui-même, directeur de 1916 à 1930, et de Léo-Paul Desrosiers, romancier et historien, qui a dirigé la bibliothèque de 1941 à 1952 et qui a beaucoup fait pour son développement (Gallichan, « Léo-Paul Desrosiers, la vocation littéraire (1896-1967) », *Cahiers des Dix*, 51 (1996)). À Montréal, il faut souligner également l'apport de Pierre Boucher de Crèvecoeur qui dirigea au cours des trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle le Fraser Institute et qui donna à cette bibliothèque publique une grande réputation parmi les institutions culturelles

de la ville (Edgar C. Moodey, *The Fraser-Hickson Library. An Informal History*, 1977).

La bibliothèque de l'Université McGill fut dirigée pendant trois quarts de siècle, soit de 1892 à 1964, par trois bibliothécaires remarquables, Charles Henry Gould, ami de Melvil Dewey, président de l'American Library Association, Gerhard R. Lomer et Richard Pennington, qui, l'un après l'autre, ont enrichi les collections de cette université et en ont fait l'une des meilleures bibliothèques universitaires du Canada, probablement la meilleure au cours de la première moitié du siècle précédent (DBC, Peter McNally, XIV; McNally, «Scholar Librarians: Gould, Lomer and Pennington», *Fontanus*, I (1988).

La mise sur pied d'un programme régulier d'enseignement de la bibliothéconomie à McGill au cours de la décennie 1920, la création de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, en 1937, par le trio formé d'Ægidius Fauteux, de Marie-Claire Daveluy et du père Paul-A. Martin, et de l'École de bibliothécaires de l'Université d'Ottawa, en 1938, par le père Auguste-M. Morisset (Richard Greene et Jean LeBlanc, « Un pionnier de la bibliothéconomie au Canada français : Auguste-Marie Morisset, OMI », *Documentation et bibliothèques*, 56, 2000) ont fait faire un grand pas à la professionnalisation de la profession. On pouvait dorénavant apprendre le métier de bibliothécaire autrement que par apprentissage. Marie-Claire Daveluy (Auguste-M. Morisset, « Marie-Claire Daveluy, bibliothécaire, bibliographe, écrivain », in Georges-A. Chartrand, *Livre, bibliothèque et culture québécoise*, 1977) et Juliette Chabot à la Bibliothèque municipale de Montréal, Hélène Grenier (Françoise Jobin-Brulé, « Hélène Grenier, encore 'too much' à 74 ans », *Argus*, 4 (1975) et Alvine Bélisle à la Commission des écoles catholiques de Montréal, Raymond Tanghe à l'Université de Montréal, puis à la Bibliothèque nationale du Canada (Guy Sylvestre, « Raymond Tanghe (1898-1969) », *Bulletin de l'ACBLF*, 15 (1969)) furent des professionnels issus de ces programmes d'études entre les années 1920 et 1950. Pour cette période, il faut souligner le rôle capital du père Paul-A. Martin dans le domaine des bibliothèques. On a décrit la carrière protéiforme de cet acteur du monde documentaire et culturel québécois (Réjean Savard, « Le père Paul-Aimé Martin, bibliothécaire », *Documentation et bibliothèques*, 49 (2003); Jacques Michon, *Fides. La grande aventure éditoriale du père Paul Aimé Martin*, 1998).

La fin de la décennie 1950 et la décennie 1960 furent une période cruciale pour le développement des bibliothèques au Québec. L'Assemblée législative vota en décembre 1959 la première loi des bibliothèques publiques. Par l'action du Service des bibliothèques publiques dirigé par Gérard Martin et Pierre Matte, on vit de véritables bibliothèques publiques chasser du paysage québécois les bibliothèques paroissiales qui avaient fleuri en notre milieu pendant un siècle. À cette époque, tant l'Université de Montréal que l'Université Laval questionnèrent l'enseignement prodigué par leurs collègues classiques affiliés. Les collègues se dotèrent de bibliothèques centrales dirigées par un bibliothécaire professionnel. Jean-Rémi Brault a exposé de main de maître dans son livre, *Regard sur l'évolution des bibliothèques québécoises : récit d'un*

*itinéraire professionnel*, 2004, premier volume de mémoires écrit au Québec par un bibliothécaire, le dynamisme des bibliothèques de collège au cours de ces années. Brault y a associé, dans cette œuvre commune de création des bibliothèques de collège et de la Centrale des bibliothèques, plusieurs de ses collègues de l'époque, notamment Raymond Boucher, Jean-Bernard Léveillé, Gabriel Allard, Victor Coulombe, Maurice Auger, Médard Laroche. Une livraison de *Documentation et bibliothèques*, 50 (2004) complète ce tableau d'histoire de ce genre de bibliothèque. Par leurs travaux d'informatique et d'indexation automatique des périodiques au Centre de documentation de l'Université Laval pendant la décennie 1960, Guy Forget et Rosario de Varennes ont été des pionniers des sciences de l'information en notre milieu.

En 1961, l'École de bibliothéconomie avait été créée en tant que département de l'Université de Montréal et elle avait pris le relais de l'École de bibliothécaires, initiative privée, qui avait toujours eu peu de moyens. La nouvelle école se voulait, dès sa fondation, l'égal des autres écoles du continent agréées par l'American Library Association, avec mission d'offrir un programme de bibliothéconomie de nature scientifique. De son côté, l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF) se fit, à partir du tournant des années 1960, par ses congrès, par sa revue, ses publications, ses représentations auprès des gouvernements, le promoteur d'une discipline et d'une profession adaptées à une société laïque, en quête d'une reconnaissance sociale, en accord avec les profondes transformations de la société québécoise. En 1973, elle devenait l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Ce faisant, elle prenait en compte la création, par une loi de l'Assemblée nationale en 1969, de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. La formation de cette corporation avait signification de la reconnaissance du caractère professionnel du bibliothécaire au Québec. En 1967, la fondation de la Bibliothèque nationale du Québec s'avéra un geste important d'affirmation nationale. Georges Cartier fut sans conteste le protagoniste de la mise sur pied de cette grande institution (Céline R.-Cartier, « Le parcours exigeant et inusité d'un bâtisseur : Georges Cartier, 1929-1994 », *Documentation et bibliothèques*, 51 (2005)).

De ces institutions, plusieurs personnes ont marqué le milieu des bibliothèques au cours de ces années. À l'École de bibliothéconomie, Laurent-G. Denis, Edmond Desrochers, Paule Rolland-Thomas, Réal Bosa et Liana van der Bellen forment l'équipe initiale de l'institution. Un ouvrage de mélanges posthumes a été consacré à Laurent-G. Denis, directeur de 1961 à 1970 (Margaret Anderson, « Laurent-G. Denis as we remember him » in P. Rolland-Thomas, *Prospectives en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Mélanges dédiés à la mémoire de Laurent-G. Denis*, 1990). De son côté, le jésuite Edmond Desrochers fut sans doute le bibliothécaire le plus marquant des années 1950 et 1960. Directeur d'une bibliothèque de recherche, professeur, fort actif dans les associations, ayant des vues sur tous les aspects de la discipline et de la profession, il fut un homme d'influence et de pouvoir, et on a reconnu son apport en lui offrant de copieux mémoires à l'occasion de son soixan-

tième anniversaire de naissance; on retrouve dans ce livre plusieurs textes de nature biographique sur l'individu (Georges-A. Chartrand, *Livre, bibliothèque et culture québécoise. Mélanges offerts à Edmond Desrochers, s.j.*, 1977). De 1964 à 1989, Hubert Perron, à qui on a dédié des mélanges posthumes, a été un acteur important à la Bibliothèque nationale du Québec, à la direction de la bibliothèque de l'UQÀM et surtout à l'ACBLF/ASTED (Silvie Delorme, *Mouvance : réflexion sur le développement des bibliothèques universitaires en hommage à Hubert Perron*, 1992).

Le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* de Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski (1989) fournit, pour sa part, de courtes notices biographiques d'un certain nombre de bibliothécaires qui ont marqué la profession au Québec. On y retrouve les noms de Georges-Barthélemi Faribault, de Pamphile Le May, de Narcisse-Eutrope Dionne, d'Ægidius Fauteux, de Marie-Claire Daveluy, d'Éva Circé-Côté, d'Alfred-Duclos De Celles, de Léo-Paul Desrosiers, de Jean-Jacques Lefebvre, de Raymond Tanghe, de Jean-Charles Bonenfant, d'Antonio Drolet, de Georges Cartier, de Claude Aubry et d'Antonio Drolet, l'historien des bibliothèques; ce dernier a eu droit à une biographie plus développée de la part de Charles-Marie Boissonnault, « Antonio Drolet, bibliothécaire et historien », MSRC, 10, 1972). À l'instar des notices du *Dictionnaire biographique du Canada*, celles du *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* décrivent davantage l'apport de ces bibliothécaires à l'histoire ou à la littérature, passant sous silence ou effleurant à peine leur carrière de bibliothécaire et leur apport professionnel. Elles demeurent néanmoins des pistes intéressantes pour la compréhension de leur apport culturel et un excellent point de départ pour une notice biographique insistant sur leur contribution à leur profession de bibliothécaire. De plus, la revue *Documentation et bibliothèques* publie, depuis 2004, une chronique portant sur des retraités récents de la profession : ont été retenus jusqu'à maintenant les noms de Réjean Olivier, Pierre Guilmette, Gilles Caron, Gilbert Lefebvre, Jean-Rémi Brault, Marcel Hudon, Jean-Jacques LeBlanc et My Loan Duong. La députée Fatima Houda-Pépin a décrit l'apport de sa formation de bibliothécaire au travail parlementaire de l'Assemblée nationale (« Bibliothécaire et députée », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 33, 2004). Ces chroniques relatant la carrière de bibliothécaires retraités sont intéressantes parce qu'elles fournissent un matériau précieux à une étude sur l'histoire de bibliothécaires au Québec.

Si l'on embrasse sur une longue période l'évolution de la profession de bibliothécaire au Québec, trois grandes périodes ressortent nettement. D'abord, antérieurement aux années 1930, ce fut celle du bibliothécaire homme de lettres. En l'absence d'une formation spécialisée dans le domaine et d'un groupe professionnel, et compte tenu de la vision que la société et ses dirigeants avaient des bibliothèques, on nommait à cette fonction un intellectuel, littéraire ou historien, souvent bibliophile, en tout cas reconnu pour ses connaissances et son amour du livre. Plusieurs de ces bibliothécaires, entrés par hasard dans

le monde des bibliothèques, sont devenus de grands bibliothécaires qui ont marqué le milieu. Puis, à partir des années 1930, on assiste à un début de professionnalisation avec l'émergence, au Québec, d'écoles de bibliothécaires tant en langue française qu'en langue anglaise. En cela, on ne faisait que suivre, avec un peu de retard, la tendance américaine où fleurissaient déjà un grand nombre d'écoles, à la suite de la première fondée par Melvil Dewey, à l'Université Columbia de New York en 1887. Par la formation reçue dans ces écoles, une plus grande rigueur est mise sur la constitution des catalogues, sur le développement des collections, sur l'émergence de la bibliographie et de la référence, de même que sur la gestion des institutions. Enfin, à partir des années 1960, on constate que la conception de la discipline et la pratique de la profession ont subi des changements radicaux à la suite de la Révolution tranquille d'abord, puis de l'impact de l'informatique et de l'internet. La profession de bibliothécaire prenait aussi en compte la nouvelle donne de la société québécoise, et les conséquences pour la profession en sont une hausse de ses aspects professionnels et scientifiques et une révision de son rôle social dans une société en voie de sécularisation (Lajeunesse, 2004).

La recherche sur l'histoire des bibliothécaires doit en dernière analyse nous éclairer sur l'évolution du rôle social de ces professionnels dans la société québécoise. Nous savons bien que l'évolution des métiers du livre au Québec, à cause de la montée en puissance de l'Église catholique des années 1840 à la Révolution tranquille, présente des traits bien particuliers. Celui de bibliothécaire n'y échappe pas. Il est un homme de lettres, estimé certes, mais il exerce un pouvoir limité, soumis qu'il est par le pouvoir politique. La charge de bibliothécaire du Parlement au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle en est l'illustration la plus patente. Par ailleurs, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'emprise de l'Église sur le monde du livre et des bibliothèques, le bibliothécaire fut, pour un siècle, en milieu francophone, sous la tutelle du pouvoir religieux et il fut acculé à devenir en quelque sorte gardien de la morale. Le corridor dans lequel il pouvait exercer sa profession nous apparaît bien étroit. Enfin, à la Révolution tranquille, se libérant de ses tutelles et assumant un nouveau rôle social, le bibliothécaire put se mettre au service de la culture et de l'information.

Une histoire des bibliothécaires n'a pas pour but d'édifier un panthéon des gloires professionnelles du passé pour l'édification des nouvelles générations. Par contre, elle peut nous montrer l'apport de ceux qui, au cours des années, ont créé et développé les institutions documentaires dont nous profitons. Ils ont contribué à la connaissance du livre et de l'imprimé, à la diffusion de la lecture et de la culture, à l'essor de la recherche, au développement de l'information et à l'épanouissement des citoyens. C'est en cela que les bibliothécaires d'hier sont nos ancêtres et que nous sommes leurs successeurs et leurs continuateurs.

## Bibliographie

Galichan, Gilles. 1988. « Les bibliothécaires et leur conscience historique », *Documentation et bibliothèques*, vol. 34, no 3 (juillet-septembre), p. 99-101.

- Lajeunesse, Marcel. 2004. « Le bibliothécaire québécois : d'un homme de lettres à un professionnel de l'information », *Documentation et bibliothèques*, vol. 51, no 2 (avril-juin), p. 139-148.
- Moledina, Sheza. 2004. « L'histoire des bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 49, no 3, p. 100-101.
- Varry, Dominique. 2005. « L'histoire des bibliothèques en France. État des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 50, no 2, p. 16-22.

Marcel Lajeunesse a été professeur et directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). Il a notamment écrit *Lecture publique et culture au Québec : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004) et *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal, Fides, 1982).

## La Bibliothèque numérique mondiale



Isabelle Lorrain  
Isabelle.Lorrain@USherbrooke.ca

C'est au printemps 2009 qu'a été lancée sur le web la Bibliothèque numérique mondiale (BNM). Réalisé conjointement par l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, ce projet vise à promouvoir la diversité culturelle en rendant accessibles, au sein d'une bibliothèque virtuelle entièrement gratuite, des documents et des ressources exceptionnels ou rarissimes que possèdent les grandes bibliothèques nationales et les institutions culturelles des quatre coins du globe.

C'est à James H. Billington, de la Bibliothèque du Congrès, que nous devons l'idée de cette bibliothèque, qui est apparue en 2005. Compte tenu de la nature du projet qui rejoignait favorablement ses objectifs éducatifs et culturels, l'UNESCO a décidé de participer à l'aventure. Plusieurs défis technologiques ont dû être relevés, dont la faible quantité de documents numérisés et l'absence de moyens de numérisation dans certains pays.

À son arrivée sur le web, en avril 2009, plusieurs ont vu des similarités entre la BNM et Europeana, née en 2008. Il est vrai que les aspirations de ces portails – rassembler et diffuser le patrimoine documentaire et culturel sur le web – sont similaires. Par contre, alors que le contenu d'Europeana est exclusivement

européen, la BNM a une couverture planétaire, d'où la complémentarité de ces deux outils.

### Pour le grand public

La BNM s'adresse au grand public et permet d'accéder à plus de 1 200 documents numériques tels que des manuscrits, des livres rares, des cartes, des documents audiovisuels et des photographies. Ce contenu peut être consulté à partir d'une interface très simple traduite dans les six langues officielles de l'ONU (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Sous son apparence modeste, la BNM cache un contenu riche et spécialisé. On peut notamment y feuilleter le roman *Le Dit du Genji*, une œuvre majeure de la littérature japonaise datant du XI<sup>e</sup> siècle, regarder diverses peintures rupestres, ou encore consulter la Carte de l'Amiral, datant de 1507, l'une des premières à mentionner l'Amérique. Tous ces trésors culturels sont fournis par les nombreux partenaires de la BNM, parmi lesquels se trouvent la Bibliotheca Alexandrina, la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque du Congrès. Bien que pour le moment le contenu proposé soit relativement restreint en quantité, il faut considérer qu'il s'agit d'un projet en constante évolution. Il prendra de l'expansion au fur et à mesure que se grefferont de nouveaux contributeurs qui choisiront de participer à l'entreprise. Ce petit nombre de ressources s'explique également par un souci de qualité qui se traduit par une scrupuleuse sélection de documents intégrés dans un ensemble cohérent et interrelié.

La navigation se fait aisément en parcourant les documents classés par lieu, par période, par thème, par type d'élément et par institution. D'ailleurs, en cliquant sur la division « Thème », on reconnaîtra rapidement les grandes classes de la classification décimale Dewey. Pour une recherche par mots-clés, une simple boîte de recherche permet, à travers le site, de lancer des requêtes à l'aide d'un ou de plusieurs termes. Il n'y a pas d'interface de recherche avancée, la BNM ayant décidé de favoriser l'utilisation de facettes. Par conséquent, après avoir choisi un premier critère de tri (par exemple, le lieu ou la période) ou effectué une recherche par mots-clés, apparaît, dans la colonne de gauche, une série de subdivisions reprenant les grandes catégories de navigation qui est susceptible d'aider l'utilisateur à préciser sa recherche.

### Les métadonnées au rendez-vous

Les résultats obtenus, présentés par défaut en mode galerie avec une image miniature de chaque document trouvé, sont accompagnés d'une description et d'informations bibliographiques (métadonnées). Ces métadonnées ont été traduites dans les sept langues afin de favoriser le repérage des documents par les moteurs de recherche externes tels que Google et de soutenir l'ambition de la BNM d'être un outil de savoir universel. Les descriptions, suffisamment explicites tout en étant succinctes, ont été rédigées par des conservateurs de musées et des experts. Parfois, on peut même visionner une vidéo du spécialiste parlant du document en question. Dans la fiche de chaque ressource, les métadonnées ont été utilisées pour proposer des documents similaires et susceptibles d'intéresser l'utilisateur. Enfin, après l'ouverture du fichier numérique du document, il est généralement

possible de le télécharger en format PDF ou TIFF pour les documents visuels, ou en format MPEG ou MP3 pour les documents audio et vidéo.

Dans l'ensemble, la navigation et la recherche dans la BNM s'effectuent de manière conviviale et efficace. L'utilisateur n'a pas besoin d'user d'habiletés de recherches particulières puisque les facettes suffisent à circonscrire les sujets. Bien que les fonctions de recherche puissent être qualifiées de limitées, elles ne sont pas, pour l'instant, un obstacle à une recherche fructueuse. Par contre, lorsque la bibliothèque prendra de l'ampleur et que viendront s'ajouter d'autres milliers de documents, il pourrait s'avérer plus ardu de trouver ce que l'on cherche avec les fonctionnalités disponibles à l'heure actuelle, lesquelles sont principalement axées sur l'exploration plutôt que sur la recherche proprement dite.

La Bibliothèque numérique mondiale est un outil original avec des objectifs ambitieux qui, bien que technologiquement solide, gagnerait à se voir ajouter « de la chair autour de l'os » sur le plan du contenu. Il s'agit d'une nouvelle source de documents non négligeable qui vient se joindre à d'autres initiatives telles que Google livres, Gallica de la BnF et Europeana, des outils permettant au grand public de découvrir des trésors autrefois enfouis dans d'obscures bibliothèques ou centres d'archives, et ce, à l'aide des nouvelles technologies.

Isabelle Lorrain est bibliothécaire à la Bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

## Une entente modèle à Saint-Jean-sur-Richelieu



Guy Desjardins  
Guy.Desjardins@ville.sorel-tracy.qc.ca

**E**n 2004, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a conclu une entente avec le cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de favoriser l'accessibilité des citoyens et des étudiants aux ressources éducatives et culturelles.

La carte d'abonnement de la bibliothèque municipale était ainsi acceptée à la bibliothèque du cégep, et les étudiants et le

personnel du cégep ont eu accès au réseau des bibliothèques de la Ville. Les autorités municipales ont défrayé les coûts de salaires supplémentaires afin d'accroître les heures d'ouverture de la bibliothèque du cégep, les soirs et les fins de semaine.

Comme les collections de ces bibliothèques sont complémentaires, cela a accru l'accès à un éventail élargi de livres, de DVD, de bases de données et de revues. Les catalogues n'étaient toutefois pas intégrés et chaque institution a géré sa base de données et a assumé son propre développement de collections.

*À Saint-Jean-sur-Richelieu,  
réciprocité et complémentarité  
sont au rendez-vous.*

Cette entente a en outre permis l'accès gratuit aux stationnements, aux salles des deux institutions ainsi qu'aux programmes respectifs d'activités culturelles et éducatives. En vertu d'un principe de réciprocité, chaque institution a fait parvenir à l'autre les communiqués sur ses activités d'animation afin qu'ils soient diffusés grâce aux outils de communication internes.

Après quelques années, et en dépit d'efforts de promotion constante, les lieux restaient peu achalandés à certaines heures de fréquentation supplémentaires. Ainsi, les heures d'ouverture de la bibliothèque du cégep, du dimanche et du vendredi soir, ont été abolies.

Récemment, les deux institutions ont révisé l'entente de 2004. La décision fut prise de la maintenir parce que la valorisation de l'éducation était devenue une priorité dans les plans stratégiques du cégep et de la Ville. Il fallait de plus considérer que cet accord donnait accès à la seule bibliothèque d'enseignement supérieur de la région et qu'elle était de nature à aider à contrer une problématique de décrochage scolaire.

Dorénavant, le paiement des heures d'ouverture supplémentaires de la bibliothèque du cégep se fera sur la base d'un montant annuel fixe plutôt que selon le nombre d'heures travaillées et facturées. Cela garantit les heures d'ouverture existantes et facilite la gestion de l'entente.

Cette alliance entre ces deux institutions est très intéressante et pourrait en inspirer d'autres, ailleurs au Québec, car elle se base sur des principes de réciprocité et de complémentarité.

Guy Desjardins est bibliothécaire en chef au Service des loisirs, sports, culture et vie communautaire à la Ville de Sorel-Tracy.

# La bibliothèque 2.0 entre réalité, illusions et nouvelles aspirations



Olivier Le Deuff  
oledeuff@gmail.com

Retour sur l'expression « bibliothèque 2.0 », ses représentations et l'évolution actuelle de cette vision vers de nouvelles prérogatives pour le monde des bibliothèques et les compétences des bibliothécaires.

The Library 2.0, between reality, illusions and new aspirations  
Library 2.0: its representation, evolution and current implications for libraries and the skills of librarians.

L'expression « bibliothèque 2.0 » fut pour la première fois employée par Michael Casey en septembre 2005 sur son blogue LibraryCrunch<sup>1</sup>. Le directeur des technologies de l'information de la bibliothèque publique *Gwynett County* d'Atlanta désirait montrer l'intérêt du phénomène du web 2.0 pour les bibliothèques ainsi que les incidences sur la profession de bibliothécaire et sur les compétences requises pour l'exercer. L'expression a été discutée, voire quelque peu controversée, principalement parce que, d'une part, elle laissait entendre un changement de paradigme dont le caractère novateur était discutable et, d'autre part, parce que le modèle de la bibliothèque et celui du web 2.0 sont quelque peu antinomiques. Le web 2.0 s'appuie en effet davantage sur des stratégies de popularité et de potentialités d'expressions diverses, tandis que la bibliothèque fait plutôt référence à l'autorité et à un modèle des savoirs légitimés afin de mettre à la disposition des usagers de l'information pertinente.

Nous cherchons ici à montrer l'évolution du phénomène en essayant de distinguer en quoi le web 2.0 a pu entraîner des évolutions dans les bibliothèques, mais aussi dans la définition du métier de bibliothécaire ainsi que sur la place et le rôle des usagers dans la constitution de l'entité de la bibliothèque. Il semble toutefois que le concept de bibliothèque 2.0 connaisse actuellement un ralentissement, un peu à l'instar du web 2.0 qui fait désormais pleinement partie du web à tel point que la distinction n'a plus vraiment de sens. Il paraît cependant difficile d'affirmer la même chose pour la bibliothèque, les fonctionnalités du web 2.0 n'étant pas totalement intégrées, et ce, même si le catalogue d'accès public (CAP) peut aussi se décliner en 2.0.

Une nouvelle fois, en ce qui concerne le phénomène du web 2.0, il convient de s'interroger sur le rôle de la technique au sein d'une institution et d'une profession. Très souvent, le web 2.0 – et, par ricochet, la bibliothèque 2.0 – se résume à l'utilisation d'outils. Il est d'autant plus difficile à définir que certains auteurs n'hésitent pas à évoquer des changements de paradigmes, voire de nouveaux modèles. Nous avons effectué une enquête en ligne auprès de centaines de professionnels des bibliothèques et des centres de documentation afin de voir et d'analyser leur vision du concept. Les principaux résultats de l'enquête sont disponibles sur le web<sup>2</sup>. Le sentiment général est qu'il reste beaucoup d'efforts à fournir pour faire évoluer les bibliothèques. Il demeure vraisemblablement des obstacles tant techniques qu'organisationnels, notamment en ce qui concerne le recrutement et la formation du personnel. De nouveaux rapports de force s'opèrent également entre des initiés – qui sont souvent les principaux acteurs d'une biblioblogosphère qui cherchent à élargir les potentialités de la bibliothèque et les prérogatives du bibliothécaire – et des acteurs de terrain dont les usages et les réflexions sont restés fortement traditionnels. L'expression « bibliothécaire 2.0 » a également émergé dans ce cadre et peut constituer la marque d'une césure entre ceux possédant une culture technique, notamment en informatique documentaire, et ceux se référant davantage à une culture littéraire.

## Nouvelle modélisation ou vision outils?

Il est tentant d'évoquer une série d'outils lorsqu'il s'agit d'évoquer la bibliothèque 2.0. Le blogue apparaît d'ailleurs très nettement dominant dans les réponses à notre enquête. Il

Quel outil venant du web 2.0 est selon vous le plus utilisé en bibliothèque ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Le blog	92	54,76 %
L'échange de message avec les usagers via des services de messagerie (type « contacter un bibliothécaire »)	69	41,07 %
Les réseaux sociaux	37	22,02 %
Les signets sociaux	32	19,05 %
Le wiki	11	6,55 %
Autre	13	7,74 %

TABLEAU 1 Les outils du web les plus utilisés en bibliothèque

semble le plus utilisé et le plus facilement adopté par les professionnels des bibliothèques du fait des facilités de diffusion de l'information qui lui sont associées.

La bibliothèque 2.0 peut aussi être envisagée comme un nouveau modèle qui, sans remplacer l'ancien, s'y grefferait et s'y développerait en son sein.

Il demeure que la vision idyllique d'un CAP entièrement 2.0 semble être encore loin d'être concrétisée, à la fois du fait d'usages limités, mais aussi parce que sa pertinence n'est pas toujours avérée. En effet, un tel projet suppose également des « usagers 2.0 ». Or, comme le souligne Bertrand Calenge qui ne croit pas pleinement au catalogue 2.0, il pourrait s'agir d'un leurre, voire d'un investissement au détriment d'autres besoins peut-être davantage sociaux d'ailleurs.

*L'usager (potentiellement 2.0?) des bibliothèques est beaucoup plus prosaïquement évident : quand on sait que l'immense majorité des visiteurs du catalogue sont des visiteurs du lieu (...), on peut se demander s'il ne faudrait pas déconnecter les arguments 2.0 de leur contexte numérique. Avant de se proposer (se dissimuler?) derrière des outils, ne peut-on prioritairement prendre en compte les désirs de dialogue, d'échange, de participation des usagers « physiques » de nos établissements?\**

Il apparaît donc évident que les outils agrémentés de fonctionnalités issues du web 2.0 ne peuvent être de simples gadgets et encore moins des réponses à des impératifs d'adaptation ou de semblant de modernité. S'il existe une bibliothèque 2.0, c'est avant tout dans une politique documentaire et stratégique à long terme qui prévoit des choix technologiques novateurs et l'élargissement des compétences des professionnels de la bibliothèque. Finalement, c'est autant l'évolution des métiers qui importe que celle de l'institution.

## Le bibliothécaire et le biblioblogueur

Par conséquent, la définition du métier évolue. La bibliothécaire américaine Laura Cohen n'hésitait pas à proposer un manifeste du bibliothécaire 2.0<sup>5</sup>. Le canadien Stephen Abram<sup>6</sup>

Bibliothèque 2.0	Bibliothèque classique
- Modèle basé sur la popularité (pas de hiérarchie dans la légitimité de l'expression dans le web 2.0)	- Modèle des savoirs et de l'autorité (légitimité des auteurs, validation de l'information et des documents disponibles)
- Indexation dite libre. (folksonomies)	- Indexation normalisée (taxonomies, vedettes-matières, etc.)
- Les usagers comme participants ou co-créateurs	- Les usagers comme bénéficiaires de services.
- Recommandations populaires émanant des lecteurs et usagers.	- Recommandations provenant des professionnels

TABLEAU 2 Bibliothèque « classique » versus bibliothèque 2.0<sup>3</sup>

avait également défini les qualités requises pour ce bibliothécaire de l'avenir au point d'en faire exagérément « le gourou de l'âge de l'information. »

Nous avons tenté de donner une définition prenant en compte l'évolution du métier et ses différentes facettes et responsabilités. Elle semble avoir plutôt convaincu.

Le plus notable dans l'évolution des bibliothécaires vis-à-vis du web 2.0, c'est le fort développement d'une « biblioblogosphère. », c'est-à-dire cette sphère de blogues autour des sciences de l'information et des bibliothèques. Elle forme une communauté d'initiés qui incite beaucoup à l'innovation et offre une image dynamique des bibliothèques et des centres de documentation qui contraste avec une vision parfois vieillotte de l'institution et des professionnels. En ce sens, cette communauté va dans le bon sens. Il reste à l'ensemble de la profession de se mettre au niveau pour mener à bien les chantiers qui s'annoncent.

La définition du bibliothécaire 2.0 pourrait-elle la suivante : « un professionnel qui manie les différents outils à sa disposition dans un souci de satisfaction de l'utilisateur et avec une volonté d'innover et de permettre aux différents profils d'utilisateurs de participer davantage à la construction de l'identité de la bibliothèque » Considérez-vous qu'elle vous correspond bien ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui, plutôt bien (1)	123	73,21 %
non pas du tout (2)	8	4,76 %
pas vraiment (3)	29	17,26 %

TABLEAU 3 La définition du bibliothécaire 2.0

## Quel avenir?

Notre enquête révèle un bilan mitigé dans votre manière de voir l'avenir des bibliothèques, mais vos avis ne témoignent pas d'un fort pessimisme, au contraire, certains entrevoyant même un avenir radieux et riche en possibilités.

Tout le monde s'accorde sur une nécessaire évolution professionnelle avec des compétences techniques élargies et avérées (tant informatiques et informationnelles que bibliothéconomiques) et sur le maintien d'une dimension humaine, notamment par le développement de la médiation et le travail de filtrage de l'information et d'apport d'informations pertinentes. Le rapport aux usagers est souvent mentionné.

Au final, le numérique n'est pas craint, mais est plutôt perçu comme un élément problématique, en ce sens que des générations de professionnels dont les compétences laissent à désirer continuent de l'ignorer.

Les visualisations avec *wordle*<sup>7</sup> mettent en avant le rôle central des usagers. Reste à savoir si l'utilisateur verra sa participation accrue dans la constitution de l'identité de la bibliothèque. Nous y distinguons aussi les nécessaires évolutions et, surtout, le fait qu'il faudra en faire « PLUS » et, donc, veiller à de meilleures formations initiales et continues.



Visualisation avec Wordle à partir des réponses sur l'avenir des bibliothèques.

### Le modèle hybride?

Au-delà de l'expression et de l'évolution vers une hypothétique et peu crédible « bibliothèque 3.0 », l'esprit de la bibliothèque 2.0 est certainement durablement installé. Il s'agit donc d'un mouvement qui se poursuit et qui connaîtra encore des évolutions, ce qui implique des conséquences sur l'organisation des savoirs et des connaissances, sur la transmission et la formation des usagers, sur l'évolution des professionnels des bibliothèques ainsi que sur les modes de gestion de cette dernière.

*La bibliothèque est une machine,  
aux professionnels d'en faire  
un lieu social.*

D'une certaine façon, l'idée d'une bibliothèque 2.0 est déjà dépassée, voire datée, et d'autres expressions comme celle de « bibliothèque hybride » vont émerger. Pour prendre l'exemple du catalogue, celui-ci ne doit donc pas s'orienter seulement vers des fonctionnalités 2.0 (le catalogoblogue), mais tout autant s'inscrire au sein de projets dans la lignée du web sémantique, de plus en plus appelé à juste titre « web de données ». Le catalogue évolue et son intérêt principal ne réside pas seulement dans la consultation par les usagers, mais dans l'interaction et l'interopérabilité des données produites.

Il ne s'agit donc pas seulement d'imaginer des CAP 2.0 avec des fonctions sociales avancées comme la possibilité offerte aux usagers de commenter ou d'ajouter des balises (tags). Il convient plutôt de rattacher ces données à des

serveurs plus importants et à mettre en place des systèmes autour des identifiants uniques. La bibliothèque devient alors une immense machine<sup>8</sup>. Il reste aux professionnels et aux usagers d'en faire un lieu social.

Les futurs bibliothécaires devront concilier ces deux aspects : à la fois « infodocumentaire » et social. Il est d'ailleurs intéressant de noter la définition du bibliothécaire hybride proposée par le *Bibliolab*<sup>9</sup> :

*« Le bibliothécaire hybride n'est plus un préposé derrière une banque de prêt, il est un agent qui se déplace dans les locaux, à la rencontre des usagers. Ce n'est plus le public qui vient au bibliothécaire, mais le bibliothécaire qui vient au public. Pour cela, il est déchargé de certaines tâches internes (le catalogage ayant échu à*

*des agences bibliographiques, il se contente la plupart du temps de localiser les ressources qui lui sont propres, ne créant plus que les quelques notices qui n'existent pas encore). Le travail collaboratif avec ses collègues des réseaux des bibliothèques avoisinantes n'a plus de secrets pour lui, il ne pense pas "Je" mais "Nous". Il veille, trie et met en avant des informations en direction d'une communauté entière. Enfin, le bibliothécaire hybride est un metteur en scène : il se déplace fréquemment dans les collections pour les mettre en espaces au gré des animations qui ont lieu dans son établissement. Il déplace même parfois les collections pour laisser place aux usagers qui viennent profiter de ces ressources pérennes et pourtant changeantes. »<sup>10</sup>*

### Notes

1. Stephens, Michael. 2005. « Working Towards a Definition of Library 2.0 », *Librarycrunch*. 21 octobre [http://www.librarycrunch.com/2005/10/working\_towards\_a\_definition\_o.html]
2. Le Deuff, Olivier. 2010. « Résultats de l'enquête sur la bibliothèque 2.0 », *Le Guide des Egarés*. Février [http://www.guidedesegares.info/wpcontent/uploads/2010/02/R%C3%9sultats-Enqu%C3%AAtebiblioth%C3%A8que2.pdf]
3. Tableau extrait de : Le Deuff, Olivier. 2010. *La bibliothèque 2.0. Genèse et évolution d'un concept*. À paraître.
4. Calenge, Bertrand. 2010. « Pourquoi les catalogues ne peuvent pas être 2.0 », Bertrand Calenge : *carnet de notes*. 1er mars. [http://bccn.wordpress.com/2010/03/01/pourquoi-les-catalogues-ne-peuvent-pas-etre-2-0/]
5. [http://liblogs.albany.edu/library20/2006/11/a\_librarians\_20\_manifesto.html]
6. Stephen Abram. Idem.
7. Wordle est un outil de visualisation de données textuelles

par tags obtenus de manière automatique par analyse des occurrences.

8. Hellman, Eric. « The Library IS the Machine », *Go To Hellman* [<http://go-to-hellman.blogspot.com/2010/04/library-is-machine.html>]
9. [<http://bibliolab.fr/cms/>] « *Le Bibliolab est une plateforme en ligne qui a pour objectif d'offrir un espace de ressources et d'expérimentations pour les bibliothécaires souhaitant découvrir le Web 2.0 et ses applications.* »
10. [<http://bibliolab.fr/cms/content/la-biblioth%C3%A8que-hybride-petite-synth%C3%A8se-dun-concept>]

### À consulter

- Amar, M. et al. 2009. *Le web 2.0 en bibliothèques : Quels services? Quels usages?* Editions du Cercle de la Librairie.
- Calenge, B. 2009. « Epilogue web 2.0 : déclinaisons bibliothécaires... », in Amar, M. et al. *Le web 2.0 en bibliothèques : Quels services? Quels usages?* Editions du Cercle de la Librairie, pp.185-189.
- Coyle, K. 2007. « The Library Catalog in a 2.0 World », *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 33, no 2, pp. 289-291.
- Crawford, W. « Library 2.0 and 'Library 2.0' », *Cites and Insights*, vol. 6, no 2. [<http://cites.boisestate.edu/civ6i2.pdf>]

Danowski, P. et L. Heller. 2006. « Bibliothek 2.0 - Die Zukunft der Bibliothek », *Bibliotheksdienst* 11/2006 S. pp. 1259-1271.

Maness, Jack, M. 2006. « Library 2.0 Theory: Web 2.0 and Its Implications for Libraries », *Webology* 3, no 2 (June) [<http://www.webology.ir/2006/v3n2/a25.html>]

Saw, Grace et Heather Todd. 2007. « Bibliothèque 3.0 : Où sont nos compétences? », *World Library and Information Congress : 73rd IFLA General Conference and Assembly Durban* [[http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/151-Saw\\_Todd-trans-fr.pdf](http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/151-Saw_Todd-trans-fr.pdf)] (Traduction vers le français par Agnès Macquin)

Needleman, M. 2007. « Web 2.0/Lib 2.0--What Is It? (If It's Anything at All) », *Serials Review*, vol. 33, no 3, pp. 202-203.

Stephens, M. et M. Collins. 2007. « Web 2.0, Library 2.0, and the Hyperlinked Library ». *Serials Review*, vol. 33, no 4, pp. 253-256.

Xu, C. et al. 2009. « The Academic Library Meets Web 2.0: Applications and Implications » *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 35, no 4, pp. 324-331.

Olivier Le Deuff est docteur en information communication et webmestre des sites *Le guide des égarés* et *Cactus acide*.



5644, rue Hochelaga  
Montréal (Québec), H1N 3L7

Tél. 514-256-0050, Téléc. 514-256-1650

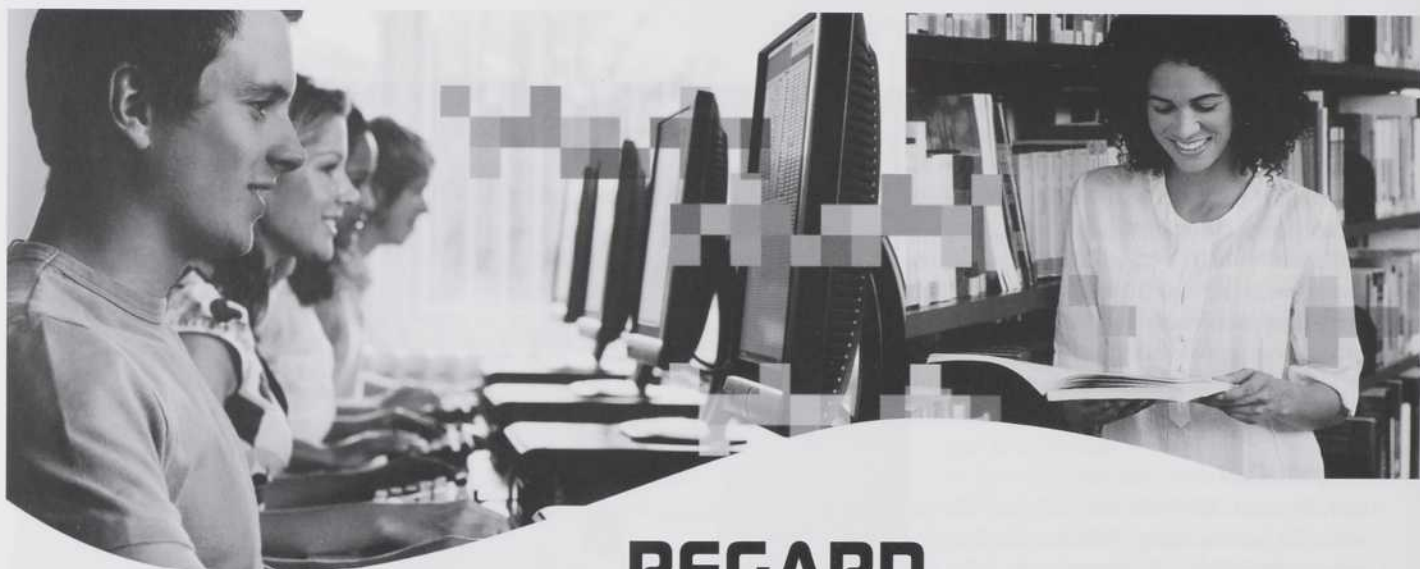
Courriel : [info@transportslacombe.com](mailto:info@transportslacombe.com)

*Nous sommes les spécialistes du déménagement de bibliothèques,  
d'archives et de centres de documentation au Québec, depuis 1974 :*

*Bibliothèque Nationale  
Cégep du Vieux-Montréal  
Hautes études commerciales (HÉC)  
École de technologie supérieure (ÉTS)  
Archives nationales du Québec*

*Planification, Codification, Démontage,  
Embballage, Déballage,  
Déménagement, Installation, ...*

*Avant de choisir  
Appeler nous...*



## **REGARD,** un investissement rentable pour votre bibliothèque!

**Un produit**

**éprouvé,**

**stable,**

**évolutif,**

**flexible,**

**durable,**

**et surtout**

**économique**

■ **REGARD** est un logiciel québécois qui comprend tous les **outils** nécessaires pour **gérer efficacement** une **bibliothèque**, y compris :

- module d'aide au catalogage MARC 21
- veille informationnelle

■ De plus, tous les **clients** de **REGARD** bénéficient :

- d'un engagement sans contrat à long terme
- d'un service incomparable
  - soutien téléphonique illimité
  - formation
  - équipe de spécialistes
  - etc.

**REGARD** est utilisé dans  
plus de **1500** établissements

Distributeur autorisé –  
Marché municipal



info@m2e.qc.ca  
www.m2e.qc.ca  
514 251-3718



Technologies au service  
de l'éducation

info@grics.qc.ca  
www.grics.qc.ca  
514 251-3730

# Les oiseaux de bibliothèques apprivoisent Twitter



Marie D. Martel  
mariedmartel@gmail.com

Présentation d'un guide de gestion mis en place par les bibliothèques de Montréal pour l'usage de Twitter.

Librarians are getting familiar with Twitter Presentation of a management guide about the use of Twitter developed by Montreal libraries.

On a connu les rats de bibliothèque, ce sont maintenant les oiseaux qui prennent la relève. Les oiseaux, ce sont les adeptes du réseau social Twitter à l'effigie de l'espèce aviaire qui rassemblent des millions d'utilisateurs. Du point de vue des bibliothèques, Twitter représente une occasion intéressante de mieux se positionner sur le web, de s'investir dans la médiation numérique et de faire la promotion des services et des activités.

Ainsi, le réseau des bibliothèques de Montréal gère deux comptes, @bibliomontreal (<http://twitter.com/Bibliomontreal>) et @bibliojeunes (<http://twitter.com/bibliojeunes>).

Dans un blogue bien établi (Biblioroots), un bibliothécaire français a recensé les usages et les pratiques des milieux documentaires sur Twitter en qualifiant la stratégie de Bibliomontreal ainsi : « *C'est, selon moi, la bibliothèque qui a le plus compris l'intérêt de Twitter, qui sait parfaitement l'utiliser et l'exploiter* » (voir Biblioroots à [www.biblioroots.fr](http://www.biblioroots.fr)). On sait aussi que le nombre de personnes qui suivent @bibliomontreal (plus de 1500) lui permet de se comparer avantageusement aux institutions des villes comme New York (Queens), Chicago, Washington et Baltimore qui se situent entre la 10e et la 20e position d'un palmarès qui analyse les performances des bibliothèques américaines sur Twitter.

Il est relativement facile de trouver des conseils sur le web pour orienter l'exploitation de ce média social. Je me propose de dépasser les recommandations générales en partageant les éléments du guide de gestion de Twitter en bibliothèque que le comité du web social de notre organisation a développé pour @bibliomontreal. Le guide de gestion est un outil essentiel qui permet de clarifier le rôle de cette technologie sociale, de supporter la pratique au quotidien, de mesurer sa progression et de s'améliorer.

La stratégie de gestion de Twitter pour @bibliomontreal est organisée autour d'une série d'objectifs.

## Définir son identité numérique

Il faut arriver à traduire l'identité de l'organisation dans le profil du compte, notamment en élaborant une biographie attrayante avec des mots-clés stratégiques, sans oublier de préciser la localisation pour la clientèle de proximité. Le design de la page doit être soigné. Il doit utiliser le logo de l'institution et respecter sa charte graphique et son code de couleur.

La stratégie sociale de Twitter ne peut avoir pour finalité exclusive la promotion ou la publicité sans être vouée à un échec. Notre positionnement est, par conséquent, celui d'un média dont la niche est celle de l'actualité documentaire. On doit s'attacher à offrir un contenu de qualité et à en assurer une alimentation régulière qui s'appuie sur une ligne éditoriale bien définie.

*Twitter deviendra un outil  
de sondages et de formation express.*

Le contenu doit notamment refléter que l'on est à l'affût des conversations qui font cette actualité et, par-dessus tout, des discussions qui nous interpellent en ayant recours aux fils RSS, aux alertes Google et aux blogues.

On recommande de ne pas proposer plus de 20 % de contenu se rapportant à nos propres produits, à nos services, à l'organisation en général. L'autopromotion doit être pratiquée avec discernement. La plupart des messages (*tweets*) doivent contenir des liens vers des sites, des billets, des articles en vue d'asseoir la crédibilité de notre approche et la conviction que l'on vaut la peine d'être suivi.

Les messages peuvent être gazouillés entre deux et cinq fois par jour. Il est possible d'utiliser Hootsuite pour gérer la diffusion en fonction d'une périodicité déterminée. Une diffusion irrégulière ou sporadique suggère une maîtrise

maladroite des médias sociaux. À l'inverse, publier trop de messages peut être néfaste pour l'image, car ils seront considérés comme des pourriels.

### Favoriser la création d'un réseau

Twitter sert à réseauter avec le public. Il permet également d'amener de nouveaux usagers à s'intéresser aux bibliothèques. Il doit aussi contribuer à regrouper les bibliothèques de Montréal, qui possèdent leur propre compte, autour de sa plate-forme en vue de faire rebondir les informations qu'elles diffusent.

Le réseau se construit en s'associant à des communautés d'intérêts sur la littérature, le savoir, l'éducation et l'actualité documentaire parfois, en participant à des événements et en ayant recours aux hastags (#). Une utilisation judicieuse de la fonction *retweet* (RT), qui vise à recommander certains messages, permet d'identifier non seulement nos intérêts, mais aussi les personnes clés qui les produisent et auxquelles on souhaite s'attacher parce qu'ils représentent des autorités cognitives. La présence de ces influenceurs dans notre réseau peut, de façon très avantageuse, amplifier nos efforts visant à rejoindre de nouveaux usagers.

L'élaboration des listes rassemblant les personnes qui jouent un rôle significatif dans différents domaines contribue à créer des relations. Ainsi, le compte @bibliomontreal a une liste pour les bibliothécaires de Montréal, pour les bibliothécaires du monde, pour les ressources à Montréal, pour la littérature, etc.

On peut, par ailleurs, exploiter Facebook ou le site web des bibliothèques pour favoriser le développement de la communauté, notamment en indiquant sur ces pages notre présence sur Twitter à l'aide d'un bouton.

### Informé et assurer une veille stratégique

Notre positionnement en tant que média documentaire nous amène à diffuser des contenus relatifs à l'actualité littéraire, culturelle et technologique de même que des ressources numériques de qualité sur ces sujets. Dès lors, il s'agit d'intervenir en temps réel lors des conférences, des remises de prix, ou de tout autre événement en lien avec nos orientations, à témoigner notre engagement auprès de différentes causes sociales et à pratiquer une veille technologique régulière sur les médias sociaux et le livre électronique pour le réseau et les professionnels

### Promouvoir les activités et les services

Bien que l'essentiel de la stratégie sociale ne dépende pas de cette dimension, la promotion demeure une fonction cruciale. Le compte @bibliomontreal sert à la promotion des publications sur le blogue Espace B, sur Facebook, sur le portail des bibliothèques. Il est aussi utilisé à des fins promotionnelles pour relayer des informations au sujet des services et des activités dans les bibliothèques du réseau comme dans d'autres institutions de la Ville de Montréal.

### Converser avec les usagers

Twitter constitue, comme nul autre, un dispositif qui favorise l'interaction, en temps réel, avec les usagers.

Pour que ce dialogue s'instaure dans des conditions optimales, il faut être prêt à réagir rapidement aux messages des abonnés, c'est-à-dire :

- Vérifier tous les jours si des usagers sont intervenus via la fonction « message direct » en nous adressant des questions ou des commentaires.
- Remercier les usagers qui ont relayé nos publications via la fonction RT ou qui nous ont inclus dans le #FF le jour même.

Sur une base régulière, il faut également répondre aux messages des nouveaux abonnés qui apparaissent dans le compte gmail lié à @bibliomontreal en leur envoyant un message de bienvenue.

Le guide de gestion du compte est disponible sur le wiki interne des bibliothèques de Montréal et comprend l'ensemble des informations de base qui ont été introduites pour sa création : l'adresse, le nom, le mot de passe, le courriel, l'identifiant, le client Twitter utilisé et le nom du ou des responsables. Documenter ces informations est primordial pour assurer la pérennité du compte.

Le compte @bibliojeunes s'adresse au public intéressé par les services et les ressources pour les jeunes, les parents, les enseignants et les bibliothécaires. Nous estimons qu'il est en version bêta et son guide de gestion s'élabore à partir des observations et des expériences qu'il génère. En effet, c'est la première règle, il faut sans cesse poursuivre les expérimentations. Précisons au passage que pour la gestion multicompte, il est indispensable d'avoir recours à un client Twitter comme Seesmic, que nous utilisons, ou Tweetdeck, par exemple.

Les nouveaux développements à l'horizon concernent l'exploitation de Twitter en tant qu'outil de sondages ponctuels auprès des usagers, de formation express et, bien sûr, de service de référence virtuelle. Certaines bibliothèques affichent désormais leurs activités sur Twitter par le biais d'un écran d'affichage dynamique numérique.

En ce moment, à côté des comptes @bibliomontreal et @bibliojeunes dont l'activité est externe, c'est-à-dire orientée vers le public, on constate, à l'interne, un foisonnement d'échanges professionnels entre les bibliothécaires qui croît de jour en jour.

Je ne peux que vous inviter à rejoindre la volière.

Sur mon blogue Bibliomancienne, vous trouverez une série de références sur l'utilisation de Twitter en bibliothèque sous le même titre que ce texte.

Marie D. Martel est conseillère en ressources documentaires à la Direction des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. Elle est à la fois responsable du volet bibliothéconomique des projets de construction de bibliothèques ainsi que du web social et elle siège sur le comité de réflexion sur les ressources électroniques. Elle tient le blogue Bibliomancienne (<http://bibliomancienne.wordpress.com/>).

# Les professionnels de l'information et la numérisation du monde



Jean-Philippe Accart  
jean-philippe.accart@nb.admin.ch

La place du professionnel de l'information devient de plus en plus centrale par rapport à l'environnement numérique. Plutôt que d'un nouveau rôle, il s'agit d'une extension de ses compétences et aptitudes à gérer l'information. Plusieurs aspects de l'environnement numérique actuel sont ici pris en exemples : numérisation, archives ouvertes, référence virtuelle, apprentissage à distance.

The information professional and the « digitization of the world » The position of the information professional is becoming more and more central in the digital environment. Rather than being a new role, the competencies and aptitudes to manage information are being increasingly extended. Several aspects of the current digital environment are highlighted: digitization, Open Archives, virtual reference, e-learning.

## L'« âge de l'accès » à l'information

Comment l'environnement numérique a-t-il pu se développer et qu'a-t-il engendré? L'aspect technologique est le point majeur qui a permis aux bibliothèques et aux services d'information de mettre en place des catalogues en ligne et des bases de documents numériques, tout en adaptant leurs services et leurs prestations aux supports en ligne. La mise en place de normes et de standards, de protocoles d'échanges de données et de formats est un facteur déterminant et favorable aux échanges et au partage d'information. Mais ce n'est pas seulement la manière de traiter l'information qui a changé, ni sa consultation, c'est également la relation avec l'utilisateur qui s'est trouvée modifiée. La relation professionnel/utilisateur — traditionnellement en « face à face » — est devenue virtuelle : le lien entre ceux qui cherchent (les utilisateurs) et ceux qui savent comment chercher l'information (les professionnels)<sup>1</sup> est prolongé grâce aux réseaux de l'information. Cette relation bénéficie de l'environnement numérique qui se décline suivant diverses modalités avec un leitmotiv : l'âge de l'accès à l'information.

Jeremy Rifkin, économiste américain, prédisait en 2000 un nouvel âge économique fondé sur le droit d'usage<sup>2</sup>, « l'âge de l'accès ». Qu'entend-il par « âge de l'accès »? Plusieurs dimensions sont à prendre en compte :

- Les normes et standards (tel OAI-PMH)<sup>3</sup> qui voient le développement du mouvement des archives ouvertes. Avec

une tendance vers la gratuité partielle ou totale (logiciels libres), ils proposent une ergonomie et un temps d'accès étudiés.

- Internet permet la visibilité de l'information : emploi des métadonnées, référencement et indexation par les moteurs de recherche, développement des portails d'information.
- Les produits d'information ciblent des publics différents : le moteur de recherche Google propose Google Scholar, Google BookSearch, Google Actualité, Google Alert, Google Knol... Des tarifs « sur mesure » sont appliqués; chaque usager se voit déterminer son profil.
- La convergence du marché de l'information devient de plus en plus nette : les acteurs de ce marché (éditeurs, fournisseurs, spécialistes de l'information...) voient leur nombre diminuer.
- Le droit de l'information se complexifie : à côté de nouveaux modèles légaux (tels les contrats de licence Creative Commons<sup>4</sup> ou des consortiums qui tentent de lever les incertitudes commerciales. L'État français intervient avec la loi DADVSI (Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) en 2006 et les éditeurs de technologies de pointe intensifient le contrôle du marché des intermédiaires.

L'âge de l'accès à l'information est donc bien effectif. Il engendre un phénomène grandissant de numérisation du monde.

## La « numérisation du monde »

Le mouvement actuel de « numérisation du monde » — et plus précisément du monde documentaire — a une influence croissante sur les professions de l'information :

- Le traitement des documents numérisés est réalisé selon de nouvelles normes, notamment par rapport aux métadonnées.
- Les sources d'information numérisées sont utilisées pour répondre aux demandes des utilisateurs : catalogues en ligne, banques de données en texte intégral, ouvrages numérisés dans le cadre institutionnel (Gallica et Gallica 2 de la Bibliothèque nationale de France; Europeana, la bibliothèque numérique européenne) ou par un opérateur commercial type Google (avec Google Books). L'emploi

des archives ouvertes, des périodiques électroniques, des sites institutionnels ou personnels est une pratique courante.

- Les moteurs de recherche font partie des outils de recherche au même titre que les outils bibliographiques traditionnels.
- Le service de référence virtuel est amené à fournir des documents numérisés par le biais de la messagerie électronique. Dans une offre de service élargie, le professionnel de l'information peut proposer des outils de recherche aux utilisateurs, tels les répertoires de signets, et donc être amené à construire un environnement numérique de recherche approprié à certains besoins, sur des thèmes particuliers.
- Le prêt entre bibliothèques concerne aujourd'hui également la commande et la réception de documents numérisés.
- Les sites Web sont archivés.

Un tel environnement numérique, qui introduit des évolutions techniques, économiques ou juridiques, doit être pris comme un ensemble, avec des interactions continues. Les professionnels de l'information s'adaptent à cet environnement par la création de consortiums ou par la définition d'une offre personnalisée de produits et services d'information. Ils mettent en avant leur expertise en matière de filtrage et de recherche d'information, développent des réseaux de compétences, se spécialisent de plus en plus. Ils doivent aussi s'adapter à la nouvelle génération dite « génération Google » ou « génération numérique ».

### Les utilisateurs aujourd'hui ou la génération numérique

Une étude récente de la British Library tente de décrypter le comportement de la « génération Google » en matière d'information<sup>5</sup>. Cette expression désigne ceux qui, nés après 1993, sont appelés aussi dans la littérature spécialisée la « génération numérique » (« Digital Natives »). Les constats importants de ce rapport montrent que cette génération est, d'une part, connectée en permanence (« always on ») et, d'autre part, qu'elle ne recherche pas une information approfondie, mais qu'en naviguant, elle se contente d'effleurer les sujets, elle « zappe » rapidement d'un lien à l'autre, sans véritable exploration. Une telle étude montre clairement à quel point la recherche et l'utilisation d'informations de toutes sortes s'insèrent comme allant de soi dans la vie quotidienne des jeunes. Qu'est-ce que cela implique quant à l'orientation à donner aux prestations proposées par les bibliothèques? Comment favoriser une information performante et ciblée sous une forme attrayante pour les usagers? Luki Wijayanti, directrice de la bibliothèque centrale de l'université d'Indonésie, exprime ainsi son point de vue à la conférence « Free Access and Digital Divide »<sup>6</sup> : « *Les usagers ont besoin de savoir comment trouver l'information. Pour leur venir en aide, nous devons pénétrer leur mode de vie. En principe, tout est sur la toile, mais parfois ils s'y perdent* ». Comprendre les

## La formation à l'information est à faire.

comportements des utilisateurs et adapter en conséquence les offres de la bibliothèque ou du service d'information à leurs besoins, tout en leur apportant les compétences nécessaires à la recherche d'information, devient progressivement une exigence essentielle pour les professionnels de l'information. Il s'agit, d'une part, de sensibiliser la personne non informée aux contenus qui sont importants et utiles en fonction de ses besoins et, d'autre part, de lui apprendre à filtrer les offres non pertinentes. Elle doit être entraînée à évaluer et à comprendre les documents, pour en tirer profit et alimenter sa propre réflexion. C'est pourquoi les professionnels de l'information mettent en place des plates-formes d'apprentissage à distance.

### L'E-Learning ou l'apprentissage à distance

L'Union européenne définit l'E-Learning « *comme l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance* »<sup>7</sup>. Les services proposés par les professionnels de l'information entrent dans ce cadre, car ils peuvent être un réel outil d'apprentissage pour la recherche d'information :

- par le lien direct entre l'utilisateur et le professionnel (via la messagerie, le clavardage, le forum de discussion ou la plateforme web);
- par des outils en ligne mis à la disposition des utilisateurs : un didacticiel de recherche d'information<sup>8</sup>; un répertoire de signets, véritable outil d'orientation pour la recherche.

### Web 1.0, Web 2.0, Web 3.0

La première forme de l'Internet, le Web 1.0, n'aurait pas permis le développement du Web social tel qu'il existe actuellement : essentiellement axée sur une information statique, proposée par des sites institutionnels ou commerciaux, l'interactivité avec les utilisateurs n'était pas la préoccupation première. Avec l'arrivée du Web social, ou Web 2.0, les utilisateurs s'approprient la Toile et échangent entre eux données, sons, images, films... La communication est le maître mot du Web 2.0, engendrant des communautés virtuelles par groupes d'intérêts. Les professionnels de l'information développent à leur tour certains services voyant dans ce média une réelle opportunité d'être en lien avec les internautes. En ce qui concerne cependant les dérives du Web 2.0 (désinformation, fraudes, plagiat...), les producteurs d'information et les moteurs de recherche prennent conscience de l'importance de l'information validée par des professionnels : il est temps de donner du sens à ce trop-plein d'information. Le Web sémantique, ou Web 3.0, est en cours de développement et s'efforce

de proposer des contenus d'information validés et pertinents : le Web 3.0 a recours à l'intelligence artificielle avec l'objectif de trouver l'information pertinente à partir de requêtes parfois confuses. Allan Cho et Dean Giustini<sup>9</sup> voient dans le Web 3.0 « une réelle opportunité pour les professionnels de l'information et de la documentation de renforcer leur position sur le Web et de faire valoir leurs compétences en matière de recherche d'information ».

## La recherche d'information sur Internet

Que peut apporter le professionnel de l'information par rapport à un moteur de recherche généraliste? Peut-on les opposer? Qu'est-ce qui les rapproche? D'emblée, il paraît vain et disproportionné de parler de concurrence, car les moyens techniques employés, leur utilisation et le nombre de requêtes en ligne penchent en faveur des moteurs de recherche. Plus connus du grand public, ils répondent vraiment aux besoins en matière de recherches ponctuelles ou factuelles. La recherche sur des sujets complexes restera cependant difficile tant que le Web sémantique n'aura pas été développé de manière satisfaisante. Le professionnel a un vrai rôle à jouer dans le tri et la sélection des résultats proposés par les moteurs de recherche. De plus, différentes études montrent que les utilisateurs n'emploient pas de réelle méthode pour chercher l'information<sup>10</sup> : la formation à l'information (Information Literacy) est à développer.

La recherche d'information proposée par les moteurs de recherche augmente de manière significative : sur Internet, elle a progressé de 24 % en 2007, et Google domine le marché en France avec 86,7 % des recherches effectuées<sup>11</sup>. Cependant, certains services proposés par des bibliothèques ou des services de documentation – tels les services de référence virtuels – affichent des résultats très satisfaisants sur le plan des consultations et des demandes : plus de 600 questions par mois sont posées au Guichet du Savoir de la Bibliothèque municipale de Lyon<sup>12</sup>; SwissInfoDesk, le service de référence virtuel de la Bibliothèque nationale suisse, a vu une augmentation de 26 % en 2007<sup>13</sup>. Le positionnement de ces services en ligne n'est donc pas négatif : ils ont une certaine visibilité, mais celle-ci doit être renforcée par des campagnes marketing ciblées.

La question de la validation des informations trouvées sur Internet est essentielle : la population des étudiants et le grand public font naturellement confiance aux moteurs de recherche ou aux encyclopédies en ligne comme Wikipédia, sans vérifier la véracité ou la validité des informations. La question de la fraude et du plagiat est aussi importante. Les étudiants n'interrogent plus les banques de données professionnelles mises à leur disposition par les bibliothèques ou les services de documentation, et désertent certains services de référence en présentiel, perdant là une réelle opportunité de faire valider leurs travaux ou leurs recherches par des experts.

## Les archives ouvertes

Un autre phénomène relatif à la « numérisation du monde » est la considérable amplification, depuis l'arrivée d'Internet,

de la diffusion de l'information, ce qui rend possible l'accès direct à des documents jusqu'alors introuvables ou confidentiels, notamment la littérature grise ou la littérature scientifique. Mais Internet a également changé la donne dans le secteur économique de la publication scientifique : moyennant une organisation adéquate, les chercheurs tendent à s'autopublier. Les archives ouvertes s'inscrivent dans un mouvement et les professionnels de l'information peuvent jouer un rôle dans la diffusion de cette information, par le contact régulier et particulier avec les utilisateurs — qui peuvent être des chercheurs ou des scientifiques — pour les inciter à déposer leurs écrits ou à utiliser ceux de leurs confrères.

Si l'on considère le mouvement international, il apparaît que bibliothèques et services de documentation sont au cœur même des changements actuels qui bouleversent la communication scientifique. Il peut s'agir de systèmes « orientés chercheurs » dans lesquels chaque chercheur peut déposer ses travaux dans des archives thématiques regroupées en un réservoir commun; ou de systèmes de mise en ligne de toutes les publications d'une institution : dans ce cas, il arrive que les archives ouvertes soient constituées dans le contexte plus large de la gestion des collections d'une bibliothèque.

Ainsi, les professionnels de l'information interviennent dès le démarrage des projets d'archives : en veillant à la récolte systématique des publications dans l'institution, en assurant le traitement documentaire, mais aussi en apportant leur aide aux chercheurs.

Bibliothèques et services de documentation doivent donc participer aux nouvelles pratiques de la communauté scientifique : autrefois partie intégrante de la littérature grise, les prépublications<sup>14</sup> constituent une source d'information incontournable pour un certain nombre de chercheurs. Permettre l'accès à ces ressources et participer à leur mise en

ligne apparaît comme un enjeu important. Les universités sont les premiers partenaires à contacter, celles-ci ayant mis en place des dépôts – principalement dans les pays anglo-saxons – dont la gestion peut relever des professionnels de l'information. L'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines (ENS-LSH) de Lyon, qui a mis en place en 2003 un serveur d'autoarchivage avec le logiciel E-prints, fournit un exemple intéressant en la matière<sup>15</sup> : les sites web des laboratoires de l'école sont généralement le lieu où sont référencées les bibliographies des chercheurs. Avec le logiciel E-prints, il est possible de pointer sur les textes publiés.

Le rôle du professionnel, dans le contexte des archives ouvertes, est multiple :

- Un rôle de formation : par exemple, en sensibilisant les utilisateurs à l'archivage de leurs publications sur un site institutionnel plutôt que sur leur page personnelle. Un site institutionnel permet une forme de validation et autorise l'accès par un identifiant unique garantissant de retrouver l'article quel que soit l'emplacement sur le serveur d'archives ouvertes. Les utilisateurs peuvent aussi être informés sur les outils liés aux archives ouvertes comme les moteurs de recherche, les outils d'évaluation ou de navigation.

- Un rôle de communication : le professionnel peut être amené à élaborer les pages d'accueil Internet présentant, en introduction aux documents déposés, les laboratoires et départements de l'université et leurs ressources. Il peut communiquer cette information aux chercheurs et aux étudiants-chercheurs qui fréquentent le service de référence en présentiel ou en virtuel.
- Un rôle d'orientation : dans le dédale actuel, complexe, des archives ouvertes, il sélectionne les archives appropriées pour une recherche d'information et guide l'utilisateur vers ces sources.

### CALIS

Ou le didacticiel de recherche documentaire proposé par la Bibliothèque des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. CALIS (Computer-Assisted Learning for Information Searching) est un didacticiel en ligne d'apprentissage de la recherche documentaire et de l'utilisation de l'information scientifique dans un contexte universitaire. CALIS est un projet développé entre 2001 et 2003 dans le cadre du Campus Virtuel Suisse sous la responsabilité de la Haute École de gestion de Genève, en collaboration avec différents partenaires dont la Bibliothèque Sciences économiques et sociales (SES). La phase de maintenance s'est poursuivie jusqu'en décembre 2006. Depuis novembre 2005, la Bibliothèque SES a adapté une version de CALIS aux besoins des sciences économiques et sociales. Elle assume désormais la maintenance et la mise à jour de cette version.

CALIS est destiné aux étudiants des sciences économiques et sociales. Il se compose de modules théoriques sous forme de textes, de démonstrations et d'exemples, s'accompagnant d'exercices et d'autoévaluations. Ses objectifs consistent à :

- mener une recherche documentaire efficace pour tous les travaux universitaires;
- utiliser de façon correcte et pertinente l'information récoltée;
- rédiger des bibliographies dans le respect des normes scientifiques.

À la demande, CALIS peut également être adapté aux besoins d'un enseignement spécifique.

CALIS utilise la plateforme d'enseignement Moodle bénéficiant ainsi des fonctionnalités d'apprentissage spécifiques à l'apprentissage en ligne (e-learning) : accès à distance, interactivité, autoévaluation et rythme de travail individuel.

Voir : [www.unige.ch/biblio/ses/calis/index.html](http://www.unige.ch/biblio/ses/calis/index.html).

### Les logiciels libres ou Open Source

Les logiciels libres viennent concurrencer depuis quelques années les logiciels propriétaires. Les professionnels de l'information les utilisent de plus en plus, séduits par leur souplesse et des tarifs moins prohibitifs. La gestion d'une bibliothèque ou d'un service de documentation peut être réalisée grâce à un logiciel libre pour le catalogue en ligne, une base de données, la référence virtuelle, un site Internet ou intranet... La licence d'utilisation libre, nommée GNU GPL (GNU General Public Licence), définit les conditions à respecter pour qu'un logiciel soit dit libre, offrant une assise juridique pour développer ces logiciels. Il existe plusieurs licences d'utilisation pour les logiciels libres.

L'intensification des échanges d'information, l'interconnectivité grandissante des utilisateurs et leur appropriation du Web sont des signes importants d'un changement radical de l'utilisation d'Internet. Dans ce contexte, le professionnel de l'information présente un certain nombre d'atouts :

- Il connaît les sources d'information authentifiées;
- Il offre généralement une prestation gratuite;
- Il garantit la protection des données et des informations;
- Il propose une offre personnalisée et de qualité.

Pour assurer son avenir et celui de la profession dans son ensemble, il est donc essentiel de replacer son rôle au centre de l'environnement numérique actuel.

### Notes

1. Selon une citation d'Éric de Grolier : « *Le métier de documentaliste est un métier d'intermédiaire dont la fonction essentielle est de mettre en contact ceux qui ont besoin de savoir et ceux qui savent.* » 1996. « *La passion de l'organisation des connaissances* », Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 33, no 6, pp. 286-293.
2. In 2000. *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie*. Paris : La Découverte.
3. OAI-OPMH (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting) : ce protocole permet de mettre en place des réservoirs ou dépôts d'archives ouvertes.
4. Contrats types proposés par l'organisation Creative Commons, dans lesquels les auteurs déterminent les droits attachés à l'œuvre qu'ils réalisent. Ils peuvent s'appliquer à tout type d'œuvres ou à un ensemble d'œuvres. Voir <http://fr.creativecommons.org/> (définition INRIA : <http://www.inria.fr/publications/archiveouverte/lexique.fr.html#c>).
5. <http://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf>.
6. <http://www.b-i-t-online.de/heft/2008-02/report1.htm>
7. <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c11073.htm>
8. Voir par exemple CALIS, didacticiel de recherche documentaire proposé par la Bibliothèque des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève : <http://campus.hesge.ch/calis/>
9. In 2008. « The Semantic web as a large, searchable catalogue » [[http://www.semanticreport.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=52&Itemid=40](http://www.semanticreport.com/index.php?option=com_content&task=view&id=52&Itemid=40)]
10. Berger, E., C. Nguyen et V. Rose. 2005. *Les usages*

*d'Internet chez les étudiants de l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines.* Villeurbanne : Enssib, Diplôme de conservateur de bibliothèque. 144 p.

11. 2008. « Les requêtes sur le Web sont en forte progression », *Le Monde*, 8 février.
12. [www.guichetdusavoir.org](http://www.guichetdusavoir.org)
13. En rien comparable avec le Guichet du Savoir qui répond à tout type de question, SwissInfoDesk est un guichet virtuel spécialisé sur la Suisse : le nombre moyen de questions posées par mois se situe entre 100 et 120 demandes en 2007.
14. La prépublication désigne les versions d'un texte produit par un (des) auteur(s) avant acceptation par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture (évaluation par les pairs). Synonymes : pré-publication ; pre-print; preprint; travaux en voie de publication. En anglais : preprint. (Définition Open Access INIST : [http://open.access.inist.fr/article.php3?id\\_article=109](http://open.access.inist.fr/article.php3?id_article=109))
15. E-prints : [www.eprints.org](http://www.eprints.org).

Responsable Information au public à la Bibliothèque nationale suisse, Jean-Philippe Accart est l'auteur de *Le métier de documentaliste* (Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008) et d'un site dédié aux professionnels de l'information/documentation ([www.jpaccart.ch](http://www.jpaccart.ch)).

## Congrès des milieux documentaires du Québec

### Imaginer de nouveaux partenariats

Palais des congrès de Montréal  
du 3 au 5 novembre 2010

#### Programme préliminaire

Le programme vous propose plus de 140 conférenciers. Le Congrès accueille cette année trois colloques et le Forum du réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal.

Parmi les conférenciers invités : M. Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris. M. Jon Orwant, Engineering Manager pour Google Books et le maire de Montréal M. Gérald Tremblay au moment du cocktail de clôture.

Pour consulter le programme :  
<http://www.milieuxdoc.ca>

*La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.*

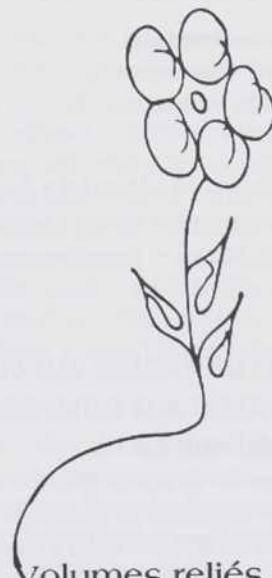
*Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.*

*Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.*

*Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.*

#### **LIBRAIRIE MERCIER**

librairie agréée,  
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6  
Téléphone : (450) 435-0581  
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe  
Arts et histoire  
Littérature  
Scientifiques  
Médicaux  
Service de recherche

# ARCHAMBAULT

Une compagnie de Quebecor Media

LECTURE

MUSIQUE

VIDÉO

INSTRUMENTS  
et partitions

JEUX et JOUETS

CADEAUX

**sie** service aux institutions  
et entreprises  
[www.ARCHAMBAULT-sie.ca](http://www.ARCHAMBAULT-sie.ca)

## DE LA LECTURE PLEIN LA VUE

Littérature • littérature québécoise  
littérature jeunesse • romans  
livres pratiques • bandes dessinées  
ouvrages de référence  
et plus encore !

RENDEZ-VOUS DANS L'UNE DE NOS  
15 LIBRAIRIES DONT 13 AGRÉÉES.

### En français et en anglais :

Anjou • Brossard • Gatineau  
Laval • Sherbrooke • Sainte-Foy

### En français :

500, Sainte-Catherine Est à Montréal • Boucherville  
Chicoutimi • Complexe La Capitale à Québec  
Saint-Georges de Beauce • Sainte-Dorothée • Trois-Rivières

VISITEZ NOTRE SITE EXCLUSIF AUX CLIENTS  
INSTITUTIONNELS ET AUX ENTREPRISES  
[www.archambault-sie.ca](http://www.archambault-sie.ca)

Une base de données de plus de 800 000 notices  
bibliographiques accessibles en tout temps, des dizaines  
de bibliographies de différents sujets à consulter en ligne,  
service de bibliographie sur demande, consultation  
de votre historique d'achat et de l'état de vos  
commandes en tout temps.

## LECTURE



Photo: Charles-Henri Debeur

À surveillez bientôt LIVRES NUMÉRIQUES  
sur [www.archambault-sie.ca](http://www.archambault-sie.ca) !

La culture du divertissement

15 MAGASINS • Archambault.ca • Coteblague.ca • 514.849.8589 • 1.877.849.8589  
SERVICE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES • Archambault-sie.ca LIBRAIRIES AGRÉÉES

# Encore une réunion!



Stéphanie A. Grenier  
sgrenier@fasken.com

**A**imez-vous les réunions? Certaines sont tellement ennuyantes qu'on en souffre physiquement. D'autres nous gonflent à bloc et on en ressort motivé à défoncer tous les murs. Pourquoi donc ces réactions si différentes? Contrairement à ce que la plupart des gens peuvent penser, une réunion est plus qu'un simple rassemblement d'individus désireux de discuter de différents sujets.

Selon un sondage<sup>1</sup>, la principale cause de frustration en réunion réside dans le manque d'orientation (85 %). Certains ne tolèrent pas le manque de préparation (6 %), le retard ou l'absence (5 %) et les mesures non réalisées (3 %). Bref, la réussite d'une réunion dépend d'une bonne organisation et du sentiment d'accomplissement des participants.

Un bon petit guide sur la gestion de réunion de la Harvard Business School<sup>2</sup> nous indique quelles sont les étapes d'une réunion bien réussie.

La première consiste à se demander quel est le but de la réunion. Il faut une raison importante. Que voulez-vous accomplir? Générer des idées? Identifier et régler des problèmes? Réviser la progression de projets? Informer?

Il faut ensuite se préparer adéquatement. Vous devez choisir les participants utiles à la rencontre : les gens qui ont l'information et les connaissances sur le sujet, ceux qui jouent un rôle dans un projet, ceux qui ont besoin d'être informés d'un sujet qui aura un impact sur leur travail.

La rédaction de l'ordre du jour donnera le rythme de la réunion. Le choix des sujets et les questions que vous poserez susciteront l'énergie participative du groupe qui se sentira investi, intéressé et en contrôle. Aussi, l'ordre des points est important : il faut tenter de faire des liens entre eux afin de créer une évolution logique. Commencez par des sujets faciles pour « réchauffer » le groupe, puis des questions plus complexes qui devraient être scindées en sous-thèmes afin de rendre les morceaux plus digestibles. Dans le cas d'un groupe assez important en nombre, certains proposent de bien définir les rôles et les responsabilités des participants. Plus le groupe est grand, plus la réunion est longue et plus il faut structurer avec minutie l'ordre du jour et donner l'opportunité à chacun de s'exprimer.

Dans le feu de l'action, il faut savoir tenir et contrôler la réunion. On voudra maintenir un climat de respect entre les participants, bannir l'agressivité verbale et faire comprendre la nécessité de débattre sur des idées. Ramener des discus-

sions hors contexte, ramener les gens qui concentrent trop d'attention sur des détails opérationnels et, surtout, garder constamment en tête le but de la rencontre, qu'il s'agisse d'aboutir à une décision, ou de trouver une solution, et ce, dans les délais prescrits.

Arrivé à la fin, il faut conclure et résumer la réunion. Le meneur peut rappeler les points importants, les décisions et les suivis à faire par les divers acteurs. C'est aussi le moment de conclure sur une note encourageante et positive. Il ne reste

*Agir avec méthode,  
telle est la clé.*

qu'à rédiger et envoyer le compte-rendu qui fait la synthèse des discussions et des actions à faire. Bien sûr, nous devons nous assurer qu'il y a un suivi sur les engagements de chacun.

Bref, on doit indiquer clairement le but de la réunion; commencer à l'heure; introduire les points à l'ordre du jour; établir les règles de bases; suivre l'ordre du jour; s'assurer que tous ont été entendus; garder l'attention sur le but et conclure la réunion par une synthèse<sup>3</sup>.

À cette recette, ajoutez un peu d'humour et on en redemandera. Et la prochaine fois que vous ferez les invitations, vos collègues diront « Super! Encore une réunion! »

## Notes

1. Hays Canada. *Gérer les réunions*. [<http://www.hays.ca/fr/purchasing/managing-meetings.aspx>]
2. Harvard Business School. *Running Meeting – Pocket Mentor*. serie [<http://hbp.harvardbusiness.org/store>]
3. Development Dimensions international. *Making Meetings Work*. [[www.ddiworld.com/imex/makingmeetingswork.asp](http://www.ddiworld.com/imex/makingmeetingswork.asp)]

Stéphanie A. Grenier est directrice du Service d'information et Bibliothèque chez Fasken Martineau DuMoulin.

# Un SIGB pour le secteur scolaire, COBA Bibliothèque



**Richard Coveney**  
R\_Coveney@hotmail.com

Présentation de la société COBA Logiciels de gestion et de son système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) COBA Bibliothèque.

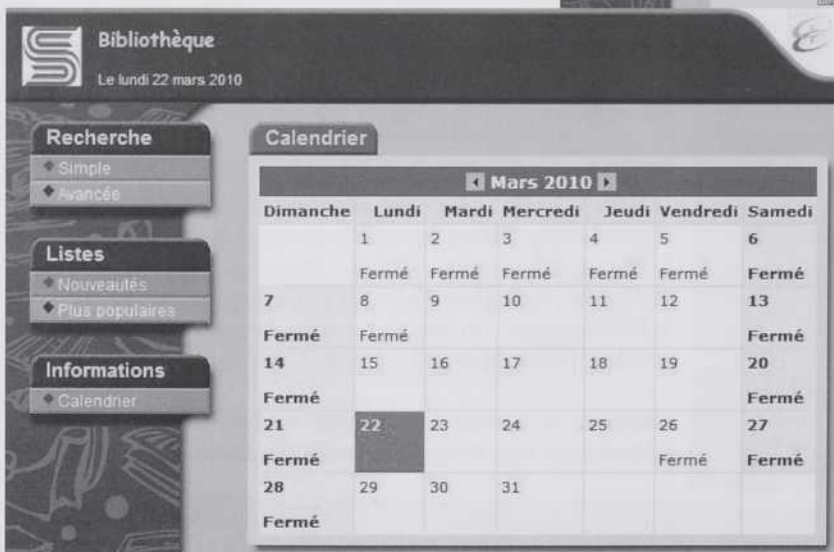
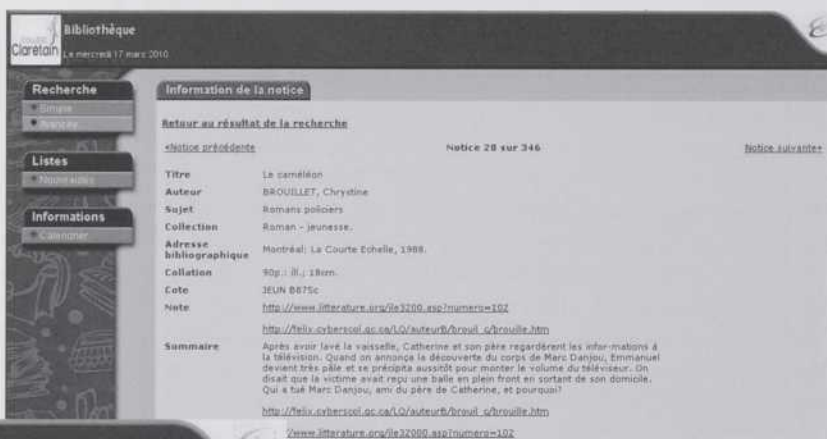
An ILS for the school sector, COBA Library Presentation of the company COBA Logiciels de gestion and of its Integrated Library System (ILS) COBA Bibliothèque.

la gestion des finances, la gestion des espaces, la gestion pédagogique du primaire au collégial, les ressources humaines et la paie.

L'entreprise a été acquise en 1997 par le Groupe Éducalivres, un éditeur de manuels scolaires au Québec. La fusion entre COBA et Éducalivres a entraîné le regroupement des deux entreprises sous le même toit, à Laval, permettant du même coup le partage de ressources en marketing, production et services.

COBA Bibliothèque fait partie des premières applications développées, il y a plus de 25 ans, par une petite firme québécoise de concepteurs de logiciels.

Fondée en 1979 par Bruno Beaulne, enseignant puis administrateur dans le système scolaire québécois, COBA avait alors trois employés. L'entreprise en compte aujourd'hui 45. COBA s'est démarquée par la conception de systèmes de gestion autonomes sur plateforme micro-informatique pour le milieu scolaire. Ces logiciels intégrés sont utilisés, entre autres, pour



La grande majorité des utilisateurs de COBA Bibliothèque — près de 80 % — se trouve dans le secteur scolaire québécois, du primaire au collégial. Certains clients, comme le Collège Clarétain de Victoriaville, utilisent le SIGB depuis les débuts en 1987. Des organismes provinciaux, des municipalités et des centres de documentation du secteur privé ont également choisi ce logiciel pour la gestion de leur bibliothèque.

COBA Bibliothèque s'est développé avec le temps : le produit a été lancé dans une version DOS pour ensuite évoluer et s'adapter aux différentes moutures du système d'exploitation de la plateforme Windows.

## Peu présent hors Québec

Le SIGB offre une interface bilingue anglais-français. Cet avantage ne lui a pourtant pas permis de percer hors des frontières du Québec, hormis quatre conseils scolaires francophones du Nord-Ouest ontarien.

Selon Jean Roy, directeur des ventes, « l'intégration avec les autres produits informatiques de la société » distingue COBA Bibliothèque de ses concurrents. Le SIGB fait partie d'une panoplie de logiciels de gestion utilisés par les commissions

### En bref

Entreprise	COBA Logiciels de gestion inc. Une filiale du groupe Éducalivres inc. Fondée en 1979
Siège social	Laval, QUÉBEC
Employés	45 pour COBA, 125 en tout avec Éducalivres
Produit	COBA Bibliothèque
Secteurs	Scolaire, collégial, municipal, gouvernemental et privé
Clientèle	200 installations (commissions scolaires, municipalités, centres de documentation privés et gouvernementaux)
Plateformes	Windows Serveur 2003 et 2008 Internet Information Server 6.0 et 7.0 Client : XP, Vista, Windows 7
Base de données	MS SQL Server 2005 et 2008
Normes	Client Z39.50, MARC
Prix	Tarifcation à partir de 3500 \$, plus les options et la clientèle
Historique	Version DOS en 1987, Windows en 1998
Dernière version	Version 5.0 (1998), révision 7 (2008)
Site	www.coba.net

scolaires pour organiser et gérer leurs activités de fonctionnement. Par exemple, les informations concernant un élève peuvent être récupérées à partir du logiciel Pédagogie pour créer sa carte d'abonné dans le système de la bibliothèque. « Le générateur de rapports est l'une des forces du système, car il permet de faire toutes sortes de rapports d'utilisation ou de statistiques de façon très simple », affirme Jean Roy.

COBA Bibliothèque comprend les modules et fonctions habituels pour la gestion des activités quotidiennes d'une bibliothèque, de la gestion des notices et des périodiques à la circulation en passant par le contrôle budgétaire. Des politiques d'emprunt peuvent être établies selon l'utilisateur ou par catégorie de notice. Le module de catalogage permet l'importation des notices en format MARC et dans le format du fournisseur Services documentaires multimédia (SDM). Le module Photographe, offert en option, permet de saisir et d'imprimer des cartes d'abonnés avec photo prise à l'aide d'une caméra web. Le système permet aussi d'inclure la photo des usagers dans leur dossier et d'importer des dossiers d'utilisateurs d'autres logiciels.

« On mise surtout sur l'autonomie de l'utilisateur pour qu'il ne soit pas dépendant de nous », dit Jean Roy.

## Interface de recherche

Le menu comporte cinq éléments : recherche simple (un seul index de recherche), recherche avancée (trois index), liste des nouveautés, documents les plus populaires (selon le nombre d'emprunts) et calendrier de la bibliothèque.

Les filtres sont limités aux index de recherche avec utilisation des opérateurs booléens ET, OU et SAUF. L'ajout d'information, comme de l'aide à la recherche, n'est pas permis. COBA étudie la possibilité d'ajouter des outils plus flexibles dans une prochaine version.

COBA Bibliothèque est un produit stable et « mature », mais cela se fait au détriment de son développement. En effet, le module de catalogage n'est pas compatible avec la norme MARC21 et, dans le contexte du Web actuel, l'interface Internet du catalogue d'accès public (CAP) semble bien rudimentaire. COBA Bibliothèque est en fait un produit secondaire, à la remorque des logiciels plus rentables comme Finances, Ressources humaines/Paie et Pédagogie, pour n'en citer que quelques-uns.

Au cours des prochains mois, les programmeurs de COBA s'attelleront à une tâche d'analyse complexe en vue de faire évoluer le produit vers le Web 2.0. Pour l'utilisateur, cela se traduira par une apparence plus moderne, l'utilisation de nouvelles fonctionnalités et une expérience de navigation interactive. Aucune date de lancement n'est prévue, « mais il est très réaliste de dire que cette nouvelle version sera disponible en 2011 », signale Jean Roy.

Richard Coveney est administrateur de bases de données et coordonnateur de la gestion de l'information à la Fondation de Polytechnique.





# Érudit, des milliers d'articles en accès libre



Tanja Niemann et Emilie Paquin  
tanja.niemann@umontreal.ca  
emilie.paquin@umontreal.ca

Depuis 2007, Érudit a réalisé un vaste projet de numérisation rétrospective avec la mise en ligne de plus de 30 000 articles de revues savantes québécoises. Ce texte présente les différentes étapes de la chaîne de production éditoriale et souligne les défis de la numérisation rétrospective.

**Érudit : Thousands of Open Access Articles** Érudit has undertaken since 2007 a large retrospective digitization project by putting online over 30 000 articles published in Québec scholarly journals. This article presents the various steps of the editorial production chain and highlights challenges met during the retrospective digitization process.

**N**ul besoin de prendre l'avion ou de parcourir des centaines de kilomètres pour feuilleter un numéro de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Grâce à la numérisation du consortium interuniversitaire Érudit, quelques clics de souris suffisent à faire apparaître à l'écran les textes de cette revue fondée en 1947 par le chanoine Lionel Groulx.

La numérisation rétrospective effectuée par Érudit a permis de constituer une riche collection de revues universitaires québécoises. Des téléthéâtres d'Hubert Aquin, des extraits de romans en cours d'écriture d'Anne Hébert et des textes de Fernand Dumont ont trouvé leur place au cœur de la sphère numérique mondiale. L'édition, telle que pratiquée chez Érudit, repose sur des méthodes de production qui assurent l'accessibilité immédiate des publications aussi bien que leur préservation à long terme. Bien plus complexe qu'un simple transfert de support, l'édition numérique rétrospective pose de nombreux défis.

La numérisation rétrospective n'est pas une pratique nouvelle. En 1999, déjà, Érudit numérisait les collections rétrospectives des revues *Meta*, et *Sociologie et sociétés*. C'est toutefois une subvention du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), obtenue en 2007, qui a permis de décupler les mises en

chantier et d'accélérer la cadence des diffusions. Insuffisante pour assurer le traitement de l'entièreté des collections visées par le projet, la subvention du MDEIE a malgré tout donné un sérieux coup de pouce aux revues intéressées par le projet. Grâce aux efforts qu'elles ont déployés pour dénicher des fonds complémentaires, 21 des 26 revues concernées ont fait numériser la totalité de leur collection, ce que le financement initialement prévu n'aurait pas permis. Au terme du projet, plus de 30 000 articles sont maintenant diffusés en accès libre. La numérisation et le balisage XML ont été réalisés par les deux pôles de production d'Érudit, le Centre d'édition numérique de l'Université de Montréal et la bibliothèque de l'Université Laval. Cela porte à 34 le nombre de revues diffusées dans leur intégralité sur la plateforme Érudit qui en compte à l'heure actuelle 79.

Les retombées de cette diffusion massive sont considérables. Non seulement ont-elles redonné aux Québécois un accès privilégié à des publications qui font désormais partie de leur patrimoine culturel et scientifique, mais elles ont également assuré une plus grande disponibilité des ressources documentaires.

Les statistiques de consultation révèlent, avec éloquence, le succès de ce projet. Le nombre de visiteurs ayant consulté la revue *Études littéraires* a en effet doublé à la suite de la mise en ligne de numéros rétrospectifs, alors que celui de la revue *Voix et images* a été multiplié par six. Enfin, la visibilité d'Érudit – plus de 11 985 500 pages consultées chaque année par plus de 2 713 000 visiteurs du Canada, des États-Unis, d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord – assure aux publications numérisées une forte présence sur la scène internationale et contribue à diffuser les résultats de recherches publiés au Québec.

## Étapes de la numérisation rétrospective

La réalisation d'un projet de numérisation rétrospective chez Érudit comporte cinq grandes étapes :

- Numérisation
- Traitement et contrôle de qualité
- Diffusion et promotion
- Gestion des infrastructures et préservation

## Constitution de la collection

Première étape de tout projet de numérisation rétrospective, la constitution de la collection revient à la direction de la revue qui doit retrouver les exemplaires à traiter et s'assurer de leur acheminement chez Érudit. Cette étape s'avère dans certains cas plus compliquée que prévu, lorsque des numéros de collections anciennes manquent ou que les éditions

originales ne sont plus disponibles. Des recherches sont alors engagées par les directions de revues. Ces démarches peuvent s'échelonner sur plusieurs semaines et il arrive qu'un partenariat soit nécessaire à la réalisation du projet. Lors de la constitution de la collection de la *Revue de la Société historique du Canada*, certains numéros demeuraient introuvables. Érudit a dû recourir à la bibliothèque de l'Université du Nouveau-Brunswick qui possédait les numéros recherchés. Impossible dès lors de massicoter<sup>1</sup> les exemplaires et de les traiter sur place, à Montréal. Ce sont donc les collègues de la bibliothèque de l'Université qui ont généreusement effectué une partie du travail et permis la mise en ligne de cette revue sur Érudit. Érudit est maintenant le seul organisme à donner accès à l'entièreté de la collection de la *Revue de la Société historique du Canada*.

Parallèlement à cette recherche de titres, la revue doit déterminer la marche à suivre concernant les droits des articles qui seront diffusés. La direction de chacune des revues est en effet responsable de cet important volet puisque, au final, les fichiers produits n'appartiennent pas au consortium, mais bien aux éditeurs. Lorsque l'éditeur n'a pas signé de contrats de cession de droits avec ses auteurs, la revue doit faire des démarches auprès des titulaires des droits afin de s'assurer qu'elle détient les autorisations nécessaires à la diffusion numérique. Si un auteur refuse de voir un de ses articles paraître sur Érudit, un message est affiché au sommaire du numéro indiquant une restriction d'accès en raison du droit d'auteur. Les articles sont malgré tout numérisés et traités de sorte que, si la revue ou le titulaire de droits venaient à invalider l'interdiction de publication (en raison du passage de l'article dans le domaine public ou si le titulaire des droits changeait d'avis), l'article puisse être diffusé sans que des coûts supplémentaires soient engagés.

Une fois la collection reconstituée, chacun des volumes fait l'objet d'une analyse détaillée visant à identifier les articles à numériser. C'est alors qu'il est déterminé si les notes de la rédaction, les index des auteurs ou encore les liminaires seront conservés ou exclus. Les considérations qui guident cette analyse ne sont pas de nature archivistique. Les numéros sont donc segmentés de sorte que chacune des unités documentaires scientifiquement pertinentes soit isolée. En cela, le travail effectué par le consortium s'éloigne des lignes directrices sur lesquelles se fondent, par exemple, les projets de numérisation patrimoniale menés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cela explique que les éléments satellitaires, comme les publicités ou les notices nécrologiques, ne soient pas diffusés. Une copie de l'intégralité de la revue est toutefois produite et conservée afin que toute trace de l'objet physique d'origine ne soit pas perdue. Un chercheur qui voudrait réaliser une étude sur l'usage de la publicité dans l'édition savante au Québec pourrait disposer des copies numériques des revues recensées par la recherche. À partir des résultats de cette analyse, la numérisation et la reconnaissance optique des caractères peuvent enfin être entreprises.

## Numérisation

Conformément aux normes de production et de conservation développées par Érudit, quatre formats de fichiers sont générés. Un fichier PDF de type image-texte permettant l'utilisation de la fonction « copier – coller », des fichiers RTF et TXT enregistrés en UTF-8<sup>2</sup>, et un fichier TIFF<sup>3</sup> avec une résolution de 600 dpi pour l'archivage. La reconnaissance optique des caractères est réalisée à partir du fichier TIFF et les volumes sont massicotés afin de réduire le coût de traitement. Toutefois, il peut arriver qu'il faille numériser à plat une revue dont il ne reste qu'un ou deux exemplaires.

C'est grâce à la reconnaissance optique des caractères (ROC) que l'indexation des articles dans l'outil de recherche pourra être réalisée. Aussi est-il absolument essentiel que le résultat de la ROC soit impeccable. Un mot déformé par la reconnaissance optique de caractères nuit directement à la performance du moteur de recherche. Plusieurs petits détails doivent être considérés lors de cette étape : le retrait des tirets de césures (métamor-phose pour métamorphose), l'ajustement des paramètres permettant la reconnaissance automatisée des différentes langues utilisées (l'alternance du français et de l'anglais dans les références bibliographiques, par exemple), l'exclusion des retours de chariot, etc. On estime que plus de 90 % des mots d'un texte seront correctement interprétés par les logiciels de ROC. Évidemment, la qualité initiale de l'impression et les polices utilisées influencent grandement ces résultats. Une vérification est donc nécessaire afin de corriger les erreurs de ROC les plus flagrantes, dans les titres, les résumés et les bibliographies essentiellement.

## Traitement des articles

Les articles numérisés sont par la suite convertis en XML grâce à la chaîne de production éditoriale développée par les équipes Érudit de Montréal et de Québec. Le balisage des publications selon le schéma Érudit Article permet de représenter finement tous les éléments des articles scientifiques. Également utilisé par le portail français Persée ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)) et par l'Electronic Text Centre (<http://www.lib.unb.ca/Texts/>) de l'Université du Nouveau-Brunswick, le schéma Érudit Article constitue véritablement l'épine dorsale de l'entreprise éditoriale d'Érudit<sup>4</sup>. Cette opération de balisage permet la création de métadonnées et l'identification des éléments sémantiques du texte. Les titres, les auteurs, les résumés, les mots-clés ainsi que les bibliographies sont balisés. Toutefois, contrairement à la production des numéros courants, le corps des articles ne fait pas l'objet d'une analyse détaillée. L'insertion d'une balise en marque le début et la fin, ce qui est suffisant pour la recherche en texte intégral. Ce traitement minimal réduit considérablement les coûts de production sans nuire à la diffusion des articles pour chacun desquels un tiré à part en PDF est disponible. Néanmoins, un document XML de qualité est produit pour la recherche en texte intégral et tous les autres services disponibles dans Érudit.

Le travail éditorial effectué chez Érudit vise à opérer la translation d'une forme de représentation à une autre. Une

double injonction guide l'entreprise : l'uniformité du traitement de la collection et la reproduction fidèle des documents traités. Or, les disparités dans une collection s'échelonnant sur plusieurs décennies peuvent être nombreuses. L'évolution des conventions éditoriales et les changements nombreux de directions qui ponctuent l'existence des publications universitaires complexifient le processus d'édition. Les incohérences typographiques ou éditoriales qui en découlent surgissent lors de la consolidation numérique de la collection, mais ces « erreurs » éditoriales ne peuvent être corrigées impunément puisque l'authenticité des publications est un principe cardinal chez Érudit. Une réflexion est donc menée qui doit en outre prendre en considération les possibilités techniques de la plateforme de diffusion et ses inévitables limites. Ce qui pouvait passer pour une simple opération de transfert de support devient ainsi bien souvent une entreprise beaucoup plus complexe. Voilà pourquoi le contrôle de qualité qui chapeaute la production éditoriale revêt une importance aussi grande. Une validation éditoriale est effectuée par la coordonnatrice de l'édition numérique et par la direction de la revue avant toute diffusion.

### Diffusion et promotion

Les articles sont diffusés en accès libre en raison du principe de la barrière mobile qui ne restreint l'accès des internautes qu'aux articles publiés au cours des deux dernières années. Les revues, financées par les fonds publics et numérisées grâce à des subventions gouvernementales, sont, de cette façon, accessibles aux universitaires aussi bien qu'au grand public. Cette politique favorisant le libre accès au patrimoine intellectuel diffère grandement des pratiques des éditeurs commerciaux qui restreignent l'accès des collections numérisées aux abonnés. La diffusion libre de ces collections décloisonne les résultats de la recherche universitaire et contribue, en cela, à une véritable démocratisation des savoirs, condition essentielle à l'exercice d'une citoyenneté éclairée.

Malgré les apparences, la mise en ligne des collections ne signifie pas la fin du travail effectué par Érudit qui s'engage à promouvoir de façon continue les fonds numérisés. Grâce à des ententes de collaboration, les articles sont indexés dans des bases de données québécoises et internationales telles que Repère, ABC-Clio, FRANCIS et Google Scholar. La revue *Santé mentale au Québec* est même indexée par le prestigieux organisme américain PubMed. Les fonds sont également mutualisés en raison de partenariats établis avec des plateformes de diffusion des résultats de la recherche canadienne et française, parmi lesquels figurent les Presses du CNRC (<http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/rp-ps/journals.jsp?lang=fra>), Synergies ([www.synergiescanada.org](http://www.synergiescanada.org)) et Persée.

Érudit utilise différents canaux pour faire connaître son fonds, parmi lesquels les fils RSS, une liste de diffusion à l'intention des bibliothécaires<sup>5</sup>, le Wiki Érudit<sup>6</sup> et une page Facebook<sup>7</sup>. Il assure de plus une représentation lors de congrès, de colloques et d'événements professionnels ou scientifiques. Des notices MARC produites par l'Université Laval

sont fournies gratuitement aux institutions documentaires intéressées.

### Gestion des infrastructures

Le passage du papier au numérique exige de la part des éditeurs un suivi continu des publications produites. Des problèmes de serveurs, un changement de logiciel, l'apparition de nouveaux outils informatiques, ou la manipulation malencontreuse de données peuvent altérer les documents diffusés, voire les rendre inaccessibles. Voilà pourquoi Érudit assure un accès pérenne aux revues et documents diffusés par l'utilisation de standards internationalement reconnus et en accès libre (XML, XHTML, TIFF). Une assistance aux utilisateurs individuels ou institutionnels aux prises avec des problèmes d'accès est aussi offerte de même qu'un système d'identifiants uniques. Ce dernier point est central, notamment pour les revues qui n'existent que sous forme numérique<sup>8</sup>.

Enfin, la participation d'Érudit à la plateforme pancanadienne Synergies donne une assurance supplémentaire en regard de la préservation des documents puisque la plateforme souscrit à diverses initiatives de pointe en ce domaine, dont le format OAIS et l'initiative LOCKSS (9). De même, la collaboration d'Érudit avec Bibliothèque et Archives Canada dans le cadre d'un projet pilote visant à créer une structure pour le dépôt légal numérique permettra la conservation d'une copie de chacun des fichiers numériques produits. Le dépôt légal des publications numériques se fera également par Érudit, au nom des éditeurs, lorsqu'un tel service sera disponible à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

### Avenir de la numérisation rétrospective

Nombreuses sont les revues à s'être montrées intéressées par une éventuelle publication rétrospective de leur fonds. Ainsi, loin de clore un chapitre, il semble bien que la fin de ce programme ouvre sur de nouvelles collaborations. Toutefois, malgré l'intérêt croissant de la communauté des chercheurs et des éditeurs, un projet de numérisation rétrospective reste une œuvre relativement coûteuse. Les revues savantes du Québec sont publiées par des organismes sans but lucratif – qu'il s'agisse d'associations, de presses ou de départements d'universités – et elles ne disposent généralement pas des fonds nécessaires pour mener à bien ces entreprises.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent d'établir au Québec une politique de numérisation des patrimoines culturels et scientifiques. Alors que des entreprises privées et des consortiums commerciaux monnaient l'accès aux collections rétrospectives qu'ils numérisent, cette problématique du financement des projets rétrospectifs prend une importance nouvelle puisque c'est, véritablement, du contrôle de l'accessibilité aux contenus numérisés dont il est question. Il est juste d'affirmer que, par l'action d'Érudit dans ce chantier de numérisation, des économies de frais d'abonnement sont réalisées tout en assurant une diffusion des revues québécoises sans précédent dans notre histoire.

Cette opération, rendue possible grâce au soutien du MDEIE, du Fonds de recherche sur la société et la culture, et

des universités membres du consortium, bénéficie à l'ensemble des Québécois et contribue à bâtir, dans une perspective de service public, l'infrastructure numérique en réseau des bibliothèques du Québec.

### Revue ayant fait l'objet d'une numérisation rétrospective

L'Actualité économique  
 Anthropologie et sociétés  
 Cahiers québécois de démographie  
 Cahiers de géographie du Québec  
 Cinémas  
 Criminologie  
 Études françaises  
 Études internationales  
 Études littéraires  
 Géographique physique et Quatenaire  
 Historical Papers / Communications historiques  
 Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada  
 Laval théologique et philosophique  
 Lien social et Politiques  
 Meta  
 Nouvelles pratiques sociales  
 Philosophiques  
 Politique et Sociétés  
 Phytoprotection  
 Protée  
 Recherches féministes  
 Recherches sociographiques  
 Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire  
 Relations industrielles  
 Revue d'histoire de l'Amérique française  
 Revue québécoise de linguistique  
 Revue des sciences de l'eau  
 Revue des sciences de l'éducation  
 Romanticism on the Net  
 Santé mentale au Québec  
 Service social  
 Sociologies et sociétés  
 Tangence  
 Théologiques  
 TTR : traduction, terminologie, rédaction  
 Voix et images

### Notes

1. Selon *Le Petit Robert*, massicoter signifie « rogner, couper (le papier) au massicot », c'est-à-dire découper le dos de la revue pour que les feuilles ne soient plus reliées. *Le Petit Robert*. 2000. Massicoter : p. 1531.
2. « UTF-8 (UCS transformation format 8 bits) est un format de codage de caractères défini pour les caractères Unicode. » *Wikipédia*. 2009. UTF-8 [http://fr.wikipedia.org/wiki/UTF-8]
3. « TIFF est un format extrêmement flexible. Il est notoirement connu pour permettre l'enregistrement des données multi-octets au format big endian ou little endian. Il permet d'utiliser de nombreux types de compression, avec ou sans perte de données : brut, PackBits, LZW, CCITT Fax 3 et 4, JPEG. Il supporte de nombreux codages des pixels, de 1 à 64 bits par pixel, signé ou non, ainsi que les formats en virgule flottante 32 et 64 bits définis par l'IEEE. Il supporte de nombreux espaces colorimétriques noir et blanc, monochrome, palette de couleurs (de toute taille), RVB, YCbCr, CMJN, CIELab. Il supporte de nombreuses informations additionnelles sur les couleurs utiles à la calibration colorimétrique : correction gamma, etc. Il supporte le stockage d'image par bloc, et aussi de multiples images par fichier, des images alternatives en basse résolution, des annotations sous forme de courbes et de texte, etc. » *Wikipédia*. 2009. TIFF [http://fr.wikipedia.org/wiki/Tagged\_Image\_File\_Format]
4. Pour en savoir davantage sur le schéma Érudit Article, voir la documentation sur le Wiki Érudit : <https://cen.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=5734590>.
5. Pour s'abonner à la liste de diffusion : <http://www.listes.umontreal.ca/wws/subrequest/erudit-bibliolib>.
6. Wiki Érudit : <https://cen.umontreal.ca/display/Erudit/Bienvenue>
7. Pour devenir adepte d'Érudit : <http://www.facebook.com/pages/edit/?id=141469165320#/pages/Erudit/14146916320>
8. En octobre 2003, la revue *Science* publiait en effet les résultats d'une enquête qui révélait qu'après trois mois de publication seulement, 3,8 % des ressources Internet de trois revues majeures en médecine n'étaient plus actives. Ce pourcentage grimpa à 10 % après 15 mois et à 27 % 22 mois plus tard. Plus désastreuse encore, une autre étude, publiée en 2007 par *The Serial Librarian*, démontrait que la moitié des ressources disponibles sur Internet dans trois des plus importantes revues en communication aux États-Unis n'étaient plus disponibles trois ans après leur parution. Moghaddam, Golnessa Galyani. 2007. "Archiving Challenges of Scholarly Electronic Journals : How do Publishers Manage Them", *Serials Review*, vol. 33 no2, pp. 81-90.
9. Lots of Copies Keep Stuff Safe ([www.lockss.org](http://www.lockss.org)).

Tanja Niemann est directrice par intérim du Centre d'édition numérique, Université de Montréal. Émilie Paquin est analyste en gestion de l'information numérique chez Érudit.



par Sylvie Gervais  
sylvie.gervais@uqo.com

## Technologies et services techniques à l'UQO

L'impact des innovations technologiques sur l'évolution des services techniques de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Technologies and technical services : the experience of the Université du Québec en Outaouais Changes resulting from technological innovations at the technical services department of the Université du Québec en Outaouais (UQO).

Les technologies ont transformé l'accès à l'information, entraînant une évolution rapide de la bibliothèque électronique. Elles ont, par le fait même, transformé les pratiques dans les services techniques, et ce, à toutes les étapes de la chaîne documentaire – de la sélection à la diffusion de l'information en passant par son traitement. Mais plus encore, les constantes innovations technologiques emprisonnent les bibliothèques universitaires dans des processus de changements continus qui exigent de la part du personnel une grande capacité d'adaptation, mais aussi une gestion organisationnelle revue et corrigée.

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) compte plus de 5 500 étudiants. Ses activités se tiennent à Gatineau dans les pavillons Lucien-Brault et Alexandre-Taché ainsi qu'à Saint-Jérôme.

L'offre de programmes est variée et multidisciplinaire et couvre les sciences humaines et sociales, les sciences administratives et la gestion de projet, les sciences comptables, les relations industrielles, les arts, les études langagières,

## Les universités en vedette

par Frédéric Champoux  
fchampoux@gmail.com

Ce numéro-ci, Argus vous présente les services techniques de trois universités québécoises, ceux de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et de l'Université Concordia à Montréal.

Il nous a semblé pertinent de vous présenter ces trois textes dans un seul et même numéro pour plusieurs raisons. Il s'agit du même type de milieu et le travail de base – catalogage, indexation, préparation matérielle – ne change guère d'un lieu à l'autre.

Toutefois, en présentant ces milieux d'un seul bloc, nous croyons qu'il vous sera plus facile, chers lecteurs, d'avoir une vue d'ensemble et de comparer ces milieux qui font face à des problématiques semblables, mais qui ont aussi

relevé des défis de taille parmi lesquels le travail en réseau pour l'UQAR, les changements dans les pratiques de travail avec l'avènement des ressources électroniques pour l'UQO, et l'amélioration des processus de travail pour Concordia. Mais s'il existe un défi commun à ces trois milieux, c'est bien la gestion (quotidienne et à long terme) des systèmes soutenant l'infrastructure des bibliothèques.

Puissiez-vous tirer de ces trois textes des informations de première main qui vous aideront à prendre de meilleures décisions!

Enseignant au cégep de Trois-Rivières en techniques de la documentation, Frédéric Champoux est responsable de la section État des milieux d'Argus.

les sciences de l'éducation, l'informatique et l'ingénierie.

Le Service de la bibliothèque comprend deux bibliothèques disciplinaires dont les collections sont réparties dans chacun des pavillons de Gatineau, une médiathèque et une didacthèque. La collection de la médiathèque est intégrée à celle de la bibliothèque du pavillon

Alexandre-Taché. La didacthèque possède ses propres locaux.

L'équipe de la bibliothèque est composée de 27 personnes, dont cinq bibliothécaires, onze techniciennes en documentation, huit commis, une secrétaire, une directrice et un directeur adjoint. En cours d'année académique, une équipe d'une vingtaine d'étudiants

assure les services de prêt, le soir et les fins de semaine.

### Les services techniques

Situés au pavillon Lucien-Brault, les services techniques répondent aux besoins des deux bibliothèques en plus d'offrir un soutien au personnel de la médiathèque, de la didacthèque et de la bibliothèque de Saint-Jérôme. Le personnel est composé d'une bibliothécaire-superviseure, de quatre techniciennes en documentation et de trois commis, dont un à demi-temps. Des techniciennes en documentation sont embauchées dans le cadre de projets spéciaux.

Deux sections forment les services techniques : les Monographies et les Ressources électroniques-Publications en série (PES). L'équipe des Monographies est formée de deux techniciennes, une aux acquisitions et une au catalogage, et de deux commis dont celui à demi-temps. Celle des Ressources électroniques-PES compte deux techniciennes et un commis.

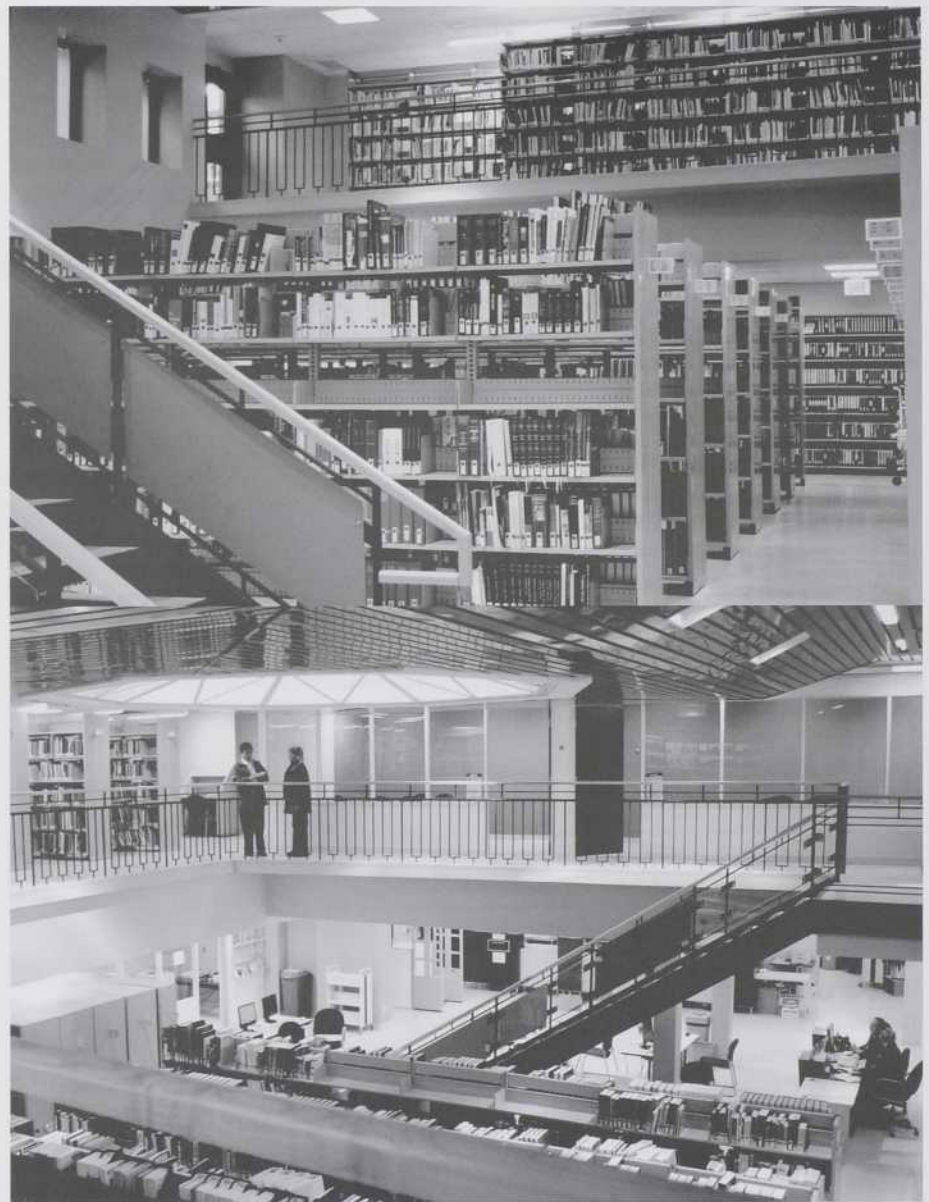
L'organisation du travail est différente dans chacune des sections : aux Monographies, les tâches sont distinctes et divisées entre catalogage et acquisitions, tandis qu'aux Ressources électroniques-PES, les tâches liées aux acquisitions et au catalogage sont réparties entre les deux techniciennes. Elles effectuent le même travail, contrairement à l'équipe des Monographies.

Les techniciennes travaillent en collaboration avec les bibliothécaires disciplinaires pour le développement de collection des monographies, en fonction des sujets attribués à chacun. La technicienne au catalogage des monographies traite l'ensemble de la collection.

Le travail des commis consiste à effectuer les commandes ainsi que le paiement des factures lors de la réception des documents et à faire la préparation matérielle.

Les collections de la didacthèque et de la médiathèque sont traitées par les techniciennes responsables de ces secteurs. En plus des acquisitions et du catalogage, elles consacrent du temps à la référence et à l'aide aux usagers.

Outre la supervision du personnel, la bibliothécaire des services techniques



est responsable du SIGB, de mettre à jour les données de la base de connaissances de SFX en plus d'être la répondante UQ pour l'outil de métarecherche MetaLib et la corépondante pour l'outil Primo. Elle effectue également l'indexation et la classification en original des documents demandés en urgence par la clientèle.

### Les réseaux universitaires

Différents réseaux universitaires permettent le partage d'activités et de politiques, notamment celles liées aux achats en consortium et au traitement documentaire. Parmi ces regroupements,

soulignons la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR).

Dans le traitement de la documentation, notons trois groupes de travail : le Groupe de travail sur l'harmonisation des pratiques de catalogage (Groupe HPC), le Groupe de travail sur le traitement de la documentation électronique (Projet TRAP) de la CREPUQ et le Groupe de coordination de SFX – projet pilote de collaboration pour la gestion des collections communes dans SFX de la CREPUQ.

## Nouvelles pratiques

Le début de cette décennie aura été le témoin de l'arrivée massive des ressources électroniques dans les bibliothèques universitaires. Les pratiques, tout au long de la chaîne documentaire, ont passablement été transformées. Pour l'UQO, ce fut un changement important, autant dans l'organisation du travail que dans l'appropriation des nouvelles technologies. Le vif engouement pour les revues électroniques a exigé, d'une part, une révision complète des pratiques d'acquisition et de catalogage et, d'autre part, de relever des défis technologiques importants. Le mode d'acquisition des périodiques en format imprimé est très différent de celui des revues électroniques puisque les achats, pour ces dernières, sont effectués en consortium. Ce nouveau mode d'acquisition nécessitait de faire les choses différemment.

La gestion des licences, par exemple, a demandé de nouvelles compétences technologiques pour le suivi des abonnements et la construction des accès. Les outils de gestion des ressources électroniques (Electronic Resource Management) sont devenus nécessaires. À l'UQO, nous avons créé notre propre outil, encore utilisé aujourd'hui.

Les outils bibliographiques comme BookWhere, répertoire de catalogues de bibliothèques, ont modifié les étapes liées à la recherche bibliographique avant catalogage et favorisé le transfert de données catalographiques. Autant pour le traitement des ressources électroniques que pour les monographies, c'est un outil qui facilite grandement le catalogage et qui permet de rendre accessibles très rapidement au catalogue les titres acquis par la bibliothèque.

Enfin, le traitement documentaire s'est peu à peu développé sous un mode collaboratif, comme celui du projet TRAP de la CREPUQ. Nous avons tous profité de ce modèle de partage de données. L'UQO contribue aujourd'hui dans la mesure de ses moyens à ce projet en effectuant le traitement des mises à jour de deux bases de données, Cinahl With Full Text et SocIndex With Full Text.

Ainsi, la bibliothèque traditionnelle a fait place rapidement à la bibliothèque électronique et passer du format papier

au format numérique a constitué un beau défi. Cette évolution a amené le personnel technique à revoir et à modifier ses pratiques et, dans le cas du traitement des ressources électroniques, il a fallu, notamment, mettre en place de nouvelles procédures de catalogage et s'approprier toute une nouvelle technologie.

Entre 2002 et 2004, un autre facteur a joué un rôle tout aussi important comme point de départ de nouvelles pratiques aux services techniques de l'UQO et dans le réseau UQ : l'implantation de deux nouveaux modules – catalogage et approvisionnement – du système Manitou. L'élément majeur de ce changement a été le passage au format Marc 21. En plus d'apprendre un nouveau système, le personnel a dû s'approprier cette nouvelle norme d'information bibliographique.

## Revoir ses pratiques

Les changements qui surviennent rapidement et qui demandent une réorganisation entraînent presque inévitablement un retard au catalogage, et c'est particulièrement vrai lors de l'implantation d'un nouveau système. Le passage d'un système à un autre exige souvent que les activités de traitement cessent pendant une certaine période. Il est d'autant plus essentiel, lors de ces transformations, de revoir nos pratiques, et de désapprendre pour réapprendre. Les pratiques et les automatismes liés à un système donné ne sont plus de mise pour un nouveau système. Ce réajustement demande un temps d'adaptation, d'appropriation qui ralentit inévitablement le travail.

En janvier 2005, en raison de tous ces changements, le retard au catalogage des monographies était devenu considérable. Les pratiques aux Monographies ont, elles aussi, été modifiées. Tout comme dans le cas des ressources électroniques, la recherche bibliographique est devenue l'élément clé pour faciliter le traitement des monographies. Dans la chaîne documentaire, l'étape de la recherche a donc été déplacée au moment de la commande. Ainsi, au lieu de créer une notice brève d'acquisition et d'effectuer la recherche d'une notice plus complète au catalogage, nous avons muté cette étape de la recherche en début de processus

d'acquisition. Nous avons constaté qu'environ 85 % des notices des nouveaux achats étaient déjà complètes dans plusieurs catalogues. Un projet spécial de recherche dans BookWhere des notices à dériver pour les documents en traitement a permis d'accélérer le catalogage et d'enrayer le retard.

Aux deux nouveaux modules du système Manitou s'est ajouté l'accès intégré au Répertoire des vedettes-matière (RVM) de l'Université Laval. Ce changement a favorisé le passage vers l'indexation contrôlée et l'abandon des unitermes (mots clés) propres au système Manitou.

Ces dernières transformations, c'est-à-dire les notices complètes dérivées à l'étape des acquisitions et l'ajout du RVM au système, ont conduit à une redéfinition du rôle des techniciennes au catalogage. Les tâches ont été revues afin d'y intégrer le traitement complet de la notice dérivée, allant de la description catalographique à la vérification des vedettes-matière et à la vérification de la classification LC. L'indexation et la classification en traitement original sont effectuées par les bibliothécaires disciplinaires et par celle des services techniques. Les techniciennes ont largement contribué au succès de cette réorganisation qui est toujours en pratique aujourd'hui.

## Entre innovation et tradition

L'implantation d'un nouveau système intégré, acquis en décembre 2006 par huit des neuf constituantes du réseau de l'Université du Québec, a débuté en janvier 2007. Le nouveau système, Aleph500 d'Ex-Libris, permet de constituer un véritable catalogue collectif.

Il s'agit d'un changement majeur puisque, dorénavant, une seule notice devra être créée au catalogue, et ce, pour les huit constituantes. Ce changement a exigé de revoir les pratiques et de les harmoniser dans l'optique d'un travail de collaboration réseau. Le groupe HPC – Harmonisation des pratiques de catalogage, dont la technicienne au catalogage de l'UQO fait partie, s'assure de la conformité des pratiques et permet les échanges d'informations.

De plus, ce système a rendu possible le versement au catalogue d'un nombre important de titres de livres électroniques acquis en consortium et, plus récemment, le chargement des notices des publications gouvernementales. Ainsi, des collections complètes ont été ajoutées au catalogue sans aucune intervention de la part des techniciennes au catalogage.

Entre autres innovations, le service de la bibliothèque de l'UQO a mis en place le développement de collection (la sélection) en ligne via le portail de Coutts. Les bibliothécaires disciplinaires peuvent désormais sélectionner les titres à acquérir, créer des paniers selon différents sujets, partager l'information et transférer leurs choix aux acquisitions. La technicienne, qui a travaillé en étroite collaboration avec les bibliothécaires pour ce projet, récupère les données directement du portail de Coutts et traite les demandes d'achats. « Pour la suite de ce projet, nous travaillerons à la mise en place du traitement en ligne des commandes et de la facturation via l'EDI. . Ce nouveau processus de la chaîne documentaire transformera certainement les pratiques actuelles.

Nous l'avons déjà souligné, les technologies sont le moteur d'innovations, particulièrement dans l'accès à l'information. L'outil SFX (OpenUrl) d'Ex-Libris pour la recherche relayée en est un bon exemple. Ces dernières années, la presque totalité des bibliothèques universitaires a fait l'acquisition du service SFX. Cependant, la gestion des données d'inventaire des périodiques électroniques de la base de connaissances de SFX exige temps et efforts. Afin de maximiser le traitement, un projet de collaboration a récemment vu le jour. L'UQO participe à ce projet pour le traitement des inventaires de deux bases de données, Cinahl With Full Text et SocIndex With Full Text. Nous avons intégré les tâches de vérification et de correction des inventaires aux pratiques courantes de catalogage de nos ressources électroniques. Pour les techniciennes aux Ressources électroniques-PES, ce changement s'effectue sans heurt puisqu'elles possèdent déjà l'expertise dans la gestion des inventaires des ressources électroniques.

Ainsi, les pratiques traditionnelles surtout liées à l'imprimé sont de moins en moins actuelles puisque la grande majorité de nos activités sont dévolues aux ressources électroniques et aux technologies. L'avènement prochain des nouvelles règles de catalogage, les RDA dont l'orientation tient compte des ressources électroniques, renforce cette impression.

### Perspectives d'avenir

Dans la foulée des transformations produites par l'acquisition d'Aleph, les

huit constituantes du réseau UQ ont poursuivi le développement du système par l'achat de Primo, module d'Ex-Libris qui intègre le contenu du catalogue et la métarecherche dans les bases de données. Ce nouvel outil aux fonctions Web 2.0 inclut la possibilité d'ajouter des commentaires (*tags*), la navigation par facettes, des liens vers Google Books et les illustrations des couvertures des livres. Le catalogue est devenu l'outil de découverte, un outil tout à fait transformé.

Pour les services techniques, cet outil de type portail unique aux nombreuses possibilités d'intégration des données viendra bouleverser encore une fois, et ce, à brève échéance, nos pratiques documentaires. À titre d'exemple, les données de la base de connaissances de SFX, tous les titres de nos périodiques électroniques, sont maintenant versées dans l'outil de découverte. Ainsi, la dernière remise en question de nos pratiques est celle-ci : devons-nous poursuivre le catalogage de nos périodiques électroniques dans le catalogue? Le versement automatique des titres permet une rapidité d'accès à l'information qu'un catalogage traditionnel ne pourra jamais offrir.

En conclusion, ne pas hésiter à revoir nos pratiques a largement contribué à réussir notre traversée vers la bibliothèque électronique.

### Bibliographie

- Huang, J. et K. Wong. 2006. « Technical Services and User Service Improvement », *Library Management*, vol. 27, no 6-7, pp. 505-514.
2005. « Mort et transfiguration des catalogues : dossier », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 50, no 4. [<http://bbf.enssib.fr/sommaire/2005/4>]
- Zhu, L. 2009. « Employers' Expectations for Head of Technical Services Positions in Academic Libraries », *Library Collections, Acquisitions & Technical Services*, vol. 33, pp. 123-131.

Sylvie Gervais est bibliothécaire-superviseure, responsable des services techniques de la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais.

### EN SAVOIR PLUS

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Sous-comité des bibliothèques. Groupe de travail sur le traitement de la documentation (2007). *Politique commune pour le traitement des ressources intégratrices électroniques accessibles en ligne dans les bibliothèques universitaires du Québec*. Montréal : la CREPUQ. [www.crepuq.qc.ca/spip.php?article927&lang=fr](http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article927&lang=fr)

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Sous-comité des bibliothèques. Groupe de travail sur le traitement de la documentation (2005). *Politique cadre pour le traitement de la documentation dans les bibliothèques universitaires québécoises*. Montréal : la CREPUQ. [www.crepuq.qc.ca/spip.php?article263&lang=fr](http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article263&lang=fr)

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Sous-comité des bibliothèques. Groupe de travail sur le traitement de la documentation (2003). *Programme de partage de la responsabilité du traitement de la documentation électronique (Projet TRAP) : ententes et modalités du partage de la responsabilité du traitement et du suivi des mises à jour des collections électroniques acquises en commun*. Montréal : la CREPUQ. [www.crepuq.qc.ca/Bibl/trap/Projet\\_TRAP.htm](http://www.crepuq.qc.ca/Bibl/trap/Projet_TRAP.htm)



par Daniel Paradis  
daniel.paradis@concordia.ca

## Les services techniques à l'Université Concordia

Description de l'organisation du Service des collections de l'Université Concordia et des caractéristiques de Millennium, son système intégré de gestion de bibliothèques.

Technical services at Concordia University libraries Description of the organization of the Collection Services Division at Concordia University. Presentation of Millennium, Concordia's Integrated Library System.

Le Service des collections de l'Université Concordia est responsable de commander, de réceptionner, de cataloguer et d'effectuer le traitement matériel des documents acquis par la Bibliothèque pour répondre aux besoins de ses utilisateurs en matière d'enseignement et de recherche. Dirigé par la directrice adjointe, Service des collections, il dispose d'un budget d'acquisitions d'environ 4 millions de dollars et compte, pour mener à bien ses opérations, sur un personnel de 35 employés répartis comme suit : cinq bibliothécaires (dont deux chefs de service), 21 aides-bibliothécaires et 12 commis.

Le service est divisé en deux unités : Périodiques/Réception des documents, ainsi qu'Accès bibliographique et support aux collections. C'est dans la première, composée de 4 aides-bibliothécaires et de 5 commis sous la supervision d'une chef de service, que s'effectuent la gestion des budgets d'acquisition, la réception des documents physiques, le bulletinage des périodiques imprimés ainsi que le paiement des factures. C'est aussi dans cette unité que se fait l'acquisition de titres isolés



de périodiques, aussi bien imprimés qu'électroniques.

L'unité Accès bibliographique et support aux collections est responsable des commandes et du catalogage dérivé des monographies, y compris des monographies électroniques, ainsi que du catalogage dérivé des périodiques imprimés. Pour accomplir ces activités, elle compte sur 14 aides-bibliothécaires et un commis supervisés par une chef de service. À l'intérieur de l'unité, une équipe composée de 6 commis et d'une aide-bibliothécaire est responsable du traitement physique des documents, de la reliure, de la réparation des livres et de l'entretien de la base de données. Le traitement des réservations de documents en attente de catalogage compte également parmi les responsabilités de cette équipe.

Le catalogage descriptif original et l'analyse documentaire sont dévolus à la chef de service de Périodiques/

Réception des documents, pour les ressources continues, et au Bibliothécaire, Accès bibliographique, pour les monographies. La gestion des ressources électroniques non mentionnées jusqu'ici, c'est-à-dire les ensembles de périodiques, les ressources achetées en consortium et les bases de données, est assurée quant à elle par la coordonnatrice des ressources électroniques, assistée par un aide-bibliothécaire. Pour l'année 2008-2009, le Service des collections a créé 89 430 notices bibliographiques qui ont pu être dérivées dans leur presque totalité. Sur ce nombre, 69 930 se rapportaient à des ressources électroniques (monographies ou ressources intégratrices).

### Millennium

Concordia utilise Millennium d'Innovative Interfaces comme système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB).

Millennium possède des caractéristiques qui le rendent intéressant à plusieurs égards. Il comprend par exemple un logiciel client Z39.50 intégré à même le module de catalogage, ce qui évite l'apprentissage d'une interface de recherche différente. Il comporte aussi une fonction de rapports de vedettes qui permet aux catalogueurs de générer une liste de vedettes potentiellement problématiques à partir des notices auxquelles ils ont travaillé. Cette liste facilite le contrôle d'autorité en permettant par exemple aux catalogueurs d'identifier les vedettes qui figurent comme renvois dans des notices d'autorité, les notices d'autorité créées en double, les vedettes auxquelles aucune notice bibliographique n'est rattachée ou encore les renvois apparaissant sous une forme identique dans plus d'une notice d'autorité. Cette fonction se montre particulièrement utile pour effectuer une certaine forme de contrôle d'autorité automatisé après le déversement de notices en lot. Enfin, Millennium comprend une fonction de création de listes particulièrement performante. Celle-ci permet à l'ensemble des bibliothécaires, et non seulement aux administrateurs du système, d'effectuer des recherches dans le catalogue sur une multitude de critères, dont l'ensemble des zones et des indicateurs MARC, puis d'imprimer les résultats de recherche ou de les exporter dans un fichier pour manipulation ultérieure, par exemple dans une feuille de calcul Excel.

### Récents projets

Le Service des collections a mis sur pied différents projets au cours des dernières années afin d'améliorer l'efficacité de ses processus de travail. L'un de ces projets a consisté à implanter les commandes par échange de données informatisées (EDI) avec notre principal fournisseur, Coutts, en juillet et en août 2008. L'EDI a sans conteste permis d'accélérer le processus de commande en évitant au personnel de saisir l'information bibliographique ou les données relatives aux commandes dans le catalogue CLUES et dans Oasis, le site web de Coutts, individuellement pour chaque commande. Désormais, les suggestions

d'achat faites par les bibliothécaires de liaison dans Oasis sont déversées en lot dans CLUES avec une notice MARC et toutes les données nécessaires pour remplir les notices de commandes (numéro de fonds, nom de la bibliothèque, prix, etc.). Les commandes sont ensuite transmises par FTP à Coutts qui envoie un accusé de réception dans l'heure qui suit. L'implantation de l'EDI a aussi contribué à réduire les délais, car nous avons pu commencer à traiter les commandes sur une base quotidienne plutôt qu'hebdomadaire, comme c'était le cas auparavant.

Une autre initiative importante a été l'instauration d'un mode de catalogage accéléré pour résorber un retard qui avait atteint plus d'un an en février 2009 et représentait alors un peu plus de 13 000 monographies imprimées. Le but de cette initiative est d'utiliser autant que possible les notices fournies par Coutts à l'étape de la commande, sans faire de recherches supplémentaires. Il a en effet été établi que ces notices étaient complètes dans 97 % des cas et étaient de qualité suffisante pour n'exiger que le minimum de révision. Les employés de l'unité Accès bibliographique affectés à d'autres tâches que le catalogage des monographies courantes, comme les commandes ou le travail d'autorité, ont également été mis à contribution moyennant une formation particulière.

Pour différentes raisons, certaines catégories de documents ont été exclues de ce processus, comme les livres avec matériel d'accompagnement, les documents en plusieurs parties, les enregistrements sonores et vidéo, et les partitions musicales. Pour les documents traités de façon accélérée, les efforts de vérification de la notice se concentrent sur les zones incluses dans la norme du BIBCO Core Record Standard pour les livres. Certaines mesures particulières affectant le contrôle d'autorité des collections et des vedettes-matière ont été adoptées pour gagner du temps. Dans les cas où les collections ne sont pas mises en rappel (zone 490 0#) dans les notices dérivées, les catalogueurs continuent de vérifier si une autorité pour cette collection est présente dans le catalogue. Dans l'affirmative, la collection est mise en

rappel dans une zone 830 et le codage de la zone 490 sera corrigé. Cette vérification a entre autres pour but de s'assurer que les volumes appartenant à des collections qui doivent être regroupées sous une même cote continuent de l'être. Dans la négative, la collection n'est plus mise en rappel et aucune notice d'autorité pour la collection n'est déversée. L'accès par titre de collection n'est pas compromis pour autant puisque les zones de collection continuent de pouvoir être recherchées par mots-clés dans CLUES. La pratique consistant à verser systématiquement une notice d'autorité pour chaque tête de vedette-matière a aussi été abandonnée. Désormais, les autorités de vedettes-matière sont versées dans le catalogue selon les besoins, c'est-à-dire lorsqu'un conflit entre deux vedettes se présente et doit être résolu.

### Un retard quasi résorbé

Après un an d'implantation du mode de catalogage accéléré, le retard a été en grande partie absorbé et n'est plus que de quatre mois, ce qui est considéré comme acceptable. Les efforts doivent par contre être maintenus pour éviter d'accroître ce retard et libérer des ressources pour cataloguer des collections reçues en don qui sont toujours en attente de traitement.

Le Service des collections a également intégré le traitement des publications officielles dans le cadre de ses activités régulières à partir de mai 2008. Auparavant, seules les publications officielles destinées à recevoir une cote de la Library of Congress puis à intégrer la collection régulière étaient acheminées au Service des collections. Les autres publications étaient conservées dans la section des publications officielles où elles étaient recensées dans un catalogue sur fiches. Il va sans dire que l'intégration des publications officielles dans la chaîne de traitement régulière facilite grandement le repérage de ces documents, puisqu'ils sont désormais signalés dans CLUES. En conséquence de ce changement, trois aides-bibliothécaires de la section des publications officielles ont été transférés au Service des collections. Le catalogage des publications officielles ne constitue cependant pas

leur unique occupation; ces employés continuent en effet d'offrir les services de référence qui faisaient auparavant partie de leurs attributions en consacrant la moitié de leurs heures de travail au comptoir d'information.

### Un système de gestion des ressources électroniques

Concordia a été la première, en 2007, et est encore à ce jour la seule université québécoise à s'être dotée d'un système de gestion des ressources électroniques (Electronic Resource Management, ou ERM).

Il s'agit d'un module du système Millennium qui s'intègre aux autres fonctions du SIGB, dans une interface unifiée. Il complète les autres modules du SIGB en permettant la gestion des aspects particuliers aux ressources électroniques qui ne sont pas pris en charge par les modules d'acquisitions et de catalogage. Ce système permet de gérer l'information relative aux licences ou aux fournisseurs qui est stockée dans des notices spécifiques, lesquelles sont reliées aux notices ERM des ressources électroniques. Celles-ci, qui s'affichent aux usagers dans CLUES depuis 2008, fournissent aux usagers des descriptions des ressources pouvant être recherchées par les points d'accès traditionnels et sont accompagnées de renseignements provenant des notices de licences, comme les catégories d'usagers autorisés et le nombre d'usagers simultanés permis. Les notices ERM des ensembles de périodiques plein-texte comprennent en outre la liste de tous les titres compris dans l'ensemble, leurs états de collections ainsi que des hyperliens vers les notices bibliographiques des périodiques ou vers les ressources elles-mêmes, chez l'éditeur ou l'agrégateur (voir fig. 1). L'ERM comporte aussi des fonctions d'alerte qui sont particulièrement adaptées aux ressources électroniques et peuvent servir à générer des courriels annonçant par exemple au personnel l'expiration prochaine d'une période d'essai ou la date de renouvellement d'un abonnement.

L'implantation de l'ERM ne s'est pas faite sans difficulté, principalement à cause du pairage des notices ERM et des

notices bibliographiques du catalogue qui se fait d'abord au moyen de l'ISSN et ensuite du titre du périodique. En effet, le chargement initial des données en 2008 n'a pas pu s'effectuer de façon complètement concluante, car plusieurs des notices bibliographiques existantes dans CLUES posaient problème, soit parce qu'elles ne comportaient pas d'ISSN, soit parce qu'elles en comportaient deux, l'ancien et le nouveau, ce que l'ERM ne reconnaissait pas. L'acquisition de notices bibliographiques MARC de Serials Solutions pour les périodiques plein-texte a résolu ce problème en garantissant un pairage libre d'erreurs au moyen d'un numéro d'identification unique attribué par Serials Solutions qui se trouve à la fois dans la notice bibliographique et dans la notice ERM. Cela a par contre nécessité d'abandonner notre approche de catalogage des périodiques électroniques qui était jusqu'alors celle de la « notice unique » au profit d'une approche basée sur des notices distinctes pour les différentes versions d'un même titre (version imprimée, électronique, sur microfilm, etc.). Le jeu en valait toutefois la chandelle, car la synchronisation de l'information entre le catalogue et notre portail des périodiques électroniques, d'une part, et entre le catalogue et la base de connaissances alimentée par les données fournies par Serials Solutions, d'autre part, s'est du même coup grandement améliorée. Le catalogue n'est désormais jamais en retard de plus d'un mois sur le portail, lequel est mis à jour quotidiennement par Serials Solutions. La synchronisation avec la base de connaissances, quant à elle, est maintenant optimale, ce qui nous permet d'afficher l'information relative à nos états de collection d'une façon beaucoup plus claire et conviviale pour nos usagers (voir fig. 2).

### Projets d'avenir

Parmi les projets que nous envisageons d'entreprendre à l'avenir, l'amélioration des processus entourant le contrôle d'autorité est une priorité.

Telle qu'effectuée actuellement, l'intégration des notices d'autorité provenant de la Library of Congress dans CLUES

pour les vedettes de noms et les vedettes-matière est un processus long et fastidieux qui implique de chercher les notices une à une dans le CD-ROM Validator, puis de les verser dans CLUES après avoir accompli plusieurs étapes de traitement et de conversion. Pour éliminer l'aspect mécanique et répétitif de ce processus et en accroître l'efficacité, nous étudions la possibilité de retenir les services d'un fournisseur de notices d'autorité qui pourrait, par exemple, nous procurer les notices d'autorité pour l'ensemble des vedettes-matière de la Library of Congress ainsi que pour les noms, les titres uniformes et les titres de collections représentés dans notre catalogue.

Étant donné que nos processus actuels ne nous permettent pas d'identifier automatiquement et systématiquement les notices d'autorité qui ont été modifiées depuis le moment où elles ont été versées dans CLUES, l'entretien de la base de données s'en trouverait amélioré, car nous aurions l'option de recevoir les autorités mises à jour sur une base régulière. L'automatisation accrue du contrôle d'autorité nous permettrait non seulement d'épargner temps et énergie, mais aussi, ultimement, de rendre le repérage de l'information et la navigation dans le catalogue plus faciles et plus performants pour les usagers.

Les ressources électroniques continueront de constituer un défi majeur pour le Service des collections. Certes, l'implantation de l'ERM a été un pas dans la bonne direction pour en améliorer la gestion, mais nous sommes conscients qu'il faudra déployer des efforts supplémentaires pour mieux adapter l'organisation du travail en fonction des ressources électroniques et pour garantir l'accès en temps opportun à l'ensemble des ressources en ligne.

*(L'auteur tient à remercier ses collègues Erika Brazinskis, Margaret Ferley, Jocelyn Godolphin et Kumiko Vézina pour leur aide précieuse dans la rédaction de cet article.)*

**Daniel Paradis est bibliothécaire, accès bibliographique, à l'Université Concordia.**



par Isabelle-Annie Lévesque et Denis Boisvert  
 isabelle-annie\_levesque@uqar.qc.ca  
 denis.boivert@uqar.ca

## Traitement documentaire et gestion des systèmes à l'UQAR

Description des secteurs d'activités et du mode de fonctionnement du Service du traitement documentaire et de la gestion des systèmes de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Document processing and systems management at UQAR Description of activities and operating procedures of the document processing and systems management Service of the Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Fondée en 1969, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) est un établissement d'enseignement supérieur francophone à vocation régionale constitué de deux campus, Rimouski et Lévis. Le campus de Rimouski, où est situé le siège social, dessert 3 000 étudiants dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles de la Madeleine et de la Côte-Nord. Quant au campus de Lévis, il dessert 2 500 étudiants.

L'UQAR est rattachée à l'Université du Québec, le plus grand réseau universitaire du Canada, avec plus de 86 000 étudiants répartis au sein de dix établissements. Au fil des ans, l'université a développé des axes de recherche majeurs qui contribuent largement à la renommée internationale de l'institution. Il s'agit des sciences de la mer (ISMER), du développement régional et de la nordicité. L'UQAR regroupe actuellement douze chaires de recherche dans des domaines variés, notamment ceux des sciences de la mer et du développement régional, mais aussi dans

d'autres créneaux comme la forêt habitée, le génie de la conception, le transport maritime, l'écologie des écosystèmes ou l'histoire littéraire.

### De BADADUQ à ALEPH

La bibliothèque de l'UQAR a ouvert ses portes lors de la fondation de l'université en 1969. Dès 1972, la bibliothèque de l'UQAR s'inscrit dans une longue tradition de travail en réseau en offrant à ses usagers la Banque de données à accès direct de l'Université du Québec, familièrement appelée BADADUQ, premier catalogue informatisé interactif en Amérique du Nord. SIGIRD, le Système intégré de gestion informatisée des ressources documentaires, qui intégrait l'ensemble des fonctions de la bibliothèque (acquisition, traitement, repérage, emprunt et renouvellement) a succédé à BADADUQ au début des années 1980. Ce nouveau système, développé et implanté à l'UQAM, a été par la suite commercialisé sous le nom de Multilis. En 1998, l'UQAR adopte Manitou qui se distingue par son approche Web. Ce tout nouveau SIGB, développé par l'UQAM, favorisera grandement le passage à la bibliothèque virtuelle. Dix ans plus tard, en collaboration avec sept établissements de l'Université du Québec, l'UQAR lance un nouveau catalogue de bibliothèques : Aleph 500 d'ExLibris. Ce tout nouveau système est quant à lui résolument axé sur les technologies du Web 2.0, de manière à favoriser la gestion de ressources sur toutes sortes de supports et d'en optimiser l'accès pour mieux répondre aux

besoins grandissants des étudiants, des professeurs et des chercheurs, à l'ère de la révolution numérique.

Aujourd'hui, les deux bibliothèques de l'UQAR abritent 254 000 documents, dont près de 145 000 pour la collection générale. Elles sont abonnées à près de 800 périodiques imprimés et à environ 30 000 périodiques électroniques payants. La bibliothèque du campus de Rimouski s'illustre notamment par une collection d'archives régionales de plus de 500 mètres linéaires et par une collection en documentation régionale. Cette dernière est constituée de quelque 7 000 documents dont les sujets concernent le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine.

La bibliothèque de l'UQAR compte 28 employés, dont sept bibliothécaires, un archiviste, neuf techniciens en documentation, dix commis et une secrétaire. De ces employés, quatre sont affectés au campus de Lévis, soit une bibliothécaire, une technicienne et deux commis.

### Service du traitement documentaire et de la gestion des systèmes

Le Service du traitement documentaire et de la gestion des systèmes regroupe huit employés, tous situés à la bibliothèque du campus de Rimouski. L'équipe est composée de six techniciens en documentation, d'un commis et d'une bibliothécaire-coordonnatrice.

Une technicienne est responsable des acquisitions pour les bibliothèques et les didachèques des deux campus, la cartothèque, située au campus de Rimouski,

les professeurs et les services de l'UQAR. Ses principales tâches consistent à effectuer les recherches bibliographiques reliées aux acquisitions, à procéder aux achats et au paiement, et à saisir les documents acquis dans le module acquisitions du SIGB Aleph 500. Cette technicienne travaille en étroite collaboration avec un commis chargé d'effectuer la réception et la préparation matérielle des documents. De plus, elle participe à la gestion du budget d'acquisition en tenant à jour la comptabilité relative aux engagements et en effectuant diverses opérations associées aux



modalités institutionnelles des paiements de factures.

### Traitement documentaire

Cinq techniciens assument les responsabilités reliées au traitement documentaire qui se subdivise en quatre secteurs distincts :

- Monographies, incluant les documents dédiés aux deux didacthèques, ainsi que les thèses et mémoires (deux techniciennes).
- Publications en séries (un technicien).
- Publications gouvernementales fédérales et provinciales (une technicienne).
- Documents audiovisuels (une technicienne).

Les principales tâches effectuées par ces techniciens sont le repêchage de notices dans le catalogue unifié du réseau de l'Université du Québec, la modification de notices existantes et la création de nouvelles notices si aucune correspondance n'est repérée au catalogue. Notons ici que l'indexation des documents en unitermes ou en vedettes-matière, via le Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval, est réalisée par les bibliothécaires du campus de Rimouski qui relèvent du Service d'accès à l'information et à la documentation.

La coordination de l'ensemble des activités du service est assumée par la bibliothécaire-coordonnatrice qui effectue également, en coopération avec les autres intervenants du réseau de l'Université du Québec, la gestion des systèmes des deux bibliothèques incluant le SIGB Aleph 500, l'Outil de découverte Primo, l'outil de recherche fédérée Metalib et le résolveur de liens SFX.

### Deux bibliothèques, deux campus

L'UQAR possède deux bibliothèques sur des campus situés à une distance d'environ 300 kilomètres. Certains services sont disponibles sur les deux campus, alors que d'autres sont centralisés. Ainsi, les acquisitions, le catalogage des documents, l'indexation sous la responsabilité des bibliothécaires de référence, la préparation matérielle et la gestion

des systèmes sont principalement effectués à partir du campus de Rimouski. Pour les services techniques, le défi relié à cette double situation géographique est d'effectuer un traitement de qualité et de rendre les documents disponibles le plus rapidement possible, peu importe le campus desservi.

### Travail en réseau

L'UQAR étant membre du réseau de l'Université du Québec, les employés du Service du traitement documentaire et de la gestion des systèmes travaillent quotidiennement en coopération avec leurs collègues des autres constituantes. Plusieurs groupes permettent d'échanger sur les pratiques, de partager les expertises et de trouver des solutions communes. Ainsi, le Groupe HPC (Harmonisation des pratiques de catalogage), fondé en 2003, est un groupe de travail sur le traitement documentaire constitué de représentants des établissements suivants : UQTR, INRS, ENAP, ETS, UQO, UQAR, UQAT et UQAC. Un représentant de l'UQAR participe aux réunions du groupe HPC, qui ont lieu environ dix fois par année.

### Participation au Réseau Biblio+

D'un point de vue local, soulignons la participation du Service de la bibliothèque de l'UQAR au Réseau Biblio+. L'entente de coopération Biblio+ vise à mieux desservir les usagers internes des bibliothèques participantes en donnant accès aux ressources et aux services documentaires disponibles au sein de six institutions implantées à Rimouski : le Service de la bibliothèque de l'UQAR, la Bibliothèque Gilles-Vigneault du Cégep de Rimouski, la Bibliothèque de l'Institut maritime du Québec, la Bibliothèque de l'école Paul-Hubert, la Bibliothèque Lisette-Morin de la ville de Rimouski et le Centre de documentation du Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette.

Les services touchés par ce réseau local de coopération entre bibliothèques sont la consultation sur place, le prêt de documents, l'assistance à la recherche documentaire et la recherche documentaire par téléphone. Pour les services

techniques, la participation à cette entente signifie la gestion et le maintien de la liste collective des périodiques offerts par les institutions participantes. Notons également ici que les mentions de fonds de ces institutions apparaissent au catalogue de la bibliothèque de l'UQAR.

*À l'UQAR, les réseaux  
de coopération ont fait  
la différence.*

### Outils de travail partagés

Les employés du Service du traitement documentaire et de la gestion des systèmes de l'UQAR partagent certains outils de travail avec leurs collègues des autres constituantes de l'Université du Québec, le plus important étant sans conteste le catalogue unifié et le SIGB qui le sous-tend. Dans le cadre d'un projet collectif de développement, huit établissements du réseau UQ, dont l'UQAR, ont choisi de procéder à l'implantation du système intégré de gestion de bibliothèque Aleph 500 et de fusionner les catalogues de leurs bibliothèques qui comptaient alors un total de 1,3 million de notices distinctes associées à quelque 1,7 million de documents.

L'inauguration, en novembre 2007, de ce nouveau système a permis aux huit bibliothèques de bénéficier des avantages d'un SIGB avant-gardiste supportant les opérations quotidiennes de gestion telles que le prêt, le catalogage et les acquisitions, mais également d'offrir aux usagers des fonctionnalités évoluées facilitant la recherche dans l'ensemble des collections et des ressources documentaires de plus en plus accessibles en mode électronique.

Afin d'échanger sur les pratiques reliées à ce nouveau SIGB, différents canaux de communications furent mis sur pied tels que des listes de discussion et le Wiki Aleph, une plateforme collaborative regroupant des informations

reliées aux diverses pratiques favorisant une exploitation optimale des fonctionnalités des modules et applications du système Aleph.

### Outil de découverte

Depuis septembre 2009, c'est par l'entremise de l'interface unique Primo d'ExLibris que les usagers peuvent interroger le catalogue des huit bibliothèques du réseau UQ. L'interface Primo, baptisée Outil de découverte, permet également aux usagers d'effectuer des recherches dans les principales bases de données. Facile d'utilisation et doté d'un système de navigation par facettes, l'Outil de découverte se veut la porte d'entrée pour la majorité des ressources documentaires offertes par la bibliothèque.

L'implantation de l'Outil de découverte, autre projet collectif, s'est déroulée au cours de la dernière année. Un représentant de l'UQAR participe aux rencontres régulières d'un groupe de répondants créé à cet effet.

Les employés du Service du traitement documentaire et de la gestion des

systèmes de l'UQAR partagent aussi d'autres outils de travail avec leurs collègues du réseau UQ tels que l'outil de recherche fédérée Metalib, aussi commercialisé par ExLibris, pour lequel un groupe de répondants et une liste de discussions ont également été mis sur pied. Mentionnons de plus que l'UQAR est impliquée dans le projet de suivi commun des collections pour le résolveur de liens SFX, initiative coordonnée par le groupe de travail CREPUQ-SFX et facilitée par l'existence d'une liste de discussion et d'un wiki.

### L'utilité de la coopération

Ce bref survol laisse entrevoir ce qu'une petite bibliothèque universitaire en région peut accomplir dans le cadre d'une dynamique de participation à des réseaux de coopération. En effet, sans ce cadre coopératif, le Service de la bibliothèque de l'UQAR ne pourrait à lui seul répondre aux besoins grandissants des usagers que nous desservons à cette ère de profonds changements sur le plan de la gestion des ressources documentaires.

Au cours des prochaines années, le Service de la bibliothèque de l'UQAR entend tirer pleinement parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication de manière à offrir aux membres de sa communauté un accès intégré à des ressources électroniques de qualité tout en faisant appel à des fonctionnalités axées sur les technologies du Web 2.0.

Ces nouveaux outils nous permettront réellement d'améliorer l'accès aux ressources documentaires et, par conséquent, de favoriser le développement de compétences informationnelles nécessaires à la réussite scolaire chez les usagers de la nouvelle génération.

**Isabelle-Annie Lévesque est bibliothécaire-coordonnatrice, traitement documentaire et gestion des systèmes à la bibliothèque de l'UQAR. Denis Boisvert est directeur de la bibliothèque.**

### Groupe HPC (Harmonisation des pratiques de catalogue)

Les objectifs de ce groupe incluent l'adoption de pratiques communes de traitement documentaire dans le respect des normes et des standards établis; le partage de compétences, expertises et connaissances acquises par le personnel des bibliothèques dans ce domaine; une compréhension commune des RCAA2 et de leur application dans le contexte du format MARC21; l'accroissement des capacités d'échanges de données bibliographiques du réseau UQ dans le cadre de projets de traitement partagé avec d'autres partenaires et, finalement, l'accroissement de la capacité de traitement des ressources documentaires du Réseau.



## Quel modèle de bibliothèque?

par Joachim Schöpfel  
joachim.schopfel@univ-lille3.fr

**Claude Poissenot. *La nouvelle bibliothèque. Contribution pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Éditions Territorial, 2009, 130 pages.**

Quel avenir pour les bibliothèques publiques? Baisse du nombre des inscrits et érosion de la fréquentation, révolution numérique, réforme des politiques publiques. Comment ne pas s'étonner que les professionnels des bibliothèques s'interrogent sur leur identité, leurs compétences, objectifs et perspectives! Les certitudes et convictions professionnelles d'hier volent en éclat. Où trouver de nouveaux repères et comment?

Depuis 2007, Claude Poissenot, sociologue à l'université de Nancy, prépare l'écriture d'un nouveau modèle en mode interactif via son blogue *Penser la nouvelle bibliothèque* (<http://penserlanouvellebib.free.fr/>).

### La fin d'un modèle

La question centrale posée par Claude Poissenot est la suivante : « *Pourquoi les bibliothèques sont-elles nécessaires à l'heure de l'information numérique?* »

Dans la première partie, Claude Poissenot confirme le constat d'une publication récente de l'ENSSIB (Bertrand, Anne-Marie (dir.) *Quel modèle de bibliothèque?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2008) : le modèle de la bibliothèque publique est « à bout de souffle ». Poissenot avance trois arguments: l'échec de la prescription (missions), la concurrence de l'offre marchande et virtuelle et l'érosion de l'utilisation. Selon lui, « *les bibliothèques* inscrivent leurs choix documen-

*taires, mais aussi les règles de comportement, leur architecture, etc., dans un discours en décalage avec la 'demande' de la population. [...] Cette manière d'envisager la bibliothèque est née dans un monde en voie de disparition.* »

Le marché des produits culturels (CD, DVD, livres) et l'accès à Internet ne font que renforcer ce décalage entre une « politique de l'offre » et la demande des populations.

### Les missions en question

La deuxième partie pose la question des missions des bibliothèques, c'est-à-dire des objectifs à atteindre. Le livre en indique cinq :

**Un nouveau pacte :** la bibliothèque doit participer à la construction de l'autonomie et favoriser l'appartenance sociale des individus.

Offrir un espace de socialisation et de reconnaissance qui dépasse le cadre de l'éducation à la lecture (lieu de travail ou de réunion, abri, renseignements...).

**L'impact est significatif :** « *Le personnel remplit donc une fonction qui n'est pas seulement documentaire (et encore moins culturelle) mais bien réelle en ce qu'il prend part à l'insertion sociale de certains citoyens. Ce constat implique des conséquences sur la formation et le recrutement des professionnels (...)* »

Promouvoir la lecture sous toutes ses formes et sur tous les supports, en partant des besoins et de l'environnement des populations.

**Faire vivre une offre documentaire diversifiée :** Dans le contexte d'une standardisation de l'offre culturelle commerciale, « *il existe un espace pour les bibliothèques (...)* Elles peuvent marquer leurs différences. » L'approche choisie est celle de la « longue traîne », du grand nombre de produits peu demandés et de la diversification de l'offre.

**Renseigner :** En faisant référence au modèle anglo-saxon, Poissenot plaide en faveur d'un service de renseignement. « *La Grande-Bretagne, par exemple, propose des 'community information' dans les bibliothèques, qui sont des points de renseignement sur tout ce qui touche à la vie quotidienne : transport, habitat, santé, argent, formation, famille, etc. L'objectif consiste à fournir*

*à la population les informations dont elle a besoin.* »

**Rendre service :** La dernière proposition pour une nouvelle bibliothèque est lapidaire : « *(elle) doit (...) globalement se définir par un rééquilibrage, voire une inversion de la relation entre l'institution et l'usager.* »

### Les nouveaux services

Abandonner une politique culturelle et documentaire de l'offre, placer l'utilisateur au centre des services rendus : sous le titre « Portrait de la nouvelle bibliothèque », la troisième partie du livre détaille en 50 pages les contours de cette proposition.

Cette description couvre aussi bien les activités traditionnelles – l'emprunt de livres – que l'aménagement de l'espace pour faciliter l'apprentissage social et la détente, en passant par l'utilisation des ressources numériques, y compris les jeux, la bureautique et le web 2.0 qui « *offre des conditions favorables pour donner aux usagers la possibilité de s'exprimer.* »

[ Les certitudes d'hier  
n'existent plus. Vers de  
nouveaux repères. ]

### Modèle? Quel modèle?

Le lecteur aura déjà compris : l'auteur a fait un trait sur le modèle traditionnel de la bibliothèque publique. Il rejoint ici le message du livre dirigé par Anne-Marie Bertrand. Mais contrairement aux auteurs de l'ENSSIB, Claude Poissenot n'envisage pas son remplacement par un nouveau modèle prescriptif. Au contraire, pour lui la bibliothèque doit « *partir de la population qu'elle dessert* », passer de la définition d'une collection vers l'analyse des besoins et la mise en place d'un processus d'expérimentation, d'évaluation, d'ajustement.

Un projet plus qu'une mission, de l'audace, de l'imagination et de la diversité plus qu'une référence unique, avec au centre l'utilisateur dans sa dimension

sociale, culturelle, individuelle : c'est le message du livre de Claude Poissonot.

## Et la suite?

Après d'autres essais sur la bibliothèque, ce livre donne une idée de la rupture qui s'opère sous nos yeux dans la médiation culturelle « à la française » - une rupture caractérisée par la mise en question du modèle universaliste de la bibliothèque publique, par l'adoption d'une culture de participation et de service d'information, et par les premières prémisses d'un projet de développement durable.

Joachim Schöpfel est directeur et enseignant chercheur à l'UFR Information Documentation Information Scientifique et Technique (IDIST) de l'Université Charles de Gaule - Lille 3. Il a dirigé l'ouvrage *La publication scientifique* (Hermès Science).

## Biblio

par Dominique Lapiere  
dominique.lapiere@bibl.ulaval.ca

**Roger Chartier. *Écouter les morts avec les yeux*. Paris : Fayard. Leçons inaugurales du Collège de France, no 195, 2008, 71 pages.**

L'historien Roger Chartier, que l'on connaît pour ses travaux sur l'histoire du livre et de la lecture, est le professeur titulaire de la chaire Écrit et cultures dans l'Europe moderne au Collège de France depuis 2007. Son enseignement est axé sur les « *circulations textuelles et les pratiques culturelles* » dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles. *Écouter les morts avec les yeux* - un très beau titre qui reprend un vers de Quevedo - est sa leçon inaugurale.

On oublie ainsi parfois qu'il est un lieu en France, entre l'université et l'école, où des professeurs, choisis par leurs pairs, enseignent le « *savoir en train de se faire* ». Le projet de la Chaire est de « *repérer les durées sédimentées de la culture écrite pour comprendre plus justement les mutations qui l'af-*

*fectent dans le présent* ». Pour ce faire, le programme d'enseignement et de recherches est articulé autour d'une série de questions parmi lesquelles : « *Qu'est-ce qu'un livre?* », « *Qu'est-ce qu'un auteur?* ».

Après Kant et Foucault, Chartier annonce sa volonté de tenter une nouvelle réponse. Celle-ci sera formulée grâce à l'éclairage de recherches abordant le rapport entre l'histoire de l'écrit et la littérature. Une première recherche vise ainsi l'écriture collaborative, en particulier dans les œuvres théâtrales des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Une seconde recherche portera sur le mode d'assignation des textes avant la propriété littéraire. Les thématiques que la Chaire se propose d'explorer se regroupent donc autour de trois axes : la production collective du texte, la mobilité du sens et l'autorité de l'écrit. Ces travaux visent tous également à répondre à une autre question fondamentale : « *Qui est le maître du sens?* ».

Trois principes guideront l'analyse des travaux de la Chaire. D'abord, une perspective d'interdisciplinarité, celle du croisement des disciplines que sont notamment la critique textuelle, l'histoire du livre et la sociologie culturelle. Ensuite, Chartier veut débusquer la construction du sens entre les « *contraintes transgressées et libertés bridées* » :

« (...) une telle approche vise à reconnaître l'articulation entre une différence - celle par laquelle toute les sociétés (...) ont délimité un domaine particulier de productions textuelles, d'expériences collectives ou de jouissance esthétiques - et des dépendances - celles qui inscrivent les créations littéraires ou intellectuelles dans les discours et les pratiques du monde social qui les rendent possibles et intelligibles. »

Enfin, fidèle à la démarche méthodologique de l'histoire ou de la sociologie culturelle, il entend placer les écrits au croisement des axes synchroniques et diachroniques.

Pour les curieux(ses), les morts auxquels Chartier fait référence sont Henri-Jean Martin, auteur de *L'apparition du*

*livre*, et Don McKenzie, fondateur de la « *sociologie des textes* » (étude des formes matérielles). En se plaçant sous l'autorité de ces auteurs, Chartier inscrit ses filiations intellectuelles auxquelles il ajoute une référence à un contemporain, Armando Petrucci, paléographe qui travaille également sur le rôle de l'écrit dans l'histoire culturelle occidentale.

La leçon inaugurale de Chartier ne connaîtra peut-être pas la gloire de la « *Leçon* » de Barthes, mais il s'agit d'un texte inspirant. Un texte conscient à la fois de la tâche de l'historien et des défis de la textualité numérique, ce qui permet de laisser croire que la recherche de Chartier contribuera à poser un diagnostic lucide sur les pratiques de lecture modernes et actuelles.

Des travaux à suivre, indéniablement.

## APPEL AUX CHERCHEURS

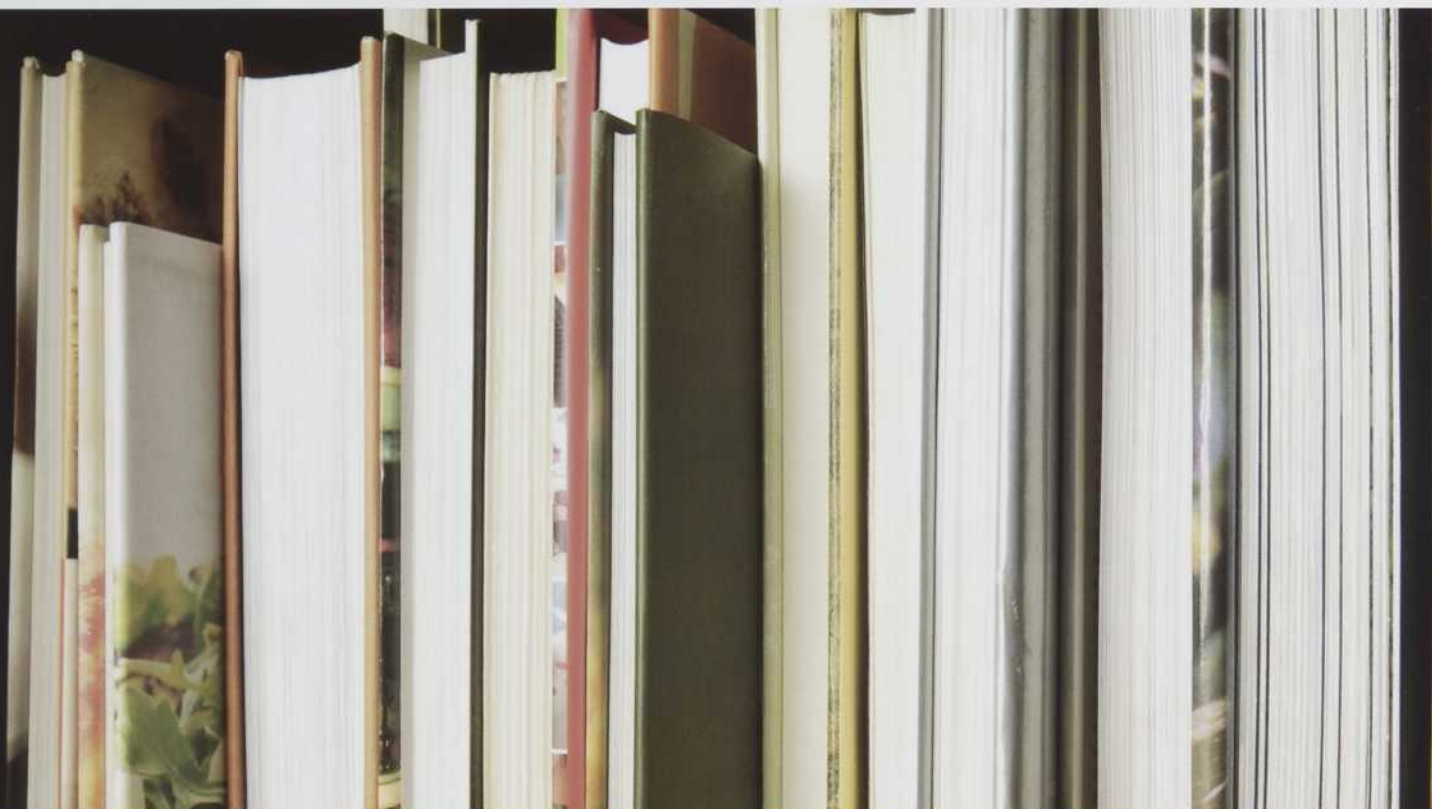
Argus se dote d'une nouvelle section consacrée à la recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Cette section intitulée *Recherche* offrira un nouvel espace de diffusion permettant aux chercheurs de partager leurs résultats.

Les bibliothécaires professionnels effectuant de la recherche, les professeurs et les étudiants à la maîtrise ou au doctorat sont invités à soumettre une proposition d'article contenant les éléments suivants : sujet abordé, problématique/objectifs, méthodologie, résultats sommaires.

Veillez noter qu'aucune thématique particulière n'a été retenue. Toutefois, le sujet doit être lié au domaine de la bibliothéconomie ou des sciences de l'information. L'article peut être rédigé en français ou en anglais.

Intéressé?

Veillez alors communiquer  
à la CBPQ  
info@cbpq.qc.ca



## BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC


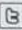
# Au service de tous les Québécois

Plus grande institution culturelle du Québec et pilier essentiel de la société du savoir, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et à la connaissance. Elle rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire et archivistique québécois ou relatif au Québec. Elle offre aussi les services d'une bibliothèque publique d'envergure.

BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque, le Centre de conservation et neuf centres d'archives à Montréal, Québec, Gatineau, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières.


Profitez des riches collections et des nombreux services de Bibliothèque et Archives nationales du Québec offerts à distance et gratuitement à tous les Québécois.

Explorez les immenses ressources du portail Internet de BAnQ et bénéficiez du prêt entre bibliothèques.

[www.banq.qc.ca](http://www.banq.qc.ca) •  

514 873-1100 ou 1 800 363-9028

*Bibliothèque  
et Archives  
nationales*

Québec 

Les **Plus bas prix garantis!**

jusqu'à **89%** de rabais sur le prix en kiosque

Service d'abonnements aux membres

Abonnements à tarifs spéciaux à vos journaux et magazines préférés



**Journaux**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>La Presse (camelot motorisé)*</b>	52 sem. / 6 rs.	179,92 \$	301,08 \$
<b>Le Devoir</b>	52 sem. / 6 rs.	199,95 \$	412,88 \$
<b>Le Droit</b>	56 sem. / 6 rs.	209,56 \$	348,32 \$
<b>Le Journal de Montréal**</b>	52 sem. / 7 rs.	194,48 \$	336,40 \$
<b>Le Journal de Québec**</b>	52 sem. / 7 rs.	158,08 \$	312,60 \$
<b>Le Soleil</b>	52 sem. / 7 rs.	189,99 \$	315,64 \$
National Post	13 sem. / 6 rs.	37,50 \$	84,76 \$
The Globe and Mail	15 sem. / 6 rs.	95,68 \$	121,03 \$
The Ottawa Sun	30 sem. / 7 rs.	57,30 \$	90,00 \$

\* Des tarifs plus bas sont disponibles pour les secteurs avec camelot régulier.  
\*\* Pour les secteurs avec camelot régulier.

**Actualités**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Courrier International</b>	26 nos	119,00 \$	143,00 \$
<b>L'actualité (avec renouv. autom.)</b>	22 nos (1 an)	35,00 \$	130,80 \$
<b>Le Monde Diplomatique</b>	12 nos (1 an)	72,00 \$	75,00 \$
<b>L'Express</b>	13 nos	49,95 \$	66,25 \$
<b>Paris Match</b>	26 nos	99,00 \$	128,70 \$
<b>Protégez-Vous (avec version Internet)</b>	12 nos (1 an)	35,00 \$	63,40 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Affaires - Marketing & Informatique**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Infopresse (incluant les 2 guides)</b>	10 nos (1 an)	69,95 \$	149,50 \$
<b>Infopresse Guide Com</b>	1 nos (1 an)	24,95 \$	32,00 \$
<b>Infopresse Guide Média</b>	1 nos (1 an)	24,95 \$	30,00 \$
<b>Les Affaires &amp; A+</b>	112 nos (12 ans)	74,95 \$	315,00 \$
Maximum PC (sans CD-DVD)	12 nos (1 an)	18,25 \$	131,88 \$
The Economist	24 nos	67,50 \$	191,76 \$
Wired	12 nos (1 an)	34,95 \$	71,88 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Autos - Avions - Bateaux & Motos**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Pole Position</b>	8 nos (1 an)	22,95 \$	39,92 \$
Car and Driver	12 nos (1 an)	18,50 \$	83,88 \$
Cycle World	12 nos (1 an)	19,50 \$	71,88 \$
Flying	12 nos (1 an)	19,98 \$	59,88 \$
Sail	12 nos (1 an)	24,95 \$	83,88 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Sports & Santé**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Géo Plein Air</b>	6 nos (1 an)	19,95 \$	31,50 \$
<b>Mieux Être</b>	6 nos	19,95 \$	29,70 \$
<b>Sentier Chasse-Pêche</b>	11 nos (1 an)	29,95 \$	57,75 \$
<b>Tennis Magazine</b>	12 nos (1 an)	72,50 \$	107,40 \$
<b>Velo Mag</b>	6 nos (1 an)	69,95 \$	95,40 \$
<b>Yoga Mondô</b>	4 nos (1 an)	22,95 \$	23,96 \$
Bike Magazine	9 nos (1 an)	22,98 \$	44,91 \$
Fitness	10 nos (1 an)	19,40 \$	45,00 \$
Golf Magazine	12 nos (1 an)	18,50 \$	66,00 \$
Men's Journal	12 nos (1 an)	15,50 \$	78,00 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Architecture - Décoration & Jardins**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>La Maison du 21<sup>ème</sup> Siècle</b>	8 nos (12 ans)	18,95 \$	47,60 \$
<b>Rénovation Bricolage</b>	9 nos (1 an)	23,95 \$	44,91 \$
<b>Tout Simplement Clodine</b>	9 nos (1 an)	34,45 \$	62,91 \$
Architectural Record	12 nos (1 an)	34,95 \$	119,40 \$
Style at Home	12 nos (1 an)	20,00 \$	66,00 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Littérature Jeunesse & Famille**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>DLire</b>	11 nos (1 an)	54,95 \$	76,45 \$
<b>Enfants Québec</b>	12 nos	15,95 \$	47,40 \$
<b>Espace Parents.ca</b>	8 nos (1 an)	15,95 \$	39,92 \$
<b>Géo Ado</b>	12 nos (1 an)	49,95 \$	79,50 \$
<b>I Love English</b>	4 nos (1 an)	49,95 \$	79,50 \$
<b>Images Doc</b>	12 nos (1 an)	54,95 \$	90,00 \$
<b>J'Aime Lire</b>	10 nos (1 an)	36,95 \$	85,00 \$
<b>Julie</b>	12 nos (1 an)	69,00 \$	133,20 \$
<b>Les Belles Histoires</b>	11 nos (1 an)	51,95 \$	87,45 \$
<b>Les Débrouillards</b>	12 nos (1 an)	35,95 \$	52,20 \$
<b>Les Explorateurs</b>	10 nos (1 an)	31,95 \$	39,50 \$
<b>Mano</b>	12 nos (1 an)	69,00 \$	95,40 \$
<b>Petites Mains</b>	6 nos (1 an)	32,00 \$	71,40 \$
<b>Pomme d'Api</b>	10 nos (1 an)	36,95 \$	69,50 \$
<b>Popi</b>	12 nos (1 an)	44,95 \$	83,40 \$
<b>Wakou</b>	12 nos (1 an)	69,00 \$	133,20 \$
<b>Wapiti</b>	12 nos (1 an)	69,00 \$	133,20 \$
<b>Youp!</b>	12 nos (1 an)	51,95 \$	83,40 \$
Parents	12 nos (1 an)	16,50 \$	54,00 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Mode & Au Féminin**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Châtelaine (fr.)</b>	26 nos	34,97 \$	117,00 \$
<b>FA (Femme d'Aujourd'hui)</b>	8 nos (1 an)	18,49 \$	36,72 \$
<b>In Style</b>	12 nos (1 an)	27,95 \$	71,40 \$
<b>Vogue</b>	12 nos (1 an)	43,95 \$	59,88 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Science - Nature & Voyages**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Biosphère</b>	6 nos (1 an)	24,95 \$	27,00 \$
<b>Ca m'intéresse</b>	12 nos (1 an)	56,95 \$	99,00 \$
<b>Ciel &amp; Espace</b>	12 nos (1 an)	73,00 \$	131,40 \$
<b>Géo</b>	12 nos (1 an)	72,00 \$	98,45 \$
<b>La Recherche</b>	11 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
<b>National Geographic (fr.)</b>	12 nos (1 an)	59,95 \$	23,47 \$
<b>Quatre Temps</b>	4 nos (1 an)	32,95 \$	55,60 \$
<b>Québec Science</b>	12 nos (1 an)	68,95 \$	78,00 \$
<b>Science &amp; Vie</b>	8 nos (1 an)	54,95 \$	109,45 \$
<b>Terre Sauvage</b>	11 nos (1 an)	26,95 \$	71,88 \$
Popular Science	12 nos (1 an)	26,95 \$	71,88 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Cinéma - Musique, Photo & Télé**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>7 Jours</b>	52 nos (1 an)	172,45 \$	207,48 \$
<b>Le Lundi</b>	51 nos (1 an)	56,95 \$	198,39 \$
<b>Moi &amp; Cie</b>	12 nos	18,95 \$	52,68 \$
<b>Photo Solution</b>	6 nos (1 an)	17,95 \$	35,70 \$
<b>Point de Vue</b>	52 nos (1 an)	179,00 \$	286,00 \$
<b>Positif</b>	12 nos (1 an)	99,00 \$	174,00 \$
<b>Première (fr.)</b>	12 nos (1 an)	42,75 \$	60,00 \$
<b>TV Hebdo</b>	6 nos (1 an)	19,30 \$	39,00 \$
Entertainment weekly	52 nos (1 an)	59,95 \$	129,48 \$
Rolling Stone	40 nos	20,95 \$	198,00 \$
US Weekly Magazine	26 nos (1 an)	26,50 \$	143,00 \$
Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.	52 nos (1 an)	64,95 \$	249,08 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Arts - Lettres - Culture & Design**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>À Vos Pinceaux</b>	6 nos (1 an)	29,95 \$	41,94 \$
<b>Ciel Variable</b>	3 nos (1 an)	19,95 \$	28,50 \$
<b>Connaissance des Arts</b>	11 nos (1 an)	84,00 \$	131,45 \$
<b>Entre Les Lignes</b>	4 nos (1 an)	19,50 \$	27,80 \$
<b>Nuit Blanche</b>	4 nos (1 an)	24,95 \$	35,80 \$
<b>Relations</b>	8 nos (1 an)	24,95 \$	44,00 \$
<b>Urbania</b>	4 nos (1 an)	22,26 \$	44,00 \$
<b>Vie des Arts</b>	4 nos (1 an)	20,00 \$	34,00 \$
The Walrus	10 nos (1 an)	20,00 \$	69,50 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Divers**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Animal</b>	9 nos (1 an)	22,99 \$	35,91 \$
<b>Le Bulletin des Agriculteurs</b>	11 nos (1 an)	40,00 \$	ND
<b>Le Monde de la Bible</b>	8 nos	86,95 \$	127,60 \$
<b>Panorama</b>	12 nos (1 an)	59,95 \$	90,00 \$
<b>Psychologies</b>	11 nos (1 an)	79,00 \$	98,45 \$
<b>Reflet de Société</b>	6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
<b>Scrapbooks ETC</b>	10 nos	18,50 \$	79,90 \$

Autres titres disponibles dans la section des Super Économies.

**Super Économies - 15\$ ou moins!**

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
<b>Le Guide de l'Auto</b>	6 nos (1 an)	10,99 \$	29,70 \$
<b>Le Monde du VTT</b>	6 nos (1 an)	10,99 \$	29,70 \$
<b>ATV Trail Rider</b>	6 nos (1 an)	10,99 \$	29,70 \$
<b>Automag</b>	6 nos (1 an)	11,95 \$	29,70 \$
<b>Homme</b>	6 nos (1 an)	12,00 \$	29,70 \$
<b>Madame</b>	12 nos	12,00 \$	35,88 \$
<b>HomeMakers</b>	10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
<b>Moto Journal</b>	10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
<b>Cycle Canada</b>	12 nos (1 an)	12,95 \$	47,88 \$
<b>Elle Canada</b>	5 nos (1 an)	13,29 \$	29,75 \$
<b>Ski Canada</b>	6 nos (1 an)	13,87 \$	29,70 \$
<b>Harrowsmith Country Life</b>	10 nos (1 an)	14,95 \$	42,50 \$
<b>Affaires Plus (A+)</b>	10 nos (1 an)	14,95 \$	49,90 \$
<b>Chez Soi</b>	12 nos (1 an)	14,95 \$	53,88 \$
<b>Clin d'œil</b>	6 nos	14,95 \$	26,34 \$
<b>Cool!</b>	10 nos (1 an)	14,95 \$	42,50 \$
<b>Decormag</b>	6 nos (1 an)	14,95 \$	25,50 \$
<b>Délice</b>	7 nos	14,95 \$	27,65 \$
<b>Fleurs, Plantes et Jardins</b>	6 nos (1 an)	14,95 \$	24,90 \$
<b>Fuli File</b>	8 nos	14,95 \$	30,00 \$
<b>Le Bel Age</b>	10 nos (1 an)	14,95 \$	49,90 \$
<b>Les Idées de ma Maison</b>	8 nos (1 an)	14,95 \$	31,92 \$
<b>Loulou (fr.)</b>	6 nos (1 an)	14,95 \$	29,70 \$
<b>MotoMag</b>	4 nos (1 an)	14,95 \$	23,80 \$
<b>Nature Sauvage</b>	10 nos (1 an)	14,95 \$	44,90 \$
<b>Star Inc.</b>	8 nos (1 an)	14,95 \$	36,00 \$
<b>Vita</b>	8 nos	14,95 \$	29,20 \$
<b>Good Times</b>	8 nos (1 an)	14,95 \$	31,92 \$
<b>Loulou (angl.)</b>	10 nos	14,97 \$	45,00 \$
<b>Châtelaine (fr.)</b>	4 nos (1 an)	14,99 \$	19,96 \$
<b>Côté Jardins</b>	12 nos (1 an)	14,99 \$	51,00 \$
<b>Elle Québec</b>	9 nos	14,99 \$	53,55 \$
<b>L'actualité (avec renouv. autom.)</b>	3 nos (1 an)	15,00 \$	28,50 \$
<b>Esse</b>			

**Nouveaux titres disponibles cette année surlignés en jaune**

Pour une description complète des publications, consultez notre site Web transactionnel à : **RabaisCampus.com**

Les **plus bas prix garantis!**

Plus de **205 titres** disponibles!

Économisez encore plus!

Prenez un deuxième abonnement, ou une deuxième année du même magazine, et **déduisez 4\$** du coût total de vos abonnements.

Prenez 4 abonnements ou plus, et **déduisez 10\$**

**34 nouveaux titres**

**34 abonnements à 15\$ ou moins**

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 01/2010